

TRAVAILLEURS

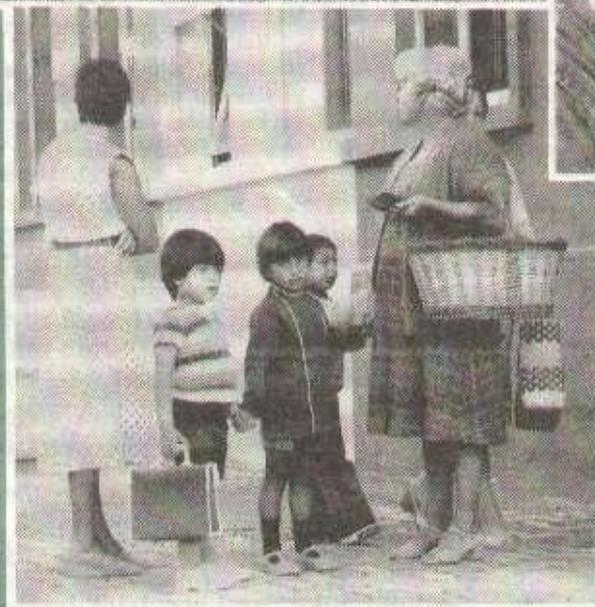
PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE



MENSUEL - N° 1 - Septembre 1982 - 9,00 F

SIDERURGIE LORRAINE
Et demain ?

PALESTINE
Drame d'un peuple



RENTREE DES CLASSES
Avec les parents

AUSTERITE
La mauvaise voie



«TRAVAILLEURS» et «PCML-FLASH»

Deux publications complémentaires

Alors que se termine ce premier numéro de *Travailleurs*, nous avons plutôt le trac! Répondra-t-il aux attentes de ceux qui furent des lecteurs assidus de *L'Humanité rouge*? Saura-t-il élargir son public, devenir un lien régulier entre nous et d'autres travailleurs, d'autres militants du mouvement ouvrier et populaire?

Nous nous inquiétons bien sûr de l'intérêt et de la dimension des dossiers retenus, de la qualité de l'argumentation et de l'abondance des faits qui l'étayent, du choix des photos, de l'équilibre d'ensemble... Dans le maquis touffu des publications, *Travailleurs* trouvera-t-il sa place?

A tout prendre, c'est vous, lecteurs, amis du parti, camarades qui direz ce qu'il en est, ce qu'il convient de changer, d'améliorer, de poursuivre. C'est vous qui nous signalerez quelle enquête faire «sur le terrain», quel «voyage» vers quelle organisation populaire où vous agissez, quelles questions de fond, il faut réfléchir ensemble. Et nous attendons votre courrier avec confiance — et le pied à l'étrier —, assurés

qu'un même souci nous anime, nous communistes du PCML et vous-mêmes : celui d'être au service des travailleurs, de la classe ouvrière de notre pays et des peuples du monde. Nous projetons de réserver une place à vos suggestions et à votre courrier dans nos prochains numéros.

Travailleurs est mensuel. Nécessairement il met l'accent sur l'enquête, la réflexion, la discussion, les dossiers. Pour ce qui est de la réponse au tac au tac, du commentaire sur l'événement, d'informations brèves, d'actions et appels de notre parti, il y a *PCML-Flash*, feuille d'intervention politique hebdomadaire. Diffusé prioritairement par abonnement, *PCML-Flash* est le complément indispensable de *Travailleurs*.

Aussi ont-ils été groupés pour un abonnement annuel de 150,00 frs — (80,00 frs les 6 mois).

Nous souhaitons vivement qu'avec vos remarques, critiques et suggestions, nous parviennent un ou plusieurs abonnements, qui seront des stimulants pour continuer et améliorer notre travail.

PCML Flash
mensuel

Presse d'aujourd'hui
B.P. 90 - 75062 Paris Cedex 20
Tél. 10 (1) 206 71 13

TRAVAILLEURS
mensuel

BULLETIN D'ABONNEMENT

6 mois : 80,00F
soutien : 100,00F

12 mois : 150,00F
soutien : 200,00F

Réglement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : Presse d'aujourd'hui - B.P. 90 - 75062 Paris Cedex 20

Ecrire dans les cases en MAJUSCULES; ne rien inscrire hors des cases.

Nom du lecteur sociétaire _____
Rue du lieu-dit _____
Bureau non distributeur _____
Code postal _____
Bureau distributeur _____

Si vous êtes déjà abonné, renvoyez votre étiquette corrigée s'il y a lieu.

Refuser l'austérité

Il ne suffit pas de changer les mots pour changer les réalités. Il ne suffit pas d'appeler une politique « politique de rigueur » pour cacher qu'elle est une politique d'austérité dure aux travailleurs. Il ne suffit pas de parler de « réalisme » pour être dans le vrai et prendre en compte l'ensemble de la réalité. Il ne suffit pas d'émailler un discours de « priorité aux bas salaires » et de « gel des plus de deux millions d'anciens francs par mois » pour avoir choisi le camp des travailleurs.

Nous croyons aux faits et non aux paroles. Avec et parmi les travailleurs de notre pays, nous avons fait les comptes. Nul besoin d'expert-comptable, un mot suffit : restriction. On va resserrer le budget familial ; on va trembler un peu plus de se retrouver licencié ; deux millions d'entre nous vont continuer de pointer à l'ANPE, sans grand espoir. Pierre Mauroy a dit une chose vraie au Club de la presse, dimanche 5 septembre : « Ce sont les bas salaires qui ont le plus souffert du blocage. » Que n'en a-t-il critiqué les mesures qu'il a prises en juin ? Que n'en a-t-il tiré les conséquences ?

A l'inverse, il a engagé à persévérer dans la même voie : de quatre mois de blocage strict — pour les salaires populaires — on va passer à dix-huit mois de blocage assoupli — pour les patrons. Car il s'agit bien de cela, il s'agit d'un budget 83 qui fait des cadeaux aux patrons au titre d'investissements — les feront-ils? —, de mesures fiscales qui ont réjoui la Bourse... alors que le pouvoir d'achat des travailleurs est délibérément entamé... jusqu'à fin 83.

Et demain, en 84, rasera-t-on gratis? L'intervention du premier ministre l'a laissé entendre, qui a situé ces dix-huit mois dits « de stabilisation », entre les premiers douze mois de « grandes réformes » et le futur où se redéploieront les avancées... Hier, il avait pronostiqué une croissance de 3% et la reprise fin 82; aujourd'hui, il promet « un bout du tunnel » pour 84. Faut-il le croire parce qu'il est un homme de gauche? Les raisons qu'il invoque pour mener sa politi-

que vaudront encore pour 84... pour 85 : les lois économiques du marché mondial seront tout aussi impitoyables, la concurrence aussi féroce.

Si l'on maintient telles que les forces du capital et leurs multiples moyens d'actions, si l'on se plie aux règles du jeu impérialiste et capitaliste, le raisonnement de Pierre Mauroy est implacable : il faut juguler l'inflation, augmenter la productivité, éliminer les secteurs peu productifs, investir, investir... dans les créneaux rentables.

Un tel raisonnement est dangereux car contraire aux intérêts à court et à long terme des travailleurs. A court terme, car ce sont eux qui vont payer la note. A long terme, car une telle politique, qu'elle réussisse ponctuellement ou qu'elle échoue, ne saurait entamer le pouvoir du capital dans notre pays. On ne peut pas jouer au plus fin avec les forces capitalistes : ou bien on casse la logique du système économique et politique, ou bien on est dévoré — ou balayé — par elle. Voilà au fond pourquoi la politique retenue, et renforcée depuis juin par le gouvernement va dans le mauvais sens. D'autant que les forces de droite, Chirac en tête, sont à l'affût et font feu de tout bois pour reconquérir la place.

Et ceux-là mêmes, dirigeants des partis de gauche, qui durant des années ont appelé les travailleurs à combattre les mesures d'austérité du gouvernement Barre, aujourd'hui les invitent à « se concerter » pour adopter des mesures similaires. La pilule est amère pour des millions de travailleurs, pour des dizaines de milliers de militants qui sont partagés entre la déception, la colère et un sentiment d'impuissance. Avec eux, défendre les droits immédiats et urgents, un salaire décent, non réduit; un travail pour tous, pas de licenciements; avec eux, s'opposer au consensus qui profite au patronat; avec eux, combattre pied à pied le capital dans la perspective d'une rupture totale avec le système capitaliste et impérialiste, telles sont nos tâches.

Camille GRANOT

ÇA S'EST PASSE ...

Le 13 juillet : « L'affaire » de la mairie de Paris trouve son épilogue avec l'adoption du projet de modification de la loi électorale pour les municipales.

Sur un terrain où le gouvernement avait de bons atouts (les pouvoirs très étendus du maire de Paris ne sont pas sans graves répercussions, étant aux mains d'un Chirac, sur la population travailleuse et modeste de la capitale), il doit pourtant partiellement battre en retraite. Le statut des trois plus grandes villes (Paris, Lyon, Marseille) sera vu ultérieurement.

Le gouvernement n'a pas cru bon de mobiliser les travailleurs pour le soutenir. La droite a parfaitement su profiter de ce qui a pu apparaître comme une basse manœuvre politicienne anti-Chirac...

Le 23 juillet : Assassinat de Fadl Dani qui secondait Ibrahim Souss



à la représentation de l'OLP à Paris. En pleine invasion du Liban par Israël, et au moment où Begin clame sa volonté de détruire l'OLP, ce coup, d'où qu'il vienne, est bien dans le sens des attaques de plus en plus vives du même Begin à l'égard de l'attitude de la France jugée trop complaisante à l'égard de l'OLP.

Une réponse appropriée eût été la reconnaissance de l'OLP par le gouvernement français...

Fin juillet : Le premier projet de loi Auroux (concernant les libertés dans l'entreprise) est adopté à l'Assemblée. En même temps, la loi Sécurité et Liberté est abrogée (le 24 juillet). La signification de cette abrogation, pour avoir été reportée et limitée par des dispositions concernant les contrôles d'identité souhaités par le ministre de l'Intérieur, a ainsi été quelque peu atténuée.

De même, la dissolution du SAC (le 28 juillet), mesure également positive, si longtemps après la tuerie d'Auriol, a sans doute perdu de sa signification et de son efficacité.

Le 31 juillet : Le dramatique accident de Beaune où 44 enfants et 9 adultes trouvent la mort, choque profondément l'opinion et pose brutalement le problème de la sécurité des transports routiers dans un pays hautement industrialisé et dont une bonne part des ressources s'engloutissent dans la « civilisation automobile ».

Début août : Sont connus les chiffres de ventes des constructeurs automobiles français pour juillet : déficit du commerce extérieur 384 millions de francs, près de 45% des ventes en France sont étrangères... Le mois d'août sera probablement du même ordre.

Le 10 août : C'est l'attentat de la rue des Rosiers. Le PCML est cosignataire avec 30 organisations et partis de gauche d'un communiqué condamnant l'attentat et affirmant la nécessité d'un contact pour une riposte commune.



Le 24 août : Rassemblement à Paris (Place de l'Etoile) à l'appel du MRAP et de nombreuses organisations (dont notre parti).



Devant plusieurs milliers de personnes, François Gremy, président du MRAP, déclare : « En condamnant le terrorisme lâche et cruel — que nous ne confondons pas avec les luttes des peuples pour leurs libertés — nous englobons dans notre réprobation la terreur guerrière des Etats, qui frappe avec des moyens plus



meurtriers encore les hommes, les femmes et les enfants par milliers. Toutes les vies humaines sont également précieuses, à

Paris et à Beyrouth.

« Pareillement, nous rejetons, après la tuerie de la rue des Rosiers, dirigée contre la communauté juive, les tentatives de susciter la haine contre la communauté arabe. »

Et il rappelle que le racisme qui prend pour cible les Maghrébins, « cet été a fait quatre morts en France, d'Ajaccio à Strasbourg; il s'est traduit par des actes odieux comme le dynamitage de la mosquée de Romans, une fusillade à Sisteron, des agressions à Marseille, des bombes à Avignon, Béziers, Bastia et dans la région parisienne ».

Fin août : En application de la loi sur l'audiovisuel votée en début d'été, se met en place le « Haut comité de l'Audiovisuel ». Le PCML écrit à la présidente, Michèle Cotta : « Vous aurez à veiller au respect du pluralisme et à l'expression des différentes familles de pensée et des partis politiques. Il y a, en ce domaine, beaucoup à faire pour permet-

suite page 5

tre l'expression de tous les courants politiques, des différentes forces ouvrières et populaires. Vous n'êtes pas sans savoir que jusqu'à présent, nous n'avons quasiment aucune possibilité d'exprimer nos positions ni de rendre compte de nos activités dans les grands média audiovisuels, malgré les multiples démarches et informations de notre part. »



Mesures antiterroristes :

Outre l'assassinat de Fadl Dani, l'attentat de la rue des Rosiers, divers autres attentats ont marqué cet été en France (deux policiers sont d'ailleurs morts des suites de l'explosion d'une bombe qu'ils désamorcaient).

Le gouvernement a pris des mesures spéciales, chargeant M. Joseph Franceschi de prendre en main la lutte antiterroriste, sous l'autorité directe de l'Élysée.

Il est peut-être un peu tôt pour apprécier la portée de ces mesures qui n'ont jusqu'ici donné aucun résultat bien sérieux quant à l'arrestation de coupables de tels attentats (récents ou plus anciens) ou le démantèlement de réseaux ou autres... L'arrestation de trois Irlandais de l'INLA est pour le moins bien peu convaincante! Ni l'affaire Tanase...

La droite, après Copernic et la multiplication des attentats à caractères racistes lorsqu'elle était au gouvernement, n'hésite pourtant pas à tirer à boulets rouges sur le gouvernement actuel qui doit, semble-t-il, largement la recrudescence de cet été au fait de s'être mis en avant plus que d'autres dans l'affaire du Liban...

AUSTERITE

La mauvaise voie

Le 13 juin, au lendemain de la seconde dévaluation du franc depuis l'élection de François Mitterrand, le gouvernement décidait le blocage des salaires et des prix jusqu'au 31 octobre, tout en déclarant : « Le gouvernement ne change pas de politique. Il en maintient l'objectif : la croissance industrielle au service de l'emploi. Il en maintient l'instrument : la relance de l'économie. Il en maintient la condition : la maîtrise des grands équilibres. » (La Lettre de Matignon).

Le 1^{er} septembre, le Conseil des ministres adoptait le projet de budget pour 1983, basé sur une croissance de 2% seulement et caractérisé par un net ralentissement des dépenses de l'Etat. Projet dont Le Monde affirme qu'il « marque le changement de cap de la politique économique amorcé après la dévaluation ».

Quelle est la politique économique du gouvernement? Cette politique sert-elle les intérêts de la classe ouvrière et de l'ensemble des travailleurs? Y a-t-il changement de cap par rapport à la politique mise en œuvre au lendemain du 10 mai 1981? Telles sont les questions qui concernent tous les militants du mouvement ouvrier et populaire en cette rentrée 1982.

La campagne électorale de François Mitterrand a été axée sur la lutte contre le chômage, la relance de l'activité économique et en particulier la relance de la consommation populaire. Les mesures qu'il préconise, d'inspiration essentiellement keynésienne, sont le relèvement important du SMIC, des salaires et des prestations sociales, le développement des investissements et de grands travaux, 150 000 embauches dans la Fonction publique, l'annulation de la TVA sur les produits de première nécessité, l'allègement de l'impôt pour les petits contribuables et la réduction de l'éventail des revenus, etc. (Cf. les 110 propositions).

L'APRES 10 MAI

Les mesures prises par le nouveau gouvernement au lendemain du 10 mai 1981 et pendant l'hiver 81-82, sont justifiées par la mise en œuvre de ce programme de relance. Le SMIC, ainsi que les prestations sociales et familiales, sont sensiblement augmentés, bien que le gouvernement insiste alors pour que ces mesures n'entraînent pas une augmentation générale de tous les salaires. Des créations de postes ont lieu dans la Fonction publique. De grands travaux sont annoncés, même si assez peu sont effectivement mis en œuvre. Les mesures concernant l'emploi permettent à la fois de modifier le statut de certaines catégories de travailleurs et de faciliter des restructurations en douceur par le biais des contrats de solidarité (Cf. l'article de ce numéro de *Travailleurs* sur Thomson).

La durée légale du travail est réduite d'une heure sans réduction des salaires.

Le budget 82, qui prévoit une augmentation de 27,7% des dépenses, multiplie les mesures d'aide à l'investissement : les subventions aux entreprises progressent de 53% par rapport à 1981, des aides fiscales en tous genres sont décidées. Le 16 avril 1982, au lendemain des cantonales, le gouvernement décide de nouvelles aides aux entreprises d'un montant de 20 milliards de francs et promet la stabilisation des charges des entreprises et l'arrêt de la réduction du temps de travail. En ce qui concerne la lutte contre l'inflation, les mesures se limitent à un blocage de certains prix et à la mise en œuvre d'une politique contractuelle avec le commerce (contrats de modération).

Certains aspects de ces mesures correspondent effectivement à la volonté, annoncée, de relance de la consommation populaire. Mais ces mesures sont restées pour la plupart timides et mesurées, bien en deçà des promesses électorales. Par contre, on voit déjà poindre des mesures de soutien à l'offre, en particulier par les aides aux entreprises et dans certains aspects de la politique de création d'emplois. Cette politique tient alors à des raisons économiques et à des raisons politiques.

a) des raisons économiques. Lors de l'arrivée au pouvoir de la gauche, une reprise de l'activité économique s'amorçait en France, sur la base d'un développement des

suite page 6

exportations. Le gouvernement a tenté de l'amplifier et il a obtenu certains résultats puisque la croissance de l'économie française, quoique très faible, a été supérieure à celle de la plupart des autres pays capitalistes. D'autre part, les experts européens s'attendaient, pour le premier semestre 82, à une baisse des taux d'intérêt américains et à une reprise générale de l'activité économique. Enfin et surtout, le gouvernement ne pouvait se lancer dans une politique de relance par l'offre sans avoir pris en mains les leviers qui lui sont apparus essentiels : les nationalisations tant industrielles que bancaires.

b) des raisons politiques. La gauche arrivant au pouvoir se devait de prendre un certain nombre de mesures à caractère social, mesures par ailleurs favorables à la mise en place du gouvernement commun PS-PCF. La force traditionnelle du courant keynésien à l'intérieur du PS a également pesé sur la nature des mesures prises alors.

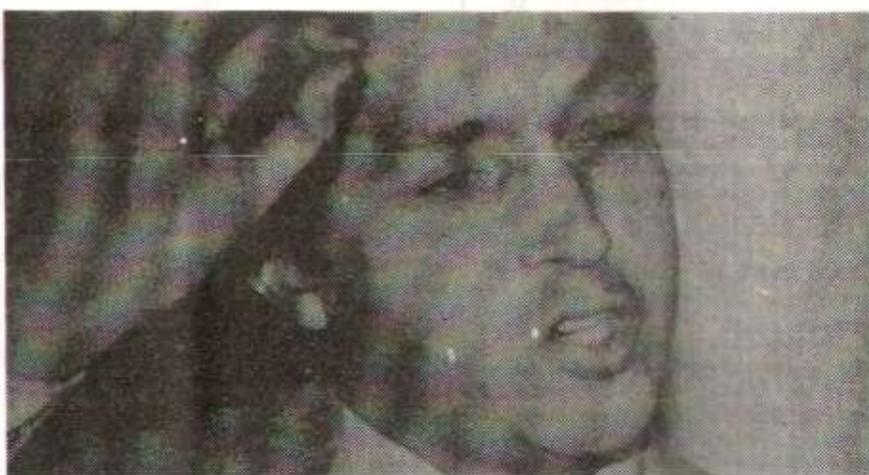
LA « DEUXIÈME PHASE »

Lors de sa conférence de presse du 9 juin, François Mitterrand annonce la « seconde phase » de l'action gouvernementale, la nécessité, sans changer d'orientation, de mener à la fois la lutte contre le chômage et contre l'inflation. Trois jours après, c'est la dévaluation du franc et le blocage des salaires et des prix jusqu'au 31 octobre.

Les mesures qui sont prises alors marquent la fin de tout effort pour relancer la consommation populaire. D'une part, le blocage des salaires entraîne une baisse du pouvoir d'achat de 2 à 3%, compte tenu de l'augmentation, même ralentie, des prix. Plus significatif, les prestations familiales, qui avaient été en juillet 81 le fer de lance de la politique de relance, n'augmentent que de 6,2%, alors qu'entre temps les prix avaient augmenté de 14% au moins. Avec le blocage des prix, c'est la lutte contre l'inflation qui passe au premier plan : l'objectif est de ramener la hausse des prix à 10% en 1982 et le projet de budget pour 1983 table sur 8% seulement.

Les efforts sont concentrés sur la relance des investissements dans les secteurs productifs les plus rentables. C'est la seule priorité du budget 83, tant en ce qui concerne les dépenses qu'en ce qui concerne les mesures prises pour favoriser la réorientation de l'épargne populaire. Ces mesures ont d'ailleurs reçu l'aval de Fourcade, ancien ministre des Finances de Giscard, qui précise : « Après une période durant laquelle ont été prises toute une série de mesures néfastes, je vois que l'on s'oriente vers des solutions beaucoup plus raisonnables. En bref, l'ensemble des mesures va dans le bon sens. » Et de rajouter : « De la même manière que les mesures d'assainissement prises après la

suite page 7



LE BUDGET 83

Le projet de budget 83, adopté le 1^{er} septembre par le Conseil des ministres, table sur une croissance de 2%, ce qui postule une nette reprise de l'activité économique, une augmentation des prix de détail ramenée à 8% et un ralentissement de l'augmentation du pouvoir d'achat des revenus des ménages. Les dépenses de l'Etat sont prévues en augmentation de 11,8% sur celles de 1982 et les recettes de 8,7%. Le déficit budgétaire serait de 118 milliards de francs, soit 23% de plus que ce qui avait été prévu, il y a un an, pour 1982.

RECETTES : Le budget 83 n'apporte que très peu de modifications. Le barème de l'impôt sur le revenu est augmenté de 12,3%, la majoration exceptionnelle pour financer l'assurance chômage est reconduite mais limitée à ceux qui payent plus de 28 000 francs d'impôts, ceux qui ont un revenu inférieur ou égal au SMIC sont exonérés. La tranche de 65% qui avait été supprimée par Barre, est rétablie pour les revenus supérieurs à 270 000 francs par part (soit environ 100 000 contribuables).

La TVA, qui frappe les consommateurs, et qui est l'impôt le plus injuste, continuera à être la principale source des revenus de l'Etat : elle apportera deux fois plus que l'impôt sur le revenu, quatre fois plus que l'impôt sur les sociétés.

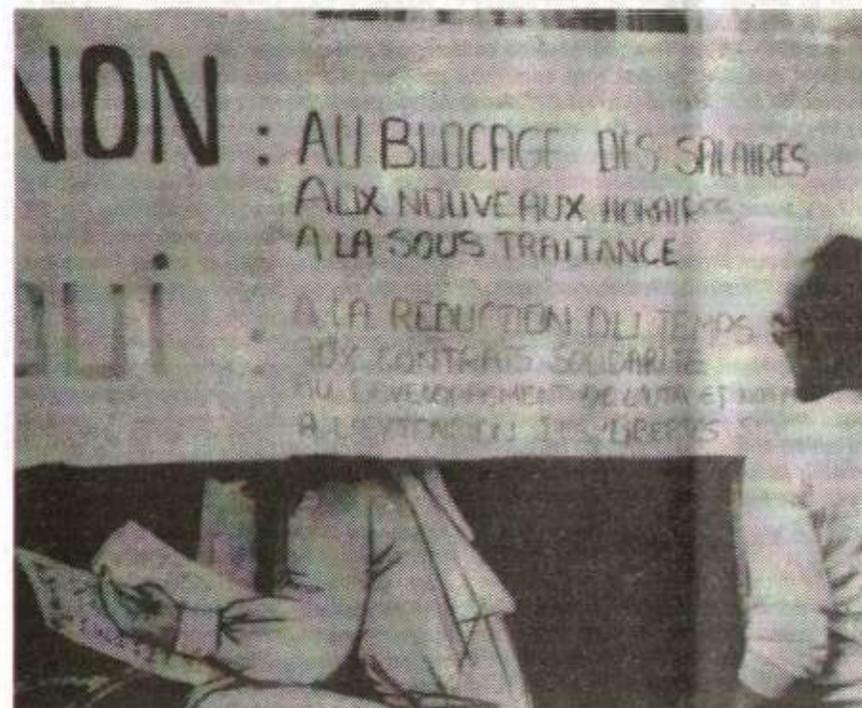
Par contre, de nouveaux allègements d'impôts sont accordés aux titulaires d'obligations et d'actions et l'avoir fiscal des actionnaires est maintenu, dans le but de « freiner l'endettement excessif des entreprises et de réorienter l'épargne des ménages vers des placements mieux adaptés aux besoins des entreprises et de l'Etat ». De même l'imposition des plus-values est simplifiée et allégée.

Au total, la pression fiscale est légèrement augmentée pour les titulaires de gros revenus (gagnant plus de 45 000 francs par mois pour un couple sans enfant, plus de 80 000 francs pour un couple avec trois enfants), elle est diminuée pour

dévaluation s'inspiraient largement des thèses de Raymond Barre, de la même manière je dirai que celles concernant l'épargne doivent beaucoup aux thèses de René Monory. »

Les orientations du gouvernement quant

à la sortie du blocage des salaires et des prix vont dans le même sens. Il veut étaler le rattrapage des salaires sur les prix jusqu'à la fin 1983, entérinant ainsi la baisse sensible du pouvoir d'achat enregistrée pendant le blo-



Les grévistes d'UTA devant le siège social, boulevard Malesherbes à Paris.

la plupart des cadres (entre 20 000 et 45 000 francs de revenus mensuels pour un couple), mais reste identique pour la grande masse des travailleurs. La plupart des promesses électorales de 1981 sont ainsi oubliées.

DÉPENSES : Le projet de budget vise à limiter strictement les dépenses de la plupart des ministères. Alors que le budget 1982 avait augmenté de 27,7% les dépenses de l'Etat, celles-ci ne doivent, en moyenne, augmenter que de 11,8% en 1983, à peine plus que l'inflation. Pour y parvenir, le gouvernement a décidé de limiter sérieusement ses dépenses de fonctionnement et celles de certains ministères.

La priorité est accordée aux dépenses de recherche (+ 28%), aux aides à l'industrie (+ 24%), aux investissements publics (+ 22%), à l'aménagement du territoire (+ 53%), ainsi qu'au logement (+ 18%) en particulier pour rénover 200 000 logements. Les concours de l'Etat aux entreprises nationalisées sont en augmentation de 43% et les dotations en capital doublées. Cette priorité donnée à la « modernisation de l'appareil productif » n'apporte cependant pas de garanties quant à leur utilisation. Ainsi, alors que les aides à l'industrie ont été augmentées de plus de 50% en 1982, les investissements ont continué à diminuer en monnaie constante. Il y a souvent bien loin des aides accordées par l'Etat aux investissements productifs et créateurs d'emplois.

Le gouvernement ne montre d'ailleurs pas le bon exemple puisqu'il limite la création d'emplois publics à 12 858, auxquels s'ajoutent 4 454 titularisations et 8 292 régularisations, dont 7 500 dans les PTT. Ces chiffres sont très loin aussi bien des besoins qui existent dans de nombreux secteurs que des promesses électorales faites en 1981 (150 000 emplois publics en deux ans).

De même, les dépenses de certains ministères devront augmenter moins vite que la moyenne : + 3% pour la Jeunesse et les Sports, + 9% pour les DOM-TOM, ainsi que pour l'Agriculture. Le budget de la Défense augmente de 10%, la dotation pour l'armement nucléaire étant en progression de 24,6%.

À la sortie du blocage des salaires et des prix vont dans le même sens. Il veut étaler le rattrapage des salaires sur les prix jusqu'à la fin 1983, entérinant ainsi la baisse sensible du pouvoir d'achat enregistrée pendant le blo-

À la sortie du blocage des salaires et des prix vont dans le même sens. Il veut étaler le rattrapage des salaires sur les prix jusqu'à la fin 1983, entérinant ainsi la baisse sensible du pouvoir d'achat enregistrée pendant le blo-

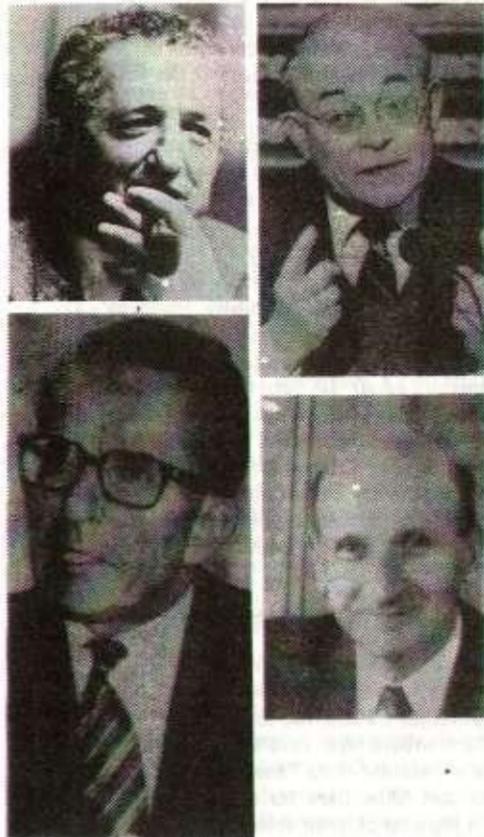
L'AUSTÉRITÉ

Même si le gouvernement préfère parler de rigueur, sa politique économique est bien une politique d'austérité pour les travailleurs. Elle est entièrement axée sur la recherche de la compétitivité de l'économie française et en particulier dans les secteurs ou créneaux jugés les plus rentables.

Jean-Pierre Chevènement l'a confirmé aux Pdg des groupes industriels du secteur public qu'il a réunis le 31 août : « Notre tâche historique est d'organiser la profonde mutation technologique, sociale et culturelle de la France. Rien ne pourra se faire s'il n'y a pas une industrie compétitive. Nous devons donc moderniser toutes nos industries. » Et il a précisé que s'il n'existe pas de secteurs condamnés, il faut restructurer certaines branches comme la sidérurgie, la chimie lourde et le raffinage, en moderniser d'autres, tels le textile-habillage, le cuir, les chaussures, le meuble et l'imprimerie. Tout ceci ne créant pas d'emplois nouveaux. Il faut donc, selon lui, surtout développer des secteurs nouveaux comme l'électronique, la productique (robotique et automatisation), les industries de l'information et du savoir, l'agro-alimentaire, le nucléaire, les économies d'énergie et la bio-technologie. La conséquence de tout cela, c'est qu'« aucun centre de pertes ne peut être durablement et aveuglément soutenu par la collectivité. Il y a des usines à fermer quand elles sont des gouffres financiers. En revanche, il faut des usines nouvelles dans toute la France ».

Un tel langage est finalement bien peu différent de celui que tenait Barre aux sidérurgistes en 1979, avec les conséquences que l'on sait pour les travailleurs, ou de celui du 8^e Plan qu'avaient préparé Giscard-Barre pour le cas où ils seraient restés aux affaires.

suite page 8



Les réactions

Après avoir organisé, le 15 juillet, une table ronde avec les différents « partenaires sociaux », Pierre Mauroy les a reçus à tour de rôle, fin août, pour étudier les modalités de sortie du blocage des salaires et des prix au 31 octobre prochain. A cette occasion, le CNPF et les organisations syndicales ont développé leurs positions.

CNPF — Yvon Gattaz à sa sortie de Matignon : « Nous sommes venus dire au gouvernement l'immense inquiétude des entreprises sur leur propre survie et donc sur l'avenir de l'emploi. Si la rentrée sociale est difficile, la rentrée économique risque d'être catastrophique. Nous avons demandé au gouvernement de tenir trois engagements qu'il a pris : le blocage des prix doit cesser impérativement et pour toutes les branches au 31 octobre, sinon c'est l'asphyxie des entreprises. Second engagement : le 16 avril, le gouvernement avait promis qu'il n'y aurait pas d'augmentation des charges sociales ni des charges fiscales jusqu'au 1^{er} juillet 1983. Or, deux mois plus tard, il a imposé l'augmentation de la TVA qui a coûté 5 milliards aux entreprises. Il doit nous les rembourser. Enfin, l'outil de travail devrait être exonéré de l'impôt sur la fortune. Si rien n'est fait, des milliers d'entreprises seront frappées à mort. »

CGT : En présentant la quinzaine d'action qui doit être organisée du 13 au 25 septembre, Henri Krasucki a déclaré : « Deux sortes de questions, d'ailleurs complémentaires, se posent : 1) ce qui va réellement se faire sera-t-il ou non une action efficace contre l'inflation et la vie chère, contre le chômage, pour développer l'industrie française et l'emploi, une action efficace dans laquelle les travailleurs y trouveront leur compte ; 2) les travailleurs seront-ils pénalisés dans leur pouvoir d'achat alors qu'il est établi que les salaires ne sont pas la cause de l'inflation, ou bien prendra-t-on enfin, et de manière suffisante, les moyens ailleurs ? » A propos du blocage des salaires, il a ajouté : « Il est vrai qu'il y a de l'insatisfaction et, chez certains travailleurs, de la déception. Nous avons dit au gouvernement qu'il s'agissait là d'une injustice et d'une faute politique, il n'est pas bon d'agir ainsi à l'égard de ceux qui sont le principal soutien du pouvoir de gauche. Nous prenons les dispositions pour que ce mécontentement ou cette insatisfaction se traduisent par une intervention lucide, consciencieuse. Les travailleurs doivent s'en mêler et dire : ce n'est pas ainsi qu'il faut faire. »

CFDT — Edmond Maire lors de la conférence de presse du 2 septembre : « La rentrée est placée sous le triple signe du retard du pouvoir d'achat, des inquiétudes pour l'emploi et des incertitudes sur l'avenir des garanties sociales. Le pays doit inévitablement faire preuve de plus de rigueur et de sélectivité dans sa politique économique et sociale. Rien ne serait plus démobilisateur qu'une gestion au jour le jour sans ambition. La rigueur n'est acceptable qu'au service d'un projet où chacun se sent appelé à exercer une part de responsabilités. Le gouvernement doit trouver un second souffle et tracer les voies d'un nouvel élan pour échapper au barrisme, fut-il teinté de gauche. »

FEN — Jacques Pommatau à sa sortie de Matignon : « Vous n'entendez pas la FEN tenir le langage de l'opposition ou le langage qu'elle tiendrait face à un gouvernement qui aurait pris les mêmes mesures conjoncturelles sans offrir les perspectives sociales qui sont celles du gouvernement de la gauche. »

FO : « Nous avons beaucoup insisté pour que le gouvernement ne se mêle pas aux négociations qui vont s'engager, qu'il fasse confiance aux partenaires sociaux et qu'il se contente de faire appel au sens des responsabilités des syndicats. Il serait dangereux d'étendre le blocage des prix au-delà du 31 octobre. »

C'est que, quelle que soit la bonne volonté du gouvernement, il n'est pas réellement possible de mener une politique économique nouvelle tout en maintenant la France dans le cadre du marché impérialiste mondial, avec ce que cela implique de soumission aux lois régissant le fonctionnement de ce marché. La concurrence féroce entre les différents pays capitalistes, entre les différents monopoles, sur tous les marchés du monde, pour la recherche du profit maximum, contraint le gouvernement à mener la politique économique qui est la sienne depuis juin, dès lors qu'il en accepte les règles du jeu.

Une telle politique ne va pas dans le sens de la défense des intérêts de la classe ouvrière et de l'ensemble des travailleurs. Elle fait porter sur eux l'essentiel du poids de la crise, l'essentiel des efforts demandés pour rétablir la situation économique. Ils n'ont pourtant aucune responsabilité dans la hausse des prix et, a fortiori, du chômage. D'une part, parce que du fait de l'attaque de grande envergure menée depuis 1976 par Giscard-Barre et le patronat, leur pouvoir d'achat est en baisse régulière. D'autre part, ce ne sont évidemment pas les travailleurs qui exportent les capitaux, qui bloquent les investissements, qui gaspillent.

Les véritables responsables, ce sont le patronat, les forces du grand capital, le système capitaliste et impérialiste lui-même. Plus

le gouvernement leur fait de concessions, plus ils en redemandent de nouvelles, plus ils sont arrogants. Tel Chirac qui vient de pronostiquer son retour au pouvoir pour le printemps prochain. Mais avec lui, la situation de la classe ouvrière serait encore bien plus difficile, dans tous les domaines, l'expérience l'a montré.

La voie qu'a choisie le gouvernement n'est pas la bonne voie pour sortir la France de la crise du capitalisme et de l'impérialisme, pour améliorer sérieusement et durablement la situation des travailleurs. Elle conduit à gérer la crise sur leur dos, à accroître leur déception, leur démobilisation et leur mécontentement, elle conduit à l'échec de la gauche, à l'impasse.

La bonne voie consisterait, face aux forces du grand capital et à la droite, face aux forces capitalistes et impérialistes, face aux politiques menées par les autres pays capitalistes, à prendre appui sur les aspirations et revendications ouvrières et populaires, comme sur celles des peuples et pays du Tiers Monde, à développer la mobilisation et le rassemblement des travailleurs pour s'attaquer aux profits capitalistes et impérialistes, au système capitaliste et impérialiste lui-même.

Il n'y a pas d'autre voie que celle qui consiste à aller vers la rupture avec l'impérialisme.

Pierre BAUBY

COMPRENDRE

La politique économique

La grande crise mondiale du capitalisme de 1929 a posé la question : « Quelle politique économique faut-il mener pour sauver le système ? » C'est alors que naissent les politiques de relance par la consommation, dites politiques keynésiennes, du nom de l'économiste anglais, J. M. Keynes. En quoi consistent, rapidement, ses thèses ?

LES POLITIQUES KEYNÉSIENNES

La récession et le chômage en économie capitaliste sont liés, d'après Keynes, à l'insuffisance de la demande globale, tant de biens de consommation que de biens de production, sur le marché, ce qui tient :

— à l'insuffisance de la demande de consommation qui dépend d'une mauvaise répartition des revenus,

— à une déficience de la demande d'investissements, les industriels hésitant à investir du fait de la faiblesse de la demande et de la cherté du crédit par rapport aux profits espérés.

Pour y remédier, Keynes propose d'une part, d'accroître la demande de consommation par une politique de redistribution des revenus et, d'autre part, de relancer la demande d'investissement en réduisant les taux d'intérêt, en encourageant l'inflation et en développant les investissements publics (grands travaux). Ces conceptions ont marqué, peu ou prou, l'ensemble des politiques économiques occidentales de 1936 aux années 60. Les mesures préconisées par Keynes ayant une apparence sociale (relance de la consommation, redistribution des revenus), ses thèses ont fortement imprégné la pensée des partis socialistes et sociaux-démocrates. Elle firent les beaux jours de la période d'après-guerre, pour la reconstruction, et contribuèrent à la régulation du système et au développement rapide que connurent les économies occidentales jusqu'à la fin des années 60.

Ces thèses ont été élaborées dans un cadre précis. Ce qui caractérise les années 30, c'est d'une part la partition du Tiers Monde en colonies et protectorats et, d'autre part, l'existence dans les métropoles impérialistes de marchés nationaux fermés et protégés. La caricature de cette situation est alors représentée par la Grande-Bretagne. Dans ce cadre, une politique de relance de type keynésien profite à tout coup aux capitalistes et à l'économie de la métropole. Les colonies servent le cas échéant à compenser la diminution des profits que peut causer la mise en œuvre de la politique de relance.

La période qui s'étend de 1945 à nos jours a été marquée par de profonds changements dans la disposition des forces éco-

nomiques au niveau mondial :

— le premier a été après 45, la pénétration massive des capitaux et des produits américains sur l'ensemble des marchés occidentaux et du Tiers Monde.

— le second, a été, de 45 jusque vers le milieu des années 60, l'accession à l'indépendance de la plupart des pays du Tiers Monde.

— le troisième a été la naissance et le développement de la CEE, avec pour corollaire, la suppression des barrières douanaires en Europe.

— le quatrième a été l'émergence de la superpuissance soviétique au cours des années 60.

Ces événements ont profondément modifié la situation économique du monde occidental.

D'une part, l'Europe est devenue un marché important ou s'affrontent les monopoles et les grands groupes internationaux. D'autre part, la structure des marchés du Tiers Monde s'est modifiée. Les zones d'influence spécifiques à chaque impérialisme sont désormais perméables à la pénétration commerciale et financière des impérialismes rivaux, en même temps que la nature et le volume de la demande dans ces pays, s'est également transformée.

La résultante de tout cela, est que le marché mondial offert aux monopoles impérialistes est délimité une fois pour toutes, encombré, et soumis à une concurrence féroce dans tous les domaines.

Dans ce système organisé sur de nouvelles bases, la mise en œuvre d'une politique keynésienne à l'intérieur de l'un des pays occidentaux, présente des inconvénients importants.

Les mesures de relance concernant la consommation et l'investissement public risquent fort de profiter aux groupes et impérialismes rivaux, augmentant de ce fait le déficit du commerce extérieur. Il en est de même pour une politique de monnaie pas chère, dans la mesure où bon nombre d'importations se paient en dollars.

L'« ECONOMIE DE L'OFFRE »

C'est vers la fin des années 60, que les inconvénients de ces politiques commencent à apparaître clairement.

Dans les milieux économistes américains prennent corps alors, sur la base d'une école de pensée plus ancienne, l'école monétariste ou école de Chicago, les thèses appelées plus tard : Economie de l'offre.

Résumons, de façon non exhaustive, les thèses des tenants de l'économie de l'offre : La cause de la récession réside dans le dé-

sintérêt manifesté par les entrepreneurs pour l'investissement productif, compte tenu du niveau excessif des coûts de production ainsi que des impôts et taxes. Par ailleurs, la mise en œuvre des politiques keynésiennes pendant 20 ans a conduit à une situation inflationniste catastrophique, qui est également un obstacle au redémarrage de la croissance. Les mesures proposées sont donc les suivantes :

1. En préalable à toute politique de relance, il faut terrasser l'inflation. Pour ce faire, il faut non seulement contrôler strictement la masse monétaire, mais aussi l'inflation du crédit, d'où une politique de taux d'intérêt élevés.

2. Sur la base d'une économie ainsi assainie, rétablir les conditions d'un marché de libre concurrence et encourager ceux qui font preuve d'esprit d'initiative et d'entreprise.

Pour ce faire, des mesures ponctuelles sont proposées :

1. diminution des impôts frappant les plus riches et les plus pauvres,

2. suppression de nombreuses réglementations concernant le marché,

3. diminution du pouvoir d'achat des salaires,

4. soutien aux secteurs de l'économie faisant preuve de la compétitivité sur le marché.

Ces thèses sont mises en œuvre, à des degrés divers, en Europe et aux Etats-Unis. On en trouve des caricatures aux USA et en Grande-Bretagne. Elles ont la sympathie des économistes du RPR et Giscard s'en est largement inspiré.

Quelles sont les motivations réelles des tenants de ces thèses ?

Comme nous l'avons vu, la situation du monde occidental s'est considérablement modifiée. La relance tous azimuts n'est plus possible. Il ne suffit pas de produire pour vendre : il faut produire ce qu'il faut, au moment où il le faut, et dans des conditions permettant de faire face à la concurrence. La politique économique des Etats doit donc être axée sur le soutien aux groupes susceptibles de conquérir des marchés, dans certains créneaux.

L'instrument de la relance n'est plus le soutien d'une demande déficiente, mais le soutien de l'« offre ». Depuis quelques années, c'est cela qui est essentiellement pratiqué dans les pays occidentaux.

Voilà donc, les conditions dans lesquelles la gauche est amenée à conduire la politique économique de la France.

François LARGUIER

LOI ELECTORALE POUR LES MUNICIPALES

Des principes ... à la pratique

L'Assemblée nationale a débattu du 26 au 28 juillet, en première lecture, du projet de loi modifiant le mode de scrutin pour les prochaines élections municipales. Le projet présenté par le gouvernement a été adopté. Il prévoit un mélange entre scrutin proportionnel et scrutin majoritaire. Une prime est instituée au profit de la liste arrivée en tête : elle aura d'office 50% des sièges à pourvoir puis participera au partage à la proportionnelle avec les autres listes. Ainsi une liste ayant 51% des voix aura plus de 75% des sièges, ceci afin d'assurer une majorité stable de gestion dans les conseils municipaux.

Si une liste obtient la majorité absolue au premier tour, seules participent à la répartition des sièges les listes ayant obtenu 5% des suffrages. On retrouve là la même barre antidémocratique qui écarta 12% des électeurs de toute représentation lors des élections européennes de 1979.

Si aucune liste n'atteint la majorité absolue, il y a un second tour auquel ne peuvent participer que les listes ayant obtenu 10% des suffrages au premier tour. Mais entre les deux tours des listes peuvent fusionner. Le projet du gouvernement n'avait soumis cette fusion à aucune condition. Mais à l'initiative du groupe socialiste, un amendement a été adopté limitant la possibilité de fusion aux seules listes ayant obtenu 5% au premier tour. Quelles sont les justifications d'un tel amendement?

Jean Poperen s'en est longuement expliqué à l'Assemblée : « Nous ne pouvons pas faire courir à nos cités le risque d'une atomisation de la vie politique et il est clair que, si ce seuil de 5% en deça duquel il n'est pas possible de participer à des listes de rassemblement au second tour n'est pas maintenu, nous sommes à la merci non pas des petites listes des courants politiques les moins importants, mais de ceux qui ont ou croient avoir une petite notoriété, et qui réussiront à rassembler quelques suffrages et même 1% de ceux-ci. Si, comme il arrive souvent, nous voyons arriver au premier tour deux listes de coalition botte à botte, chacune recueillant 49% des suffrages, croyez-vous que ce soit vraiment sain pour notre vie démocratique que ceux qui ont de 0,5 à 1,5% des voix soient les arbitres du résultat et soient finalement les maîtres du jeu au moment du second tour, et peut-être d'une certaine façon, pendant les six ans de vie municipale? » Une telle argumentation révèle un mépris profond pour le suffrage universel. Au nom de quoi une disposition législative interdit-elle aux électeurs de décider, librement, de leur vote?

Il ne reste plus, dès lors, aux « petites listes des courants politiques les moins importants » qu'à demander à participer, dès le premier tour, aux « grandes » listes des courants politiques « les plus importants ». C'est ce que suggère Jean Poperen : « Il existe de très petits courants

politiques, que je ne méprise pas, que je ne veux pas ignorer, et qui ont leur part dans la vie politique du pays. Mais pourquoi ne pas faire en sorte qu'ils soient déjà présents sur un certain nombre de listes de regroupement dès le premier tour? (...) J'ai d'ailleurs cru comprendre, chers amis du Mouvement des radicaux de gauche et du Parti communiste (1) — et je m'adresse aussi aux mouvements qui ne sont pas représentés dans cette assemblée mais qui sont présents au sein de la gauche — que vous vouliez tous l'union au premier tour, ce qui écarte toute difficulté. » Le seul problème, c'est qu'une telle solution est soumise au bon vouloir, aux conditions, des grands partis, sans aucun contrôle du suffrage universel. Singulière conception de la démocratie, de la volonté pourtant affichée avec force par Jean Poperen de « permettre l'expression de tous les courants, (ce qui) est la grande novation de ce projet de loi ».

L'amendement du groupe socialiste a finalement été adopté à une large majorité regroupant PS, RPR et UDF, seuls PCF et MRG votant contre. Le débat du projet de loi au Sénat, puis en seconde lecture à l'Assemblée nationale, lors de la session d'automne doit être l'occasion de modifier cette disposition et d'apporter d'autres modifications allant dans le sens de la représen-

tation réelle de toutes les composantes du mouvement ouvrier et populaire, de toute la gauche.

D'autres amendements ont été adoptés par l'Assemblée nationale : en particulier, l'abaissement de 5 000 à 3 500 habitants du seuil au-delà duquel le nouveau système électoral s'applique, le fait que sur chaque liste ne doivent pas figurer plus de 70% de candidats du même sexe, l'augmentation du nombre de conseillers municipaux dans les communes de plus de 2 500 habitants, et la suppression des secteurs électoraux à Nice et Toulouse.

Enfin, le cas des trois grandes villes que sont Paris, Lyon et Marseille sera examiné à part dans le cadre d'un projet de loi réformant leur statut.

Pierre BAUBY

(1) Dans le débat, Jean Maisonnat, député PCF, a déclaré au nom de son groupe : « Quelle différence de nature y a-t-il entre une liste qui a obtenu 4,5% des voix et une autre qui a atteint 5,1%? Il y a quelque chose qui nous échappe au plan de la démocratie lorsque l'on veut fixer, de façon arbitraire, je le répète, des seuils. Je parle d'arbitraire parce qu'il n'existe aucune disposition qui satisfasse l'esprit lorsqu'il s'agit de fixer un pourcentage. Les petites formations politiques, les groupements, sont l'expression d'un pluralisme qui marque la vie de notre pays et traduisent une diversité dont nous devons tenir compte. Il serait vain et dangereux de vouloir les éliminer. »

DECENTRALISATION

En marge des municipales

Le projet de loi sur les compétences adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, s'il manifeste la volonté réelle du gouvernement de donner plus de pouvoir aux collectivités locales, comporte cependant un certain nombre de points qui mériteraient d'être précisés.

Nous examinerons plus en détail le texte définitif ultérieurement. Nous tenons cependant dès aujourd'hui, à soulever deux questions....

1. LES ÉLUS LOCAUX ET LE POS :

La section 1 du projet consacrée à l'urbanisme, prévoit (Ch. III; art. 25), que « le plan d'occupation des sols est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune ».

Nul n'ignore, compte tenu des législations foncières, héritées d'avant le 10 mai, quelle

incidence a sur la valeur des terrains le fait qu'ils soient ou non inclus dans un POS. (En moyenne, leur valeur décuple du jour au lendemain).

On peut donc craindre, si la réforme de décentralisation ne s'accompagne pas d'une profonde réforme du système foncier, que les élus communaux, à la suite de cette loi, soient contraints de faire face à une forte pression des groupes immobiliers et des propriétaires fonciers.

Une telle situation, loin de servir les intérêts des travailleurs, mettrait alors les élus communaux de gauche, dans des situations extrêmement difficiles, et permettrait aux élus de droite de poursuivre leur politique d'avant le 10 mai dans de meilleures conditions.

suite page 17

Elections en Corse

«CET EVENEMENT N'EST RIEN SI ON NE LE CONSIDERE PAS COMME UN COMMENCEMENT»

Un mois après que le rideau soit tombé sur le premier acte de la régionalisation en Corse, on peut s'interroger sur la portée de l'élection du 8 août. Au premier coup d'œil, la Corse «régionalisée» ressemble comme une sœur jumelle à la Corse «centralisée»; les attentats continuent à bleuir les nuits corse et la pulitichella a permis au clan de gauche de s'arrimer au fauteuil de la présidence de région.

Il est certainement trop tôt pour mesurer les effets du statut particulier, mais il n'est pas trop tard pour analyser le sens des 136 063 bulletins déposés dans les urnes de l'île. Plus qu'un changement en soi, l'élection a révélé les changements profonds qui ont fait bouger la Corse depuis dix ans et qu'un système électoral vicié a pu camoufler longtemps.

La percée autonomiste ne date pas d'aujourd'hui. L'apparition de ce courant comme force politique avait déjà été sanctionnée dans les faits à Aléria et plus encore à Bastélica. A travers une action continue contre l'accaparement des terres par les colons, contre les barbouzes, contre les clans... les autonomistes ont acquis la confiance de larges couches du peuple corse. Les chefs de clans, les représentants de l'Etat, les dirigeants des partis continentaux n'ont voulu voir en eux qu'une poignée d'agitateurs sans lien avec la réalité insulaire. 17 500 Corses leur ont apporté un démenti cinglant et les sept premiers candidats de l'UPC (E. Siméoni), ainsi que Dominique Alfonsi, tête de liste du Partitu popolare Corsu, siègent à l'Assemblée de Corse.

C'est pourquoi, notre parti est favorable à ce que dans des délais très brefs, la loi foncière de décembre 76 soit abrogée et que soit mise sur pied une législation mettant en cause sérieusement la spéculation foncière et immobilière.

2. LES POUVOIRS DES ÉLUS EN MATIERE ÉCONOMIQUE :

L'avant projet de loi du ministère de l'Intérieur publié fin 81, détaillait bon nombre de pouvoirs accordés aux collectivités locales : (article 73, section 7 de l'avant projet). Le présent texte sur les compétences n'en fait plus mention.

Quelle est la signification de cette modification? Crainte que des distorsions trop importantes ne se fassent jour entre la poli-

LA CHUTE DES CLANS

La deuxième tendance à retenir de ce scrutin, c'est la baisse d'influence des clans, tant celui de Rocca-Serra que celui de Giacobbi.

Le 10 mai 1981, Valéry Giscard d'Estaing rassemblait 77 000 voix sur son nom, le 8 août l'ensemble des droites (trois listes) n'a eu que 55 000 voix dont 38 000 seulement pour Rocca-Serra qui avait le soutien du RPR et de l'UDF. Le clan de droite perd donc 12% des suffrages et se stabilise comme lors de l'élection législative de juin 81 autour de 40%.

Le clan de «gauche», le MRG continue sa courbe descendante, de 35 000 voix en 78 il est passé à 33 000 en juin 81 pour tomber à 25 000 le 8 août, les trois listes radicales étant additionnées. La liste de M. Alfonsi, protégé du sénateur Giacobbi n'ayant recueilli que 14 084 soit moins que les autonomistes. La baisse des scores des partis clanistes révèle l'ampleur de la prise de conscience qui s'est effectuée en Corse et peut-être aussi l'ampleur de la fraude qui présidait aux précédents scrutins.

Mais ils ne sont pas les seuls perdants de cette élection, les partis de la gauche traditionnelle subissent un net repli. Le Parti socialiste paie autant ses tergiversations passées que les différentes manœuvres, divisions, exclusions qui ont marqué la préparation de l'élection. Traditionnellement faible en Corse, hésitant entre une union avec le MRG et le soutien aux revendications autonomistes, le PS n'a recueilli aucun bénéfice

politique économique de l'Etat, qui est actuellement orientée strictement vers le soutien à l'investissement, et la politique des collectivités locales? Crainte qu'une partie trop grande des collectivités locales tombant aux mains de l'opposition, les pouvoirs ainsi accordés ne soient utilisés pour infléchir, voire saboter, la politique de la majorité?

Ou bien simplement, volonté de ne pas codifier dans le détail, les nouveaux pouvoirs des communes et collectivités locales, de façon à pouvoir les limiter ou les élargir au gré de la conjoncture?

Autant de questions qui trouveront sans doute des réponses, dans les années à venir, et déjà dans le cadre de la prochaine bataille des municipales.

François LARGUIER

du statut mis en place par un des siens puisqu'il n'a eu que 10 000 voix et quatre élus (les deux listes additionnées).

Enfin, le Parti communiste a curieusement annoncé une stabilité de ses résultats alors qu'il a encore perdu 4 000 électeurs depuis juin 81 et qu'il ne représente plus que 11% du corps électoral. Présent dans les luttes sociales, le PCF a toujours rejeté les actions des dernières années pour le renouveau de l'identité corse. Timide dans la défense des emprisonnés, il a souvent amalgamé les actions violentes des nationalistes à celles des barbouzes et dernièrement avec celles des racistes. Acceptant du bout des lèvres le terme de peuple corse, le PCF est plus apparu comme le défenseur de l'unité nationale que comme le défenseur des droits du peuple corse.

Ces ambiguïtés de la ligne du Parti communiste ont d'ailleurs conduit à l'échec des discussions pour la présidence de l'Assemblée corse. L'UPC avait invité les partis de la gauche hexagonale à une rencontre, une seule condition était posée par Edmond Siméoni pour signer un contrat de majorité et élire un président de gauche : condamner explicitement les clans Rocca-Serra et Giacobbi.

Albert Ferracci, au nom du Parti communiste, devait refuser cette condamnation pour ne pas mettre en péril « les alliances contractées avec le MRG notamment au Conseil général de Haute-Corse et à la municipalité de Bastia ». Il s'est donc fait l'avocat du MRG accusé et y a peu d'être le principal fauteur de rupture du programme commun. Il donne ainsi une triste image des communistes à la jeunesse corse.

Grâce à ce jeu d'alliances troubles, c'est un homme du passé qui préside aux destinées de la nouvelle assemblée de Corse. La tâche n'en sera que plus difficile pour qu'un changement institutionnel se traduise correctement pour le peuple corse.

Une étape est franchie, d'autres peut être plus ardues s'annoncent : bataille pour l'épanouissement de la langue et de la culture, bataille pour une agriculture équilibrée, et surtout pour la création d'emplois sur place.

« C'est événement n'est rien si on ne le considère pas comme un commencement » disent les autonomistes; il serait bon aussi qu'il soit pour les communistes le commencement d'une réflexion sur le droit du peuple corse à disposer de lui-même.

Hervé DASTAR

LA RENTREE DES CLASSES

Avec les parents

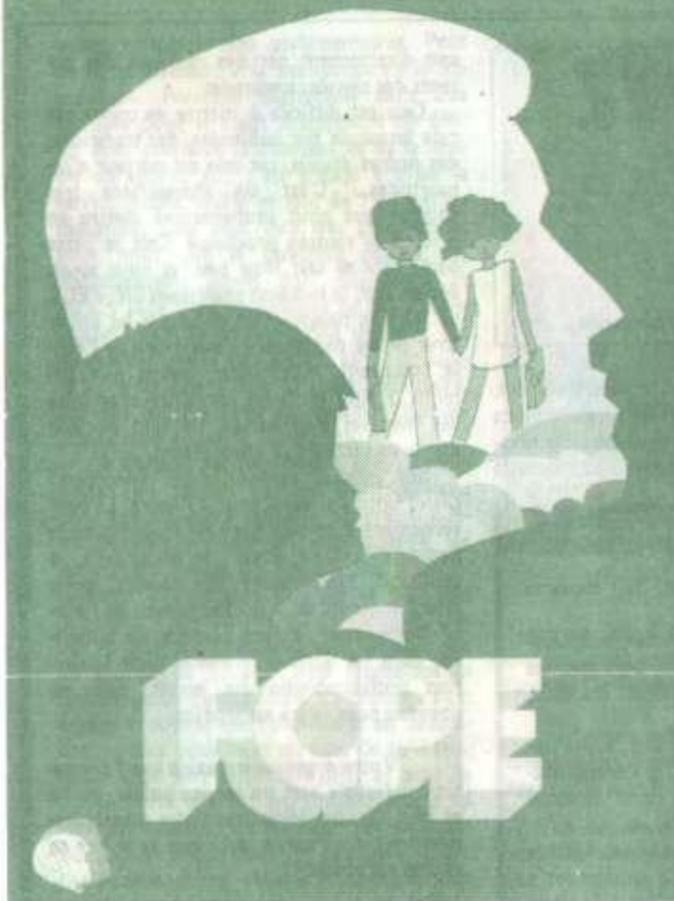
Nous inaugurons notre voyage à l'intérieur des organisations populaires par la Fédération des Conseils de parents d'élèves (FCPE). Pourquoi la FCPE? C'est qu'elle est l'une des plus importantes des associations populaires, qu'elle concerne des millions de jeunes et des millions d'adultes... Et aussi, septembre, c'est la rentrée des classes. Les pleurs des tout-petits, les « nouveaux » de la maternelle et le cœur un peu serré des mères et des pères qui les abandonnent pour la première fois, la fausse hardiesse des plus grands, l'appréhension à chaque changement d'école, le souci des jeunes et de leurs parents sur les débouchés professionnels en fin d'année, tous ces sentiments, ces inquiétudes individuelles recouvrent des problèmes de moyens, des problèmes politiques, des problèmes inscrits au cœur de notre société. Y intervenir, s'en préoccuper, agir, suppose l'organisation, l'organisation des parents d'élèves. Notre « voyage » nous a conduits à rencontrer des responsables de cette association, à prendre connaissance de ses documents, de ses actions, de ses revendications, à rencontrer Emile Gracia, secrétaire général de la FCPE et à interroger Brigitte Apothéloz, militante de notre parti, qui a évoqué son action dans un conseil de parents d'élèves. Des éléments recueillis, ressortent certains traits originaux : la rotation rapide des adhérents et aussi des militants, qui fait de la FCPE un véritable « vivier » militant pour les partis de gauche et les autres organisations populaires; la place importante qu'y occupent les femmes à tous les niveaux — 8 sont dans la direction nationale (1/3); l'importance du nombre des professions libérales et des enseignants parmi les militants, ce qui constitue une faiblesse, les familles populaires étant tout à fait insuffisamment organisées par et dans l'association. D'un voyage à l'intérieur de la FCPE, on ressort l'esprit préoccupé de tous les problèmes de l'école en général : l'école, sa place et son rôle dans la société, son ouverture ou non sur la vie, la question de l'emploi des jeunes, les questions d'éducation, la nécessité d'une seule école nationale, la place des parents et des jeunes dans l'école, ce qui a changé et ce qui n'a pas changé avec le 10 mai, etc. Une dimension n'a pas été abordée, qui nous paraît pourtant décisive : la dimension de classe. L'école n'est pas « l'école pour tous », chaque enfant égal à son compagnon; c'est souvent « l'école des laissés-pour-compte », c'est une école de classe. Il appartiendra à « Travailleurs » d'aborder cette question de fond, avec des responsables de la FCPE, d'autres militants, syndicalistes, ouvriers, enseignants : un sujet pour un autre dossier.

Camille GRANOT

SIGNES DISTINCTIFS

<p>Naissance : Printemps 1947, en continuité avec les conseils de vigilance de parents d'élèves créés par la Ligue de l'enseignement à la Libération. Rassemble déjà les parents des élèves du primaire et des maternelles; à partir de 1960, s'étend à ceux du secondaire.</p> <p>Objectifs : « Regrouper l'ensemble des parents d'élèves des établissements publics d'enseignement sans distinction, formuler des vœux » concernant les intérêts des élèves, des parents et de l'enseignement; « promouvoir et faire créer un service national public d'éducation gratuit ».</p> <p>Caractères : La FCPE se veut « un mouvement de masse, un mouvement d'éducation populaire, un mouvement à caractère social », une Fédération « unitaire, indépendante, démocratique ».</p> <p>Adhérents : 945 000 en 1981; le nombre d'adhérents a culminé à 1,2 millions en 1970 puis a baissé — reprise après 76, nouvelle chute en 1980.</p> <p>Organisation : 18 000 conseils locaux : 5 580 dans le second degré (collèges, lycées, LEP, lycées et collèges agricoles); 12 047 dans le premier degré (écoles maternelles et élémentaires).</p>	<p>Représentation: Dans les écoles, 52,8% des voix et 50% des sièges. Dans les collèges, lycées, LEP : 60,71% des voix, 62,98% des sièges. 208 000 délégués dans les instances de participation.</p> <p>Sa presse : « Pour l'enfant vers l'homme » pour les familles. « La famille et l'école » pour les militants.</p> <p>Un journal sonore hebdomadaire : Au 16 (1) 538. 69. 53, sur appel téléphonique des informations en matière d'éducation, les textes officiels, la position de la FCPE.</p> <p>Des services aux familles : — L'assurance scolaire et extra-scolaire — des séjours linguistiques — la rente éducation.</p> <p>Son Congrès de Bordeaux : 29, 30, 31 mai 82 : 500 délégués, dont 38% de femmes (parmi elles 44% sont mères de famille au foyer), répartis ainsi : employés 19,7%, fonctionnaires-enseignants 18,48%, mères de famille au foyer 16,96%, cadres moyens 15,15%, professions libérales 15,15%, cadres supérieurs 3%, ouvriers 1,82%, commerçants-artisans 2,12%, agriculteurs 1,82%, chefs d'entreprise 3%.</p> <p>Son adresse : Fédération des Conseils de parents d'élèves (FCPE) : BP 266 CIT 3, rue de l'Arrivée 75749 Paris Cedex 15. Tél. : 538. 72. 50.</p>
---	--

ensemble, une école pour les jeunes



Emile Gracia, secrétaire général.

Emile GRACIA répond à nos questions

Après le 10 mai, certaines revendications de votre association ont été acquises. Lesquelles? Et lesquelles restent aujourd'hui prioritaires et urgentes?

C'est vrai, le 10 mai a marqué profondément le changement dans la politique scolaire. Une des premières mesures, qui étaient une de nos revendications, a été de remettre en cause les suppressions de classes envisagées par le ministre Beullac. Cela a été très positif. D'autre part, le collectif budgétaire 81 a créé des postes supplémentaires qui ont permis de réouvrir des postes supprimés et de créer des classes et des postes nouveaux. Voilà une des premières revendications de notre organisation satisfaite. Cet effort a été suivi; à la rentrée prochaine, entre le collectif 81 et le budget 82, ce sont quelque 30 000 postes de plus. C'est un moyen important et concret d'amélioration du fonctionnement. Pour nous, ces postes sont utiles, mais cela n'est pas suffisant.

Il faut aussi une amélioration qualitative sur le plan du fonctionnement lui-même, technique et pédagogique, et sur le plan de l'organisation du système éducatif.

Sur le premier plan, c'est tout le problème de la formation des personnels : des postes ont été prévus pour augmenter les possibilités d'accueil des centres de formation. L'héritage était extrêmement lourd car la politique antérieure visait à supprimer des

postes dans les écoles et aussi dans les centres de formation... Il n'existait pas les personnels qualifiés pour occuper les postes créés. Il a fallu trouver des formules pour assurer le quantitatif et préserver le qualitatif... (1). D'autres mesures qualitatives ont été prises : aménagements des programmes, possibilités d'initiatives laissées aux établissements (2).

Le deuxième aspect qualitatif, c'est l'implication des usagers dans l'organisation du service public d'éducation; c'est la participation des parents et des élèves aux décisions élaborées et prises par l'administration. Sur ce point, des difficultés demeurent en raison d'incompréhension, de lenteurs, de résistances mais le climat a changé et s'est amélioré dans la plupart des administrations. Les avis sont sollicités et pris en considération au niveau ministériel, mais aussi académique et local, ce qui donne une réalité concrète à la participation. Elle existait avant mais le gouvernement se bornait à entendre et la caravane passait... Aujourd'hui, au niveau local, départemental et national, les avis sont sollicités sur les problèmes locaux comme sur les problèmes généraux (3).

Que reste-t-il maintenant? Il reste, il reste tout; pour la bonne raison que le fonctionnement sera en constante évolution.

Il y a toujours bien sûr, et surtout au niveau des lycées, des problèmes d'effectifs,

des problèmes d'accueil; il y a des problèmes d'accueil pour la formation professionnelle, c'est le problème des LEP, qui doivent accueillir 20 000 jeunes de plus à la rentrée, en formation initiale... et 50 000 jeunes dans le cadre du « plan d'insertion sociale et professionnelle » des jeunes.

Il y a un problème grave, dans le second degré, c'est celui du parc des locaux; il y a des besoins en construction et en remise en état. Le patrimoine de l'Éducation nationale est dans un état de délabrement inimaginable; dans le passé on a construit un CES par jour, il faut en reconstruire ou en remettre un par jour en état maintenant. (...)

Il y a enfin toute la transformation profonde du système d'Éducation nationale... Il y a un ensemble d'études et de recherches... qu'il faut harmoniser ensuite; il faut assurer la continuité de l'action éducative de l'école primaire au collège et au lycée, mais aussi repenser la place de la formation professionnelle dans le système d'ensemble, ne pas en faire le ghetto, revaloriser cet enseignement. Ce sont cela des revendications urgentes et prioritaires, car elles posent le problème sous l'aspect qualitatif. On aurait tort de dire : il suffit d'avoir un budget, avec des postes. On irait à un nouvel échec si l'on recommençait ce qui a été fait après 68,

suite page 14

POUR L'ENFANT. VERS L'HOMME

« Pour l'enfant, vers l'homme » revue pour les familles (350 000 abonnés).

créer des postes avec des personnels sans formation...

On peut signaler un changement de climat au sein des établissements du système public; un climat de confiance s'instaure; il durera ce qu'il durera... tant que la confiance n'aura pas été trahie. Les parents, les personnels ont le sentiment que la hiérarchie ne pèse plus comme avant... même si les structures n'ont pas changé... (4)

Comment voyez-vous la rentrée 82? Sur quelles revendications concrètes appelez-vous les parents à s'organiser et à se mobiliser?

Je vois la rentrée 82 avec son lot de difficultés; d'abord parce que c'est un événement dans la vie du pays: 10 millions de jeunes scolarisés dans l'enseignement public, le démarrage d'une activité pour 1 million de fonctionnaires, quelque 6 ou 7 millions de familles confrontées aux problèmes d'éducation, cela contient son lot de difficultés.

Des difficultés, il y en aura parce que, ici ou là, les locaux seront en mauvais état et que les parents et les enseignants ne l'accepteront pas; il y en aura dans la mise en place des personnels; il y aura sans doute des nominations tardives, des hésitations au niveau de la classe de première, des problèmes de moyens non adaptés, des problèmes d'effectifs dans les collèges en raison d'un déplacement des demandes d'admission du LEP vers les collèges.

En fait, la rentrée ne sera pas pire que les autres années; les 30 000 postes insufflés devraient se sentir même si chaque école, chaque collège n'a pas de moyens supplémentaires.

Quant à nous, nous souhaitons que le changement se traduise — c'est un vœu de notre Congrès — par une modification des rapports entre les personnels, les jeunes et les parents, qu'on aille vers un « contrat collectif ». Ce n'est pas aux parents de fixer le contenu, les méthodes de l'enseignement ni les objectifs, ni les programmes. Mais, il s'agit de savoir, et bien sûr d'être d'accord, sur ce qui va se passer dans l'école, dans la classe, afin que les personnels, les élèves, les parents soient informés du contrat. Donc en ce début d'année scolaire, dans les écoles, dans les collèges et les lycées, que les usagers

soient informés, connaissent l'établissement, qu'ils soient considérés comme des éléments de l'établissement. Pas pour mettre la révolution, mais pour être tout à fait dans le

LES REVENDICATIONS

— une école de la réussite pour tous,

— un contrat social d'éducation élaboré par les parents, les personnels d'éducation, les élus, les jeunes,

— l'accueil, dès 2 ans, si les parents le souhaitent, à l'école maternelle, en milieu rural comme en zone urbaine,

— 25 élèves par classe à tous les niveaux,

— des moyens appropriés dans les zones prioritaires,

— un accroissement des possibilités de formation dans les lycées d'enseignement professionnel,

— la gratuité des manuels, fournitures, transports et charges résultant de l'activité scolaire,

— un statut délégué-parent, permettant de siéger dans les commissions officielles de l'Education nationale sans perte de salaire.

Avec les organisations du CNAL*, la FCPE exige la mise en place d'un grand service public, unifié, laïc de l'Education nationale, décentralisé et à gestion tripartite (pouvoirs publics, personnels, usagers).

* CNAL: Comité national d'action laïque.

Il est composé de 5 organisations: la FCPE, la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, la Fédération des délégués départementaux de l'Education nationale, la Fédération de l'Education nationale, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège.

coup de la vie scolaire... Impliquer les usagers à la vie de l'école, en faire des partenaires, soit par l'intermédiaire des associations

soit directement par des réunions des parents des classes concernées.

Cela est difficile à mettre en œuvre car cela bouscule des habitudes, des traditions, des ordres établis, car cela est porteur d'inquiétudes... C'est un changement très concret que nous souhaiterions mettre en place à la rentrée prochaine. Cela se passe déjà, cela se sait trop peu, et nous avons décidé avec le syndicat enseignant SNI-PEGC de faire le recensement de toutes les initiatives prises concernant l'ouverture de l'école (réunions, expériences, appels aux parents...) pour les faire connaître et en faire des modèles d'initiatives. Ce sont des éléments de facteurs de changement.

Sur quelles revendications concrètes? Celles dont j'ai parlé tout à l'heure. Le gouvernement a changé mais les revendications demeurent. C'est donc: le quantitatif, le qualitatif, l'implication des parents, qu'ils soient moteurs dans le changement de l'école. Notamment, il faut prendre des initiatives dans les actions à mener pour l'insertion professionnelle des jeunes; cela est nouveau pour notre association.

Votre organisation exige que l'Education nationale soit un service public, unifié et laïc. Quelles initiatives votre association prendra-t-elle l'année qui vient pour que se réalise cet objectif?

C'est effectivement notre revendication fondamentale puisque la Fédération a été créée en 1947 pour ça. Quelles initiatives?



Nous continuerons d'exercer une pression aussi bien auprès du ministre, du gouverne-
suite page 15

ment, qu'auprès des parlementaires. Pour nous, le candidat à la présidence de la République, François Mitterrand dans une formule dont il s'agit maintenant de définir avec précision le contenu, et de le mettre en application, s'est engagé à créer le service public unifié et laïc de l'Education nationale. Cela veut dire très précisément pour nous que le caractère propre des établissements privés doit disparaître et qu'il y aura donc intégration de ces établissements dans le service public unifié et des personnels qui le souhaitent, sans contrainte ni spoliation et avec le temps nécessaire, car cela coûtera aussi des sommes considérables, nous en avons conscience.

Le Conseil des ministres a pris au mois d'août un certain nombre d'engagements pour commencer à réfléchir, en créant quatre commissions sur la carte scolaire, les personnels... Nous n'y voyons pas d'inconvénients à condition que sur le plan des principes il n'y ait pas de dérapage et que sur le plan du calendrier cela ne soit pas un moyen de différer trop longtemps la réalisation de l'unification. Le ministre s'est engagé à donner des conclusions en novembre; ce sera pour nous un test. Ce qu'il faut saisir, c'est que pour la FCPE, et pour le CNAL, dont elle est une composante, il ne sera pas question de transiger sur un point qui paraît fondamental: le caractère propre des établissements. Pour la Fédération, tous les établissements du service unifié doivent obéir aux mêmes règles de fonctionnement, même si une part est laissée aux usagers de la collectivité scolaire pour certaines initiatives. Avec la disparition du caractère propre, doit disparaître la possibilité à des établissements privés de nommer et de révoquer des personnels dépendants de l'Etat puisque rétribués par l'Etat.

Nous exercerons une pression constante et sur le gouvernement, mais aussi auprès des parlementaires, notamment des parlementaires de gauche qui se sont engagés sur un programme très précis. Auprès de l'opinion publique, nous mettrons en œuvre nos forces militantes pour porter nos revendications, nos exigences et continuer ce que nous avons fait précédemment, mobiliser sur le problème de la nationalisation par des fêtes de l'école publique, des rassemblements, des colloques...

Notre objectif, c'est que dès la fin de la législature, les conditions de l'unification soient réalisées: qu'en soient définies les conditions générales, que soit largement amorcé le processus d'intégration des établissements et des personnels... Cela se fera par voie législative. Ce que nous souhaitons, c'est que le Parlement légifère, définisse le cadre général dans lequel se situera le service public unifié de l'Education nationale. Après, il y aura le processus d'intégration qui se fera par négociations avec les établissements privés et le personnel, ce qui me paraît une



démarche tout à fait légitime et démocratique, celle qui consiste à négocier les conditions de l'intégration...

A votre avis, quelles mesures seraient susceptibles d'améliorer la vie associative dans notre pays?

Une des conditions, c'est la reconnaissance de ce mouvement associatif en tant que tel comme un élément de la vie démocratique du pays. Ce mouvement est très diversifié et intervient sur des problèmes particuliers, mais il faut reconnaître qu'il y a des intérêts communs qui ont du poids dans la vie du pays, des rôles à jouer dont le pouvoir politique doit tenir compte.

Une seconde condition, c'est d'associer le mouvement associatif à certaines études qui sont du domaine de ses compétences, bien sûr; il faut prendre en compte ses propositions tout en laissant au pouvoir politique sa responsabilité de décision. Il s'agit de ne pas intégrer le mouvement associatif dans les rouages de l'Etat, dans l'administration.



« La Famille et l'École », revue pour les militants (25 000 abonnés).

Il faut décentraliser les niveaux de décision pour qu'on prenne en compte la diversité de la vie associative, la diversité des problèmes.

Et enfin, il faut donner des moyens d'assumer les responsabilités qui impliquent le mouvement associatif. Il ne s'agit pas de donner des moyens de fonctionnement aux associations qui doivent être indépendantes, même économiquement, du pouvoir. Mais pour des actions qui font appel à des représentants des associations — consultations, travaux de commission, réponses à des invitations —, les membres de ces associations-là, travailleurs ou pas, doivent bénéficier d'autorisations d'absences, ne doivent pas subir de préjudices financiers et avoir une couverture sociale satisfaisante, qui les prémunisse des accidents des déplacements... Il ne s'agit pas de rétribuer l'activité: il s'agit d'éviter des préjudices. Nous entendons conserver à l'action du mouvement associatif son caractère bénévole et volontaire (5).

Mais nous considérons que tel ouvrier, tel salarié qui doit quitter son entreprise, son bureau pour assumer une activité prévue par la loi, par les textes réglementaires, doit pouvoir le faire sans remettre en cause l'intégrité de son traitement, sans risquer des observations pour absence, sans prendre des risques dans le cadre de cette activité-là. Cela est valable pour les non-salariés, je pense aux femmes au foyer, qui doivent faire garder leurs gosses, il leur faut une compensation qui permette d'assurer cette tâche.

Il faut donner ces moyens si on veut une véritable concertation; on peut le placer simplement sur le plan du fonctionnement. Mais nous, nous le plaçons aussi sur le plan idéologique; donner ces moyens-là, c'est en fait faire avancer la démocratie, c'est donner à tous les citoyens des possibilités égales d'assumer une mission d'intérêt général par l'intermédiaire de son appartenance au mouvement associatif. Nous pensons que le gou-

suite page 16

vernement de gauche doit précisément se distinguer d'un gouvernement de droite par des mesures de cette nature, qui évitent le recours à la bonne volonté ou aux possibilités de ceux qui ont les moyens. La bonne volonté ce peut être celle de militants sincères et indépendants, ce peut être aussi celle de mouvements qui se donnent les moyens politiques d'agir sur le mouvement associatif ou le fait de personnes disponibles de par leur profession, les professions libérales par exemple. Il faut sortir de ce cadre-là. Il faut que toute action d'intérêt général soit possible pour chacun, dès l'instant où le pays fait appel au mouvement associatif. C'est donner à chacun dans une démocratie plus large les moyens d'exercer réellement des droits nouveaux.

- (1) Il s'agit du système des « doublettes » dans le primaire et d'autres formules dans le secondaire qui ont permis d'assurer simultanément la formation des maîtres nouveaux et l'enseignement immédiat sur les postes créés.
- (2) Il s'agit des « projets d'action éducative », impliquant jeunes, parents et enseignants dans des expériences pédagogiques.
- (3) Il s'agit des « groupes tripartites départementaux » qui s'occupent de la carte scolaire, de la décentralisation de la mission Le Grand étudiant le fonctionnement des collèges, etc.
- (4) Un sondage réalisé par Publitérie pour le compte de la FCPE auprès de jeunes lycéens et collégiens, en avril dernier, indique que 81% du secteur public l'auraient effectivement choisi s'ils avaient eu le choix, alors que 9% auraient choisi l'enseignement privé; l'image de marque de l'enseignement public est moins noire et controversée que d'aucuns le proclament.
- (5) Il s'agit de la revendication de « statut de délégué-parents » avancée par la FCPE.



LES JEUNES ET L'ÉCOLE D'AUJOURD'HUI

Le thème d'étude retenu par le dernier congrès de la FCPE, à Bordeaux en mai dernier, a concerné « les jeunes et l'école d'aujourd'hui ».

Pour ce faire, la FCPE a fait réaliser un sondage d'opinion auprès de jeunes de 15-16 ans et réalisé deux questionnaires d'enquête, l'un destiné aux parents, l'autre aux élèves.

Voici le résumé des principaux résultats de l'étude réalisée auprès des parents :

Pour 79% des parents, leur enfant est très à l'aise avec ses camarades de classe, et pour 37% avec les autres élèves de l'établissement. Mais pour 49%, il ne serait que moyennement à l'aise avec les adultes qui l'entourent dans l'établissement scolaire et pour 54% moyennement à l'aise par rapport à l'enseignement qu'il reçoit.

Il semble que leur enfant profite de ses études parce qu'il enrichit ses connaissances pour 70% des parents, parce qu'il augmente ses savoir-faire pour 48%, qu'il affirme sa personnalité pour 41%, qu'il est heureux et épanoui pour 46%. Mais pour 37%, il ne se prépare pas du tout à sa vie professionnelle.

Pour 37% des parents, leur enfant est beaucoup intéressé par ce qui lui est enseigné en classe, mais pour 37%, cela dépend des matières. Pour 22%, l'enfant n'est que moyennement intéressé, pour 3% pas beaucoup et pour 1% il s'ennuie en classe.

En définitive, 44% des parents pensent que l'école ne prépare pas l'enfant à résoudre les problèmes qu'il connaîtra et 38% qu'elle n'est pas adaptée à la vie d'aujourd'hui.

Paradoxalement, pour 37% elle initie pourtant bien l'enfant aux langages et techniques modernes, mais 40% ignorent si l'enseignement lui permettra de trouver sa place dans la société.

De même, 30% des parents trouvent que l'enseignement que suit leur enfant est trop éloigné de la vie de tous les jours, 26% qu'il n'est pas assez pratique (et 23% trop théorique). Pour 10%, il ne correspond pas assez à ce que leur enfant veut faire et pour 2% il ne correspond pas du tout. Enfin, selon 9% des parents l'enseignement dispensé n'éveille aucun intérêt chez l'élève.

Si les parents avaient à juger des attentes de leur enfant, pour 58% l'enfant aimerait bénéficier davantage d'activités manuelles, pour 53% d'heures d'éducation physique et sportive plus nombreuses, pour 47% l'enfant attend des informations sur la vie après l'école et pour 42% les élèves aimeraient travailler plus souvent en groupe.



Un comité de parents d'élèves au jour le jour

Propos recueillis par
Hervé DASTAR

Une organisation de parents d'élèves telle que la FCPE est constituée de milliers de liens qui font des parents une force capable d'intervenir dans le domaine scolaire. Comme pour toute organisation populaire, ces liens ne se maintiennent et se développent que grâce à l'action constante de militants. Leur action s'apparente à celle des syndicalistes, mais elle est aussi spécifique; par exemple, le comité de parents est souvent le premier engagement militant des femmes. Pour savoir ce qu'est un comité de parents d'élèves vu d'en bas, nous avons demandé à Brigitte Apothéloz, militante du PCML, présidente d'un CPE de maternelle et membre du regroupement local de Gardanne (13), de faire le point sur son activité dans la FCPE.

Quel âge ont les enfants et quand ont-ils commencé à aller à l'école maternelle ?

Ils ont 7 et 5 ans. L'aînée y est allée à l'âge de 3 ans, c'est-à-dire en 1978.

Peux-tu décrire cette école ?

Le complexe scolaire maternelle-primaire du centre de Gardanne est une des écoles « lanterne rouge » de l'académie. Je m'explique, c'est une des dernières grosses écoles : l'école maternelle compte 7 classes; et les deux écoles primaires contiguës, l'une 10 classes et l'autre 15. Chacune d'elles a une classe de perfectionnement. Alors que les normes actuelles pour les écoles qui se construisent ces dernières années, sont de 3 à 4 classes maternelles et 10 classes primaires pour un groupe scolaire équilibré.

Quelles sont les répercussions sur les enfants ?

Elles sont énormes. On comprendra aisément que les écoles nouvellement construites sont des écoles à échelle enfantine. Tandis que, dans les grosses écoles, les petits sont plus ou moins perdus, se sentent plus ou moins dépassés et ont beaucoup de mal à se sentir en confiance; il faut parfois plus d'un trimestre pour que certains enfants se sentent à l'aise. C'est une école bâtie dans les années 50. Cette école maternelle avait été prévue initialement pour 5 classes... depuis 2 locaux préfabriqués sont venus s'ajouter dans l'espace récréatif et quelques autres m² ont encore été enlevés au profit du GAPP.

La situation est identique pour les deux écoles primaires. L'ancien directeur de l'une d'elles interdisait aux enfants de jouer aux billes et à la corde à sauter, faute de place.

Il s'agit donc d'un complexe à problème. Quelle était à ton arrivée, en 1978, l'organisation des parents d'élèves ?

Depuis quelques années déjà les parents étaient habilités à pénétrer dans les écoles maternelles et primaires, par l'intermédiaire des « conseils d'école ». Des élections ont lieu durant le premier trimestre scolaire. La FCPE était présente, avec des listes complètes sur le primaire et avec deux ou trois noms de délégués

et suppléants en maternelle, sur les 5 sièges à pourvoir (5 délégués, 5 suppléants). Les parents adhérents de chaque école se regroupant en « conseil de parents d'élèves - CPE ». Le CPE des écoles du centre était très faible.

En 1978, j'ai donc essayé avec l'aide du regroupement local de la FCPE, de constituer une liste complète de parents adhérents sur la maternelle. Nous avons réussi à constituer une liste de 8 noms, cette année-là. Depuis, la liste que nous proposons à l'approbation des parents de l'école est complète chaque année.

Est-ce là l'essentiel de votre intervention ?

Les élections ne sont pas un objectif en soi. Elles permettent, outre d'être présents à l'école, de connaître les problèmes qui surgissent et d'agir avec les enseignants. Elles permettent aussi de regrouper dès le début de l'année les



Brigitte Apothéloz et ses deux enfants.

parents les plus conscients des problèmes scolaires et ceux qui veulent militer dans notre association et de constituer un « CPE ». Dès la rentrée scolaire, nous essayons de regrouper tous les parents qui ont le souci des conditions de

travail et de vie de leurs enfants. Nous avons ensuite tout au long de l'année des réunions régulières pour discuter des problèmes rencontrés et préparer les actions.

Dans une école relativement traditionnelle comme celle du centre de Gardanne, quels sont les problèmes que vous rencontrez ?

Notre première bataille fut celle que nous avons menée pour obtenir une cantine maternelle et une bonne hygiène alimentaire scolaire, des repas équilibrés. Les enfants, jusqu'alors, mangeaient rapidement avec ceux du primaire dans une immense salle, très mal insonorisée et accueillant une centaine d'enfants; il y avait un second service pour le secondaire. Aujourd'hui, ils ont leur salle, avec un mobilier à leur taille et sont de 30 à 40. Le climat est plus propice et les repas plus équilibrés et meilleurs.

Dès 1979, nous avons été sensibles à l'effectif des groupes scolaires. Prenons le cas de la maternelle, l'effectif maximum est encore de 35 enfants par classe, même si depuis le 10 mai, il existe une tolérance de 30 enfants... c'est-à-dire que des écoles où l'association de parents d'élèves est active et implantée et où existe un lien entre enseignants et parents, les inscriptions sont arrêtées à 30 enfants; pour le reste, l'effectif est fonction du directeur ou de l'équipe enseignante.

Parents et enseignants confondus, nous sommes pour la réduction de cette école à 5 classes. Lors de la création d'une nouvelle école maternelle et primaire sur une ZAC en construction par tranches annuelles, nous avons mené une lutte pour profiter de cette création et essayer de désengorger l'école du centre. Nous voulions un nouveau périmètre scolaire qui permette d'envoyer des enfants dans la nouvelle école et nous demandions donc, dès 1979, l'inscription d'un nouveau complexe sur la carte scolaire. Il s'agissait en plus pour nous d'essayer d'harmoniser les écoles quantitativement mais aussi de les rendre homogènes et d'éviter que les écoles du centre deviennent des écoles-ghettos « réservées » de fait aux enfants immigrés. Cette lutte fut menée localement et animée par le conseil de parents d'élèves du centre. La quasi-totalité des parents avaient très bien saisi nos objectifs et nous ont soutenus; il n'en fut pas de même ni pour la mairie, ni pour le PCF qui se sont opposés à nous. Avec le soutien de la municipalité, nous aurions pu gagner, nous en sommes convaincus. Ils ont eu peur du poids financier d'une nouvelle école et ont fait des analyses électorales; un problème d'école sur les bras au moment des prochaines municipales; ils ont préféré baisser la tête et ils nous ont traités de réunions en réunions jusqu'en juin.

Nous essayons donc non seulement d'avoir

suite page 18



des ripostes coup par coup, mais aussi d'avoir une action... c'est-à-dire pas seulement de demander la construction d'école au fur et à mesure des besoins, mais essayer de profiter des créations nouvelles pour améliorer les anciens bâtiments et les conditions scolaires des enfants et des enseignants.

Exemple d'actions au coup par coup : le remplacement des enseignants et ce dans les jours qui suivent une absence. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cela ne va pas de soi. Au fil des années, nous nous sommes aperçus que plus les parents intervenaient rapidement en liaison avec les enseignants, et plus ces écoles obtenaient dans les deux ou trois jours un nouvel enseignant. Entre nous, nous disons qu'il y a des « écoles sur la liste rouge » et nous essayons de faire que toutes les écoles de la commune soient sur cette « liste rouge ». Comment intervenons-nous? En occupant pacifiquement l'école (une vingtaine ou trentaine de parents suffisent pour commencer), à coups de téléphone à l'inspecteur départemental, au rectorat, par l'envoi de télégrammes de protestation. Nous réalisons des panneaux explicatifs et nous diffusons l'information par tracts. Ces ripostes vont aussi dans le sens de l'accroissement du nombre des maîtres. Nous exigeons plus d'enseignants pour qu'aucun remplacement que ce soit suite à une maladie ou pour un stage, ne pose problème. On le ressent clairement : toute action ponctuelle est un élément d'un objectif ou d'une revendication globale. On fait ainsi avancer la réalisation de cette revendication mais aussi on fait progresser chez les parents l'idée que l'école c'est aussi leur affaire.

Nous venons de voir quelques-unes des actions menées ces dernières années par votre CPE. Peux-tu nous expliquer son fonctionnement?

Comme je l'ai souligné, sur chaque école en principe, les adhérents de l'association consti-

tuent un comité de parents. De fait, à Gardanne, nous avons constitué un CPE par complexe scolaire. Pour diverses raisons : pour être un groupe plus consistant, plus dynamique, pour se sentir plus fort, pour que la réflexion et l'action soient plus approfondies. Et de plus, que ce soit en maternelle ou en primaire du centre ville par exemple, les problèmes fondamentaux sont les mêmes. Cela permet aussi d'épauler l'action sur une école où il y a moins de parents, d'unifier et de renforcer une action.

Autre problème : dans cette école, il y a beaucoup d'enfants immigrés, avez-vous réussi à faire participer leurs parents à vos actions?

Effectivement, ces écoles ont un fort pourcentage d'enfants immigrés : 30% en maternelle et près de 10% en CM2, effectif qui s'accroît au fil des années. A la rentrée de 1981, nous avons pour la première fois organisé une réunion à l'attention de ces parents. C'est-à-dire que notre CPE après avoir appelé à une première réunion ouverte, en a organisé une seconde avec traduction en langue arabe. Nous avions mis des affiches en français, en arabe, en espagnol et en italien devant les écoles et dans les quartiers. Nous avons eu une bonne trentaine de participants avec une forte proportion de parents maghrébins qui ont pu ainsi discuter avec nous par l'intermédiaire d'une maman arabe, qui s'est inscrite sur la liste pour les élections. Ce fut passionnant et très profitable pour le CPE. Cette maman, durant toute l'année, est restée notre trait d'union. Je pense que nous recommencerons cette année.

Nous venons de voir un peu le militantisme des parents d'élèves qui demande quand même pas mal de temps, il faut le reconnaître, pour mener des actions, structurer un comité, agir sur le plan local et suivre les actions départementales et nationales.

Oui, cela exige beaucoup de temps et c'est pas toujours rose. Il y a quand même pas mal de

parents qui sont prêts à faire quelque chose, mais ils ne voient pas toujours très bien comment s'y prendre. Le plus dur, c'est d'arriver à se réunir régulièrement, à bien préparer les ordres du jour, les actions. Il faut toujours se préoccuper d'organiser le travail, de répartir les tâches entre les parents (ne pas en laisser sur la touche, ne pas submerger certains), d'utiliser les compétences de chacun.

Les problèmes que brassent les parents d'élèves sont directement politiques. Quand ils se battaient pour des classes sous Giscard, ils se heurtaient à Giscard. Quand ils se battent pour une cantine? Ils ont la mairie comme interlocuteur, qui à Gardanne est communiste; ils ont l'inspection académique, qui aujourd'hui dépend d'un gouvernement de gauche. Est-ce que cela ne crée pas des divisions dans un comité de parents?

Mais certainement! A chaque fois qu'il a fallu mener une action d'envergure, nous avons eu des problèmes d'unification. A l'intérieur de l'association car il y a eu des parents qui n'étaient pas d'accord, sur les objectifs, sur les modalités et les moyens d'action que nous envisagions. A l'extérieur, nous avons eu, à un certain moment, des contradictions importantes avec la municipalité et avec la section du PCF (mais pas avec l'ensemble des communistes).

Mais l'essentiel est, je crois, d'aborder les contradictions, de les prendre à bras-le-corps et d'en discuter collectivement; de faire des réunions les plus massives possibles d'information et de formation militante. Cela donne des échanges d'idées parfois passionnés mais toujours passionnants. Certains débats, lorsque nous ne sommes pas arrivés à un accord, ont été sanctionnés par un vote à main levée et l'action s'engageait alors à partir des décisions prises à la majorité.

Cette vie associative démocratique a permis à notre association d'être active et de ne pas nous enliser dans les divergences.

Mais le fonctionnement démocratique n'est pas suffisant pour créer une association qui compte dans la vie d'une cité?

Non, bien sûr! Au fil des années et au travers des actions menées, des réunions d'information... une équipe dirigeante s'est tissée qui a permis à l'association de se développer. Sur les écoles du centre, il a fallu carrément créer un noyau. Cela a fait un peu comme une boule de neige : quelques personnes au départ, des contacts amicaux, un noyau un peu fort qui se retrouvait régulièrement et petit à petit cette boule s'est mise à grossir et à rassembler.

Et c'est vrai que par l'intermédiaire des parents d'élèves, nous retrouvons un peu tout ce qui bouge à Gardanne : des syndicalistes, des mutualistes, des membres de CIO, des conseillers municipaux, des militants d'organisations politiques, des membres d'associations, etc.

En étant actif sur l'école, on est au courant de tout ce qui se passe sur la commune. L'école c'est un peu comme un carrefour de vie, carrefour d'action, mais aussi d'idées, d'échanges. On est, par l'intermédiaire de l'école, au cœur de la vie d'une cité ou d'un quartier.

THOMSON

Les premiers pas d'une nationalisée

Six mois après la nationalisation de Thomson, où en est-on? S'il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives; certaines tendances se sont déjà affirmées, qui permettent de juger le profil que prend une nationalisation, et ce dans un secteur-clé de l'économie du pays.

Dans la droite ligne de l'ordre de mission de Dreyfus (alors ministre de l'Industrie) adressé aux nouveaux administrateurs généraux lors de leur désignation, qui précisait : « Les critères habituels de gestion des entreprises industrielles s'appliqueront à votre groupe »; Gomez* a commencé à élaborer une politique économique tout entière tournée vers la recherche de la rentabilité à outrance.

LES CHOIX ECONOMIQUES

— L'exportation de matériel militaire (surtout au Moyen-Orient) restera le pilier du groupe, la base de son développement ultérieur (Cf. encadré).

Cette exportation est une véritable affaire en or pour Thomson. Confronté à une forte demande des pays du Tiers Monde, contraints, du fait de la tension mondiale, de s'équiper en matériel sophistiqué, le groupe dispose là de débouchés quasi infinis. Une telle demande lui permet par ailleurs d'échapper pratiquement à toute contrainte pour la fixation des prix, contrairement à d'autres produits où les pays du Tiers Monde ont parfois plus d'atouts à jouer en face des pays impérialistes.

Cette dépendance d'approvisionnement dans un domaine essentiel constitue par ailleurs un moyen de pression politique et économique dont il est bien tentant d'user le cas échéant; sera-ce le cas?

— Au niveau de la gestion, chaque division

aura à prouver sa rentabilité propre, même si c'est dans le cadre d'une politique générale du groupe. Gomez a justifié son opposition à une direction centrale en ces termes : « Aucune de nos activités ne présente un caractère de service public. Toutes nos unités sont confrontées à une concurrence nationale et internationale très active. Le groupe Thomson, totalement décentralisé, constitue une fédération d'entreprises, dirigées par des responsables disposant de l'autonomie de décision. »

Ainsi, pas de politique économique, basée sur une planification de la production du groupe, tendant à réorienter celle-ci vers la satisfaction des besoins de la population. Au contraire, chaque division aura à faire preuve de sa propre rentabilité dans le cadre des lois du marché capitaliste. Voilà qui, au moins, a le mérite de la clarté.

Les conséquences d'une telle orientation ne se sont d'ailleurs pas fait attendre. Thomson ayant pour la première fois cette année déclaré un déficit de 180 millions de francs, Gomez a immédiatement indiqué qu'il ne garderait pas éternellement les secteurs déficitaires (Téléphone, tubes, médical, composants) si la situation ne s'y redressait pas! Et d'annoncer, d'ores et déjà, la suppression de 400 emplois à CGR (médical) en France, plus 80 licenciements en Italie, et ce après avoir laissé liquider l'usine de Vidéocolor à Ulm (RFA), dont la fermeture avait été décidée par la précédente direction (1300 licenciements).

THOMSON EN CHIFFRES

Effectifs :	120 000 personnes
Chiffre d'affaires (1981) :	43,6 milliards de francs
	dont 20,1 milliards de ventes à l'étranger (46%)
Dont Thomson CSF :	82 000 salariés
	25,1 milliards de francs de chiffre d'affaires
Activités :	
— équipement électronique (principalement militaire)	55,8%
— commutation publique	8,5%
— activités médicales	12,6%
— composants	11,7%
— informatique-bureautique	7,7%
— divers	3,7%

LA POLITIQUE SOCIALE

« Le consensus industriel à la française constitue l'un des objectifs que le gouvernement s'est fixés. La nationalisation est l'un des outils qui lui permettra d'y parvenir. » Alain Gomez.

Mais qu'entend-il au juste par consensus? Essentiellement trois choses :

- informer, expliquer au personnel les objectifs de la direction,
- intégrer « les partenaires sociaux » dans la vie de l'entreprise,
- développer les « cercles de qualité » pour encourager le dialogue « ascendant et descendant ».



Alain Gomez, Pdg de Thomson.

Comme on le voit, il s'agit essentiellement d'intégrer les travailleurs au fonctionnement et aux objectifs du groupe; sans toucher en aucune manière aux structures de décisions, au rôle négligeable qu'y jouent les salariés.

Mais surtout, quel tort réserve-t-on aux travailleurs que l'on invite si cordialement à participer à la glorieuse expansion de Thomson? Dans ce domaine-là aussi, Gomez a eu au moins l'intérêt d'être clair, estimant : « Les avantages sociaux seront à la mesure des bénéfices réalisés dans les différents secteurs. »... « Quant à l'emploi, les seuls vrais garants dans ce domaine seront notre rentabilité et nos succès sur les marchés nationaux et internationaux. »

Tout cela est fort inquiétant, car encore une fois l'intérêt des travailleurs est totalement subordonné aux lois du système capitaliste.

Qui plus est, en subordonnant l'emploi et les avantages des salariés à la rentabilité par secteur, on encourage la division, on favorise l'esprit corporatiste, protectionniste, chez ceux employés dans des secteurs rentables au détriment de leurs collègues moins bien situés.

suite page 20

LES CONTRATS DE SOLIDARITÉ

Signé en juillet, celui-ci porte sur le départ en pré-retraite de plus de 6 000 salariés du groupe. Par delà les conditions financières de départ que l'on peut juger insuffisantes, il est indéniable que l'embauche de 6 000 personnes (avec priorité aux jeunes) constitue un fait positif.

Fait positif dont il faut malgré tout nuancer l'analyse.

D'une part, la direction a refusé nettement l'hypothèse d'une signature d'un contrat de solidarité incluant la réduction du temps de travail. D'autre part, elle a obtenu du gouvernement une dérogation pour signer le contrat au niveau du groupe et non au niveau de chaque entreprise le composant comme c'est la règle. Cette possibilité a été utilisée à CSF et non à Brandt (4 000 des 6 000 départs).

Comme elle l'a confirmé, il n'y aura pas remplacement par établissement ou par bassin d'emplois, mais au contraire transfert entre les unités où étaient prévues des suppressions d'emplois et celles où le développement nécessite de nouvelles embauches. Une manière comme une autre de restructurer en douceur.

De même, les catégories principalement concernées par les départs seront les ouvriers et employés, alors que celles qui seront embauchées en remplacement se situeront à un niveau essentiellement d'ingénieurs et de techniciens.

QUELQUES CONCLUSIONS

A l'examen de ce qui précède, on s'aperçoit qu'il est encore prématuré de conclure dans le détail sur les conséquences qui découleront des nationalisations; la période est trop courte et trop de choses restent à mettre en place pour tirer un bilan définitif.

Nous risquerons néanmoins quelques conclusions sous la forme de deux questions sur lesquelles nous aurons à revenir dans les mois prochains pour tirer une analyse plus complète :

— comment le gouvernement, les directions des entreprises nationalisées, celle de Thomson en particulier, arriveront-ils à concilier une orientation économique générale qui reste typiquement capitaliste et impérialiste et la volonté

affirmée de mettre en place « un consensus industriel » intégrant les salariés à la défense de leur entreprise? Comment dans ces conditions, les travailleurs préserveront-ils leur autonomie? A ce propos, il conviendra d'étudier, et cela fera l'objet d'un prochain article, les buts recherchés par la loi sur « la démocratisation du secteur public ».

— dans quelle mesure les nouvelles décisions qui vont être prises interviendront-elles dans la politique suivie par les nationalisées?

Les décisions prises en juillet concernant la filière électronique ne manqueront pas d'avoir des conséquences importantes pour Thomson. Le groupe se situe, en effet, au cœur de tout projet de mise en place d'une filière française de l'électronique.

Le gouvernement a annoncé un plan d'investissement de 140 milliards de francs, la création de 80 000 emplois et la formation annuelle de 4 000 ingénieurs et techniciens supérieurs; c'est un programme ambitieux qui ne manquera pas d'avoir de multiples implications, qu'il faudra suivre de près, pour les travailleurs.

De même, quel sera l'impact de la prise en main par Chevènement d'un super-ministère Recherche-Industrie dont la mission ne se bornera pas, bien que ce soit un de ses objectifs fondamentaux, à la mise en place de la filière électronique?

Quel est le contenu du « contrat » qu'a présenté Gomez au gouvernement, qui définit les grandes orientations qu'il entend mettre en place concrètement pour Thomson dans l'avenir?

Enfin, et en ce qui nous concerne, c'est fondamental, dans quelle mesure les déclarations de solidarité avec le Tiers Monde du chef de l'Etat (Cancun, etc...) rentreront-elles (ou pas) en application pour la définition de la politique économique du groupe?

* Administrateur général de Thomson-Brandt. Fait ses débuts militants pour l'Algérie française comme chauffeur de Lagailarde. Puis rencontre la « lumière » en la personne de Chevènement avec qui il fonde le CERES. Pantoufle ensuite dans l'industrie où il trouve l'âme sœur avec Francine (Pdg de Waterman). Il a gardé de ses jeunes années une image de « baroudeur de l'industrie », d'homme d'ordre et d'action qu'il se plaît volontiers à cultiver.



LES OUBLIÉS DE LA NATIONALISATION

Thomson réalise une part importante de sa production en sous-traitance (40% pour CSF). Si pour certains produits précis, rentrant dans la composition du matériel Thomson, ce choix peut être justifié, il n'en reste pas moins que la majeure partie de la sous-traitance ne se justifie que par une volonté délibérée de disposer de conditions de production les plus rentables possibles. Rentables aussi bien du point de vue du coût de la main-d'œuvre que des capacités d'adaptation en fonction de la charge de travail que fournit le groupe. Une unité de Thomson sous-traite en effet une partie de sa production à plusieurs entreprises, qui elles-mêmes travaillent en général avec plusieurs grands groupes en même temps. Combien sont-ils à travailler dans ces PME apparemment indépendantes, mais qui jouent en fait le rôle de régulateur pour les monopoles? Comment arriver à briser cette grande division entre les travailleurs des grosses entreprises et ceux de ces petites boîtes, souvent faiblement organisés, et dont les moyens de pression sont très limités? Il semble dans un premier temps important que les organisations syndicales dans les grands groupes se saisissent des possibilités offertes par la nationalisation (dans les CA, les CE et CCE) pour obtenir le maximum d'information sur la sous-traitance. Une coordination (contacts, participation aux inters) pourrait alors s'établir entre elles et les structures inter-pro. intervenant sur les lieux géographiques où sont situées les entreprises sous-traitantes.

LE 21 SEPTEMBRE, LA LOI SUR LES OFFICES DES PRODUITS AGRICOLES PASSE DEVANT LE SENAT

Des sujets d'inquiétude pour les viticulteurs

Cet été 82, comme en 81, les viticulteurs sont entrés en action, et ont contrôlé les transports de vin. Les 1^{er} et 31 juillet, ils ont organisé les opérations « sourire jaune » : informations sur la situation de la viticulture et péage gratuit pour les automobilistes.

Dans cette période passait en première lecture à l'Assemblée nationale, le projet de loi n° 323 « relatif à la création d'offices d'interventions dans le secteur agricole ». Alors que le gouvernement proposait au Parlement ce qu'on appelle plus couramment la loi sur les offices par produits, il était juste que les viticulteurs, entre autres, réaffirment leur mécontentement ainsi que les craintes pour l'avenir de leur profession.

Leur mécontentement? Il est dû à l'effondrement de leur revenu, au non-respect du prix minimum par les négociants, au trop fort volume d'importation. Leur crainte : c'est que « ne puissent être mises en application certaines modifications de la réglementation communautaire qui constituent un progrès » bien qu'insuffisant. Ils sont sceptiques sur la mise en place de l'office du vin tant attendu mais qui « a été peu à peu vidé de sa substance ».

La réforme de l'organisation des marchés agricoles était inscrite dans la plate-forme présidentielle de François Mitterrand. Un avant-projet de loi avait été soumis aux organisations professionnelles le 9 mars 82. Depuis, comme le souligne la revue de la FNSEA, « de la majorité comme de l'opposition, au sein d'un débat constructif, de nombreux amendements sont intervenus ». Rien à redire quant à l'abondance des amendements, beaucoup plus par contre quant à leur objet : atténuer la réforme en limitant le pouvoir des offices, laisser planer bien des incertitudes et des ambiguïtés!

Il y a 26 articles en tout. Nous ne retiendrons que les principaux. Le Sénat aura à se prononcer sur ce projet le 21 septembre 82. Vers la fin de l'année civile, elle sera mise en œuvre.

LE PROJET DE LOI SUR LES OFFICES

L'article premier crée les offices comme établissements publics à caractère industriel et commercial placés sous la tutelle de l'Etat.

Les missions des offices.

L'article second définit leurs missions « en conformité avec les principes et les règles de la politique commune ». L'ombre de Bruxelles plane déjà. Monsieur Cellard, secrétaire d'Etat à l'Agriculture, a souligné d'ailleurs qu'il avait bien dû suivre les avis du Conseil d'Etat et des communautés, s'engageant néanmoins à reprendre « autrement, dans les décrets, certaines pré-occupations des viticulteurs ». Il est vrai que courant juillet une réforme des règlements vinicoles communautaires fut obtenue.

Pourtant, il faut bien souligner, car le projet de loi le fait lui aussi, que ces missions fort louables se situent « dans la limite des compétences que la présente loi leur confère », à savoir de la communauté et de la libre circulation des produits.

et les délais de paiement et la protection et l'information des consommateurs.

2. De contribuer à garantir un niveau de vie équitable à tous les agriculteurs dans le cadre d'une politique différenciée de formation des revenus.

3. De contribuer à maintenir et à développer l'agriculture de montagne et des zones défavorisées.

4. D'améliorer la connaissance du marché et des structures de la production, de la transformation et de la commercialisation, en rassemblant les données et prévisions nécessaires à la gestion du marché et en recueillant les informations utiles pour connaître les charges et les marges moyennes aux divers stades de la filière.

5. De renforcer l'efficacité économique de la filière en participant à l'orientation de la pro-



Dirigeants des Comités d'action viticole.

Quelles sont ces missions, retenues par l'article 2?

1. D'améliorer le fonctionnement des marchés pour assurer une juste rémunération des agriculteurs. Pour cela les offices :

— favorisent l'organisation des producteurs notamment sous les formes coopératives.

— favorisent l'organisation des relations entre les diverses professions intéressées.

— favorisent le regroupement de l'offre pour la mise en marché.

— aident à l'amélioration des conditions de concurrence, notamment pour les conditions

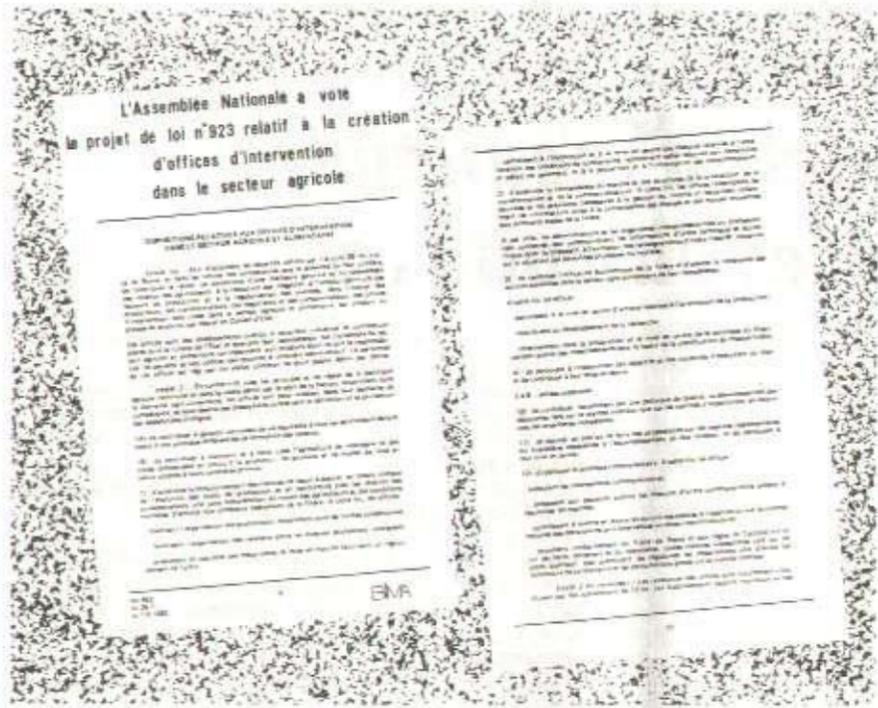
duction, au développement de la recherche et à la mise en œuvre de la politique de financement public.

6. De participer à l'élaboration des objectifs et des modalités d'exécution du plan et de contribuer à leur mise en œuvre.

7. « D'appliquer la politique communautaire. A cette fin, les offices :

— exécutent les interventions communautaires; — proposent aux pouvoirs publics les mesures d'ordre communautaire propres à régulariser

suite page 22



ser les marchés; — contribuent à mettre en œuvre les actions nécessaires à l'application sur le marché national des décisions de prix intervenues au niveau communautaire; — proposent, conformément au traité de Rome et aux règles du GATT, toutes mesures susceptibles, tant sur les plans qualitatifs que quantitatifs, de régulariser les importations afin d'éviter les distorsions de concurrence et les perturbations graves sur le marché intérieur. »

Financement et conseil de direction.
L'article 2 bis de la loi précise le financement de ces offices, tandis que le 3 décrit la composition du conseil de direction. Tous les représentants de toutes les professions de la filière seront représentés, depuis les producteurs jusqu'aux consommateurs en passant par les distributeurs et les pouvoirs publics. Les producteurs seront majoritaires parmi les professionnels tout en étant minoritaires dans ce conseil. Le président et le directeur ne seront point élus, mais nommés par décret.

Rôle de tutelle ou de consultation ?
L'article 4 fut, lors de cette session du Parlement, comme depuis le projet de loi fourni aux organismes professionnels, fort discuté. D'un côté, on ne confère plus aux offices qu'un rôle de consultation sur les programmes d'activités et les budgets des organisations interprofessionnelles des comités économiques agricoles et autres instituts ou centres techniques. D'un autre, ils pourront passer des « conventions » avec ces mêmes organisations; conventions dont on ne sait rien, car la CEE interdit les aides des Etats nationaux à leur agriculture. D'un côté, les offices perdent leur capacité d'intervention, de régulation et de choix; d'un autre, ils évitent tant que possible de tomber sous le coup de la législation européenne. Toute ébauche de décision positive étant soumise à cette réglementation, on ne peut s'étonner de ne glaner

que peu de mesures concrètes pour beaucoup de bonnes intentions.

VERS L'OFFICE DU VIN

A partir du 10^{ème} article, ce sont les dispositions relatives à la commercialisation des produits agricoles. Les articles 17, 18 et 18 bis précisent les compétences décrites au-dessus, dans l'article 2, quant à l'office des vins.

Le premier d'entre eux définit son champ d'action, « qui s'étend aux produits de la vigne autres que les raisins de table et les vins d'appellation d'origine ».

Le second oblige toute transaction entre viticulteurs, groupements ou caves coopératives et acheteurs, conclue au stade de la première commercialisation, à faire l'objet d'un contrat soumis au visa de l'office; l'absence de contrat entraînant l'interdiction de circulation.

Le troisième a été le plus discuté à l'Assemblée. Le voici in extenso:

« Dans le cadre de la réglementation communautaire, les produits viticoles seront contrôlés selon les principes et les modalités en vigueur.

« A cet effet, le négoce devra répondre aux critères permettant de garantir la régularité des transactions commerciales et les produits viticoles qui en seront l'objet devront transiter dans des chais préalablement agréés. »
« Les conditions d'application du présent article sont fixées par décret. »

Cet article voulait permettre à l'office de contrôler les importations en instaurant « les chais agréés » (au début de la discussion, le mot « importateur » remplaçait le mot « négociant »), c'est-à-dire que tout le vin (importé) devrait transiter dans ces chais ce qui permettrait de le contrôler tant en qualité qu'en quantité, mais ce n'est plus précisé dans la loi qui a été expurgée de son contenu.

Mais quelle efficacité accorder à ce contrôle dans le cadre contraignant de la réglementation communautaire qui permet la « libre circulation » des produits, qui demande à la France d'abroger la taxe sur les coupages?

Et surtout, la revendication « aucune importation en-dessous du prix communautaire », n'apparaît pas dans la loi.

Il ne suffit pas, comme l'a fait M. Cellard, de demander au négoce de « se montrer responsable et de ne pas se tourner vers la spéculation » pour que baisse le volume des importations.

SOUTIEN AUX REVENDICATIONS DES VITICULTEURS

Aujourd'hui, avant la promulgation de la loi et surtout avant la publication des décrets d'application, nous ne pouvons que juger sur les actes, sur les faits. C'est pour cette raison que nous continuerons de soutenir les revendications qui freinent la disparition de la petite et moyenne viticulture, qui assument la garantie d'un revenu couvrant les coûts d'exploitation et rémunérant le travail du viticulteur, qui établissent le monopole et le contrôle des importations, possibles que par une réforme de la réglementation européenne. Nous soutiendrons aussi toutes les revendications et mesures visant à restreindre les profits du négoce, qui vit du labeur des viticulteurs, alors que la loi (art. 1) veut concilier les intérêts des producteurs et des négociants; on se demande comment ?

En effet, tant que le capitalisme, et donc le négoce, sera en place les producteurs auront à se battre pour obtenir au travers du prix de leur récolte une juste rémunération de leur travail.

Daniel PIOCH



PALESTINE

Le drame d'un peuple

La région du Proche-Orient connaîtra-t-elle un jour une paix durable ?

Le peuple palestinien connaîtra-t-il un jour les douceurs du retour ?

Le Liban préservera-t-il son unité ? A quel prix et à quelles conditions ?

Claude LIRIA



La diaspora palestinienne

« Une terre sans peuple pour un peuple sans terre » disaient et répétaient les promoteurs de l'Etat d'Israël. Tout le drame palestinien, dès avant 48, année de la création d'Israël, trouve son origine dans cette thèse sioniste. Une thèse que l'histoire réfute.

En 1917, la Palestine, jusqu'à là intégrée à l'empire turc, compte environ 700 000 habitants dont 92% sont Arabes, de religion musulmane ou chrétienne. Ils cultivent 97% des terres.

Les Juifs autochtones sont à peine 20 000, mais déjà 50 000 Juifs européens ont débarqué en Palestine depuis 1881.

Jusqu'à là, la liberté religieuse est garantie, et musulmans, chrétiens ou juifs sont en bons termes.

Les choses auraient pu en rester là. Mais la plupart des nouveaux arrivants ne sont pas venus en amis. Ils reprennent à leur compte le projet défini en 1895 par le père du sionisme, Théodore Herzl : « Sur le territoire qui nous aura été assigné, (...) nous nous proposons de nous débarrasser des couches pauvres de la population en leur trouvant du travail de l'autre côté des frontières dans des pays de transit et en leur refusant tout droit d'emploi sur notre sol. Ces deux processus d'expropriation et d'expulsion devront être poursuivis avec discrétion et circonspection. »

En novembre 1947, l'ONU vote le plan de partage de la Palestine.

A cette date, les Juifs sont 700 000. Les 9/10^e sont composés d'immigrants d'origine polonaise, russe ou d'Europe centrale. Ils possèdent moins de 6% des terres. Les Palestiniens sont, eux, 1 300 000. Or, le plan de partage de l'ONU attribue royalement aux Juifs un territoire représentant 57% de la Palestine. De plus, les terres où doit se créer Israël, comprennent la plaine du littoral et les régions les plus fertiles, tandis que les Palestiniens ont juste droit aux régions montagneuses et stériles.

DE LA DÉCLARATION BALFOUR...

1917, c'est aussi l'année de la déclaration Balfour, du nom du ministre britannique des Affaires étrangères. La déclaration « envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif ». Les impérialistes anglais, qui entendent bien profiter de l'affaiblissement de l'empire ottoman, discutent avec les dirigeants sionistes. Mais les Palestiniens ne sont même pas consultés. En 1919, Balfour dira d'ailleurs crûment : « En Palestine, nous ne nous proposons même pas de consulter les habitants du pays. Le sionisme, qu'il ait tort ou raison, est beaucoup plus important que les désirs des 700 000 Arabes qui habitent actuellement la Palestine, et beaucoup plus important que les préjudices que ces Arabes peuvent subir. »

Dès lors, tout est dit. La suite ne sera qu'un enchaînement logique, une longue addition de terres spoliées, d'hommes expulsés et de combats sanglants.

... A LA CRÉATION D'ISRAËL

Après la première guerre mondiale, la Palestine passe sous mandat britannique.

En novembre 1947, l'ONU vote le plan de partage de la Palestine.

A cette date, les Juifs sont 700 000. Les 9/10^e sont composés d'immigrants d'origine polonaise, russe ou d'Europe centrale. Ils possèdent moins de 6% des terres. Les Palestiniens sont, eux, 1 300 000. Or, le plan de partage de l'ONU attribue royalement aux Juifs un territoire représentant 57% de la Palestine. De plus, les terres où doit se créer Israël, comprennent la plaine du littoral et les régions les plus fertiles, tandis que les Palestiniens ont juste droit aux régions montagneuses et stériles.

Le 15 mai 1948, l'Etat d'Israël est créé. Déjà, 450 000 Palestiniens — plus du tiers —

sont expulsés!

Mais les sionistes trouvent que la part du gâteau est encore trop maigre. En 1949, au terme d'une guerre de deux ans avec les Etats arabes voisins et malgré les actes de résistance de la population palestinienne, l'Etat d'Israël dépasse largement les limites prévues par l'ONU et occupe une grande partie du territoire où devait théoriquement s'installer un Etat palestinien.

PARQUÉS DANS 54 CAMPS

Au total, au lieu des 57% prévus, Israël occupe les 4/5^e de la Palestine. Ce qui signifie de nouvelles expulsions. Fin 1949, selon les chiffres officiels de l'UNRWA, organisme créé par l'ONU pour s'occuper des réfugiés palestiniens, 960 000 Palestiniens — soit les 4/5^e — sont réduits à l'état

suite page 25

DEUX MILLE ANS AVANT JÉSUS-CHRIST

Pour fonder leur revendication d'un Etat juif en Palestine, les sionistes ont inventé et propagé, au début du siècle, deux thèses sur le passé :

1. Que les Palestiniens arabes seraient les descendants des conquérants musulmans venus d'ailleurs, au VII^e siècle.
2. Que les Juifs seraient les descendants des Hébreux, venus en Palestine bien avant la conquête musulmane.

C'est deux thèses sont réfutées par le professeur de droit, Henry Cattani, né à Jérusalem en 1906 :

« La Palestine est un pays qui, de tout temps, a été habité par les Palestiniens. Il existe une fausse conception que les Palestiniens arabes ont habité le pays durant 13 siècles seulement et qu'ils sont les descendants des musulmans venus de la péninsule d'Arabie lors de la conquête musulmane du VII^e siècle. Or, cette théorie est historiquement fautive. (...) La population qui vivait alors en Palestine ne fut ni déplacée ni exterminée. Un certain nombre d'habitants embrassèrent l'Islam, mais la plupart d'entre eux, surtout les chrétiens arabes gardèrent leur religion. Les Arabes, il faut se le rappeler, sont un peuple pré-islamique et les Palestiniens, à la différence des Hébreux qui avaient envahi la Palestine vers le XI^e siècle avant J.C, n'étaient pas des envahisseurs, mais les habitants autochtones du pays. Ils étaient les descendants des Cananéens, des Philistins et autres tribus qui avaient habité la terre de Canaan depuis l'aube de l'histoire. (...) »

« Une autre fausse conception, d'ailleurs très savamment répandue, est que les Juifs de nos jours sont les descendants des Hébreux qui avaient envahi la Palestine dans les temps bibliques. Cette fausse conception a été forgée par les sionistes au début de ce siècle pour donner une apparence juridique à leur revendication d'un foyer national juif en Palestine. Ils se prévalent d'un "droit historique" sur ce pays. En droit, la revendication d'un territoire après 2 000 ans ou plus sous le prétexte d'un "droit historique" est une absurdité. Il n'est pas difficile de concevoir les bouleversements qui auraient lieu dans le monde si on reconnaissait à chaque peuple le droit de revendiquer des territoires sous le prétexte d'un "droit historique". Mais à part l'absurdité de la notion de "droit historique", en fait, la prétention sioniste est insoutenable, pour la raison que les Juifs de nos jours ne possèdent pas de lien racial avec les Hébreux de l'antiquité. »

En fait, les Juifs de descendance palestinienne sont une infime minorité. Les autres sont composés d'habitants de la Grèce, d'Egypte, de la Rome antique, puis d'Asiatiques, de Nord-Africains, d'Italiens, d'Espagnols, sans parler des Juifs russes, polonais, galiciens qui sont les descendants des Khazars, peuplade tartare du sud de la Russie, qui se sont convertis au judaïsme.

d'assistés, de « réfugiés ». 40% vivent parqués dans les 54 camps que dirige l'UNRWA.

A cette date, Israël comprend toute la Palestine, moins la Cisjordanie, qui sera rattachée à la Jordanie en 1950, et la Bande de Gaza qui passera sous l'autorité militaire de l'Egypte.

C'est encore trop peu! En 1967, au terme de la guerre des 6 jours, Israël occupe la Cisjordanie et la Bande de Gaza, parties intégrantes de la Palestine, plus le Golan syrien et le Sinai égyptien. Et de nouveau, la fuite pour des centaines de milliers de Palestiniens.

DISPERSÉS DANS UNE DIZAINE DE PAYS

En 1972, le nombre total des réfugiés palestiniens inscrits et habitant les camps s'élève à 1 500 000, répartis comme suit : —1/3 environ en Jordanie, —1/3 en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, —1/3 dans plusieurs Etats arabes (Liban, Syrie, Koweït), voire aux USA et en Europe.

Mais le peuple palestinien ne se limite pas aux seules personnes recensées comme « réfugiés ». Au total, la population palestinienne comptait en 1972 environ 3 300 000 personnes.

Aussi fastidieux soient-ils, les chiffres méritent d'être donnés pour comprendre ce que l'on appelle aujourd'hui si justement : « la Diaspora palestinienne ». Voici donc la répartition géographique (la dispersion, devrait-on dire) du peuple palestinien en 1972 :

Jordanie	1 100 000
Cisjordanie	700 000
Gaza	350 000
Israël	400 000
Liban	240 000
Syrie	180 000
Koweït	147 000
Egypte	33 000
Arabie Saoudite	32 000
Pays du Golfe	15 000
Irak	16 000
Libye	5 000
USA	25 000

En 1980, alors que 3 millions de Juifs sont installés en Israël et dans les territoires occupés depuis 1967, le peuple palestinien s'élève à 4 millions de personnes, dispersées comme suit : 623 000 vivent en Israël-même, 688 000 vivent en Cisjordanie occupée depuis 67, 404 000 vivent dans la Bande de Gaza occupée depuis 67. Le reste, soit 2 285 000 Palestiniens, vit en exil, la plupart dans les pays arabes.

Aujourd'hui, ce sont les Palestiniens du Liban qui vivent des heures tragiques. Des familles entières sont séparées par le départ des combattants de l'OLP, de nouveau dispersés aux quatre coins du monde arabe.

Tel est le bilan brut et incontournable du sionisme!

DES LOIS POUR CONFISQUER LES TERRES

Expulser des hommes, c'est une chose. Encore fallait-il s'approprier leurs terres. Ce à quoi se sont employés activement les dirigeants sionistes.

Dans les années 20 et 30, quand les sionistes, fraîchement débarqués en Palestine, n'étaient qu'une petite minorité, le recours à la force pour confisquer les terres des Arabes n'était pas encore « de mise ».

Aussi le premier procédé utilisé fut-il l'achat de terres aux propriétaires terriens « absents », c'est-à-dire habitant les villes. Les terres étaient achetées par les Agences juives telles que le Fonds national juif, et déclarées « propriété à perpétuité du peuple juif ».

Les paysans palestiniens n'avaient même plus le droit de s'y louer comme ouvriers agricoles.

Mais ce procédé n'était pas assez efficace puisqu'en 1947, les Juifs ne possédaient que 5,6% des terres palestiniennes.

Après 48, les procédés d'expulsion et d'expropriation devinrent plus expéditifs, en particulier par la destruction des villages arabes et les massacres, comme celui de Deir Yassine, dirigé par l'actuel premier ministre israélien, Begin.

Entre 1948 et 1973, sur un total de 475 villages, 385 ont été détruits. La majorité des terres attenantes furent confisquées par le Fonds national juif pour être allouées à des colonies juives.

Désireux de donner une couverture « légale » à cette entreprise de colonisation, l'Etat d'Israël promulgue une série de lois sur la propriété.

— En 1950, fut décrétée la loi des propriétés des absents. Elle confiait aux institutions sionistes les terres des réfugiés palestiniens. Or, étaient considérés comme « absents » non seulement les Palestiniens qui avaient fui vers les pays voisins, mais aussi ceux qui avaient simplement changé de villages ou de régions. Ce sont sur les terres confisquées au terme de cette loi que s'élèvent aujourd'hui la majorité des kibboutz sionistes.

— La loi d'urgence elle permettait au gouvernement de déclarer « zones interdites » pour des raisons de sécurité, certaines régions que les paysans refusaient d'abandonner. Cette loi fut aussi utilisée pour empêcher des réfugiés palestiniens de regagner leur foyer après la guerre de 48.

— La loi d'urgence de 49 : elle permettait de déclarer « zone de sécurité » toute la région située à 10 km au nord et à 25 km au sud du 31^e parallèle. Ainsi toute la région frontalière du Liban, de la Syrie, de la Jordanie, le triangle au centre du pays, la Bande de Gaza et l'axe Jaffa-Jérusalem sont devenues zones de sécurité.

— La loi sur les terres non cultivées en 49 : elle permettait au ministre de l'Agriculture de mettre la main sur « toute terre non cultivée pour garantir son exploitation ». Conjugée avec la précédente, cette loi facilita la confiscation des terres. D'abord le ministre de la Défense déclare une région « zone de sécurité » et en interdit l'accès aux paysans arabes. Ensuite, les terres en sont déclarées « non cultivées », et c'est au tour du ministre de l'Agriculture de les attribuer aux colonies juives voisines.

— La loi de l'acquisition de la terre en 53. Théoriquement, toutes les lois précédentes ne donnaient pas aux autorités le droit de propriété sur les terres confisquées ou réquisitionnées. Cette loi de 53 comble cette lacune en donnant au ministre des Finances le pouvoir de transférer la propriété des terres confisquées à l'Etat, par le biais de l'Autorité de développement. Une manière de signifier aux Palestiniens que désormais la situation est irréversible, le « retour » impossible.

Mais le 30 mars 1976, 28 ans après la création d'Israël, pour la première fois, une journée de grève est lancée pour protester contre les confiscations de terres. 80% des Arabes d'Israël, soutenus par un million de Palestiniens de Cisjordanie et de la Bande de Gaza, participent à cette grève générale. Dorénavant, le 30 mars sera célébré comme « le Jour de la terre ».

Ainsi se trouve mis à nu le mécanisme fondamental de l'entreprise sioniste, l'appropriation de la terre.





Lucien Bitterlin, président de l'ASFA.

INTERVIEW DE LUCIEN BITTERLIN, PRESIDENT DE L'ASFA

Jusqu'ou veut aller Israël

En attaquant le Liban, Israël avait pour objectif le démantèlement de la résistance palestinienne, présente dans le pays depuis une dizaine d'années. Mais en même temps, il visait le Liban lui-même dont l'agression a été facilitée par les graves dissensions internes qui agitent ce pays.

Après avoir été sous la coupe de l'empire ottoman, le Liban passe sous mandat français en 1922. En 1943, il accède à l'indépendance, sur les frontières de ce qu'on appelle le Grand Liban. Pour ménager les intérêts des différentes communautés, chrétienne et musulmane, un pacte national non écrit (1943) répartit les pouvoirs entre maronites (chrétiens) sunnites et chiites (musulmans). C'est ce qu'on appelle le confessionnalisme, système qui garantit une certaine représentativité aux trois secteurs de la population. Tout le problème, bien sûr, est de sauvegarder la bonne entente entre eux, sans prédominance de l'un au détriment de l'autre.

Selon certaines estimations, d'ailleurs controversées car elles datent de plusieurs années, la proportion des diverses communautés se répartit ainsi :

- chrétiens : 53%, dont 29% de maronites, 10% de Grecs orthodoxes, 6% de Grecs catholiques, 6% d'Arméniens,
- musulmans : 45%, dont 21% de sunnites, 18% de chiites et 6% de druzes.

Situés à l'extrême-droite de l'échiquier politique, les phalangistes, composés d'une partie seulement des maronites, s'opposent violemment à la gauche libanaise et palestinienne, composée non seulement de musulmans mais aussi de chrétiens qui refusent l'idéologie et le projet phalangistes.

Inutile de dire qu'Israël a tenté de s'appuyer sur les phalanges pour son propre compte.

Dans quel objectif exactement? C'est ce que nous avons demandé à Lucien Bitterlin, président de l'ASFA.

n'y a pas que des maronites chez les chrétiens; il y a aussi des Grecs orthodoxes, des Grecs catholiques, des Arméniens. Il faut savoir aussi que chez les maronites, il n'y a pas que des phalangistes : Raymond Eddé, Suleiman Frangieh sont aussi des maronites qui contestent le pouvoir des phalangistes ou kataebs.

Les phalangistes se sont organisés depuis 1936 en une force politico-militaire à l'exemple de ce qu'avait vu Pierre Gemayel, le chef du clan, en se rendant en Allemagne à cette époque. Il avait été très impressionné par ces organisations allemandes et aussi par ce qui se passait en Espagne. D'où le terme de phalanges, le même que celui des franquistes.

Les phalangistes avaient pensé que, dans l'environnement arabe, eux (qui ne se disent pas toujours arabes bien qu'ils appartiennent au monde arabe) avaient besoin d'une force militaire solide, structurée, pour défendre la communauté maronite.

Les phalangistes ont été très hostiles aux Palestiniens car ils considéraient que l'apport des Palestiniens dans la communauté arabe du Liban, et notamment chez les musulmans, déséquilibrait le rapport de forces. 500 000 Palestiniens augmentaient le quota des musulmans sunnites essentiellement. Et par là les phalangistes se trouvaient en position d'infériorité alors qu'ils se voulaient représentatifs d'un tiers de la population libanaise.

Les Israéliens, eux, ont considéré qu'ils avaient tout intérêt à morceler le Liban et à établir des alliances avec des minorités confessionnelles. Or, les phalangistes s'estimant minoritaires, craignant d'être envahis par les musulmans, ont cherché des alliances à l'extérieur : ils ont reçu l'alliance d'Israël qui se considérait comme un Etat minoritaire dans le monde arabe. Minorité plus minorité, ils ont trouvé un terrain d'entente

suite page 27

Les conflits entre Israël et le Liban ne datent pas de la dernière agression sioniste. Quelles sont les revendications territoriales d'Israël qui expliquent l'origine du conflit, hormis la dimension palestinienne?

Depuis toujours, Israël et le Liban ont été en conflit dans la mesure où Israël est un corps étranger dans la région mais considère que le Sud-Liban fait partie de l'ancienne Palestine.

C'est un point historique : lorsque, du temps de Clémenceau, il y a eu le découpage de cette région, et que le mandat sur le Liban a été accordé à la France, la partie sud du Liban qui était le nord de la Palestine a été accordée avec la Bekaa au Liban.

C'est-à-dire qu'au Mont Liban qui était essentiellement maronite, on a joint une partie de la Syrie qui était toute la Bekaa et on a joint le nord de la Palestine.

Ce qui fait que lorsque la Palestine est tombée aux mains des sionistes, ils ont considéré que le Sud-Liban était leur territoire et ils ont toujours désiré, depuis 1948, récupérer cette partie du Liban. Notamment à cause des eaux du Litani qui sont très utiles : le Sud-Liban est une région très fertile et les Israéliens y voient un moyen de résoudre leurs problèmes d'irrigation. C'est aussi une riche région agricole où il y a beaucoup de plantations que les Israéliens lorgnaient depuis toujours.

Depuis quelques années, Israël a obtenu le soutien d'une partie des chrétiens du Liban, les phalangistes. Le Liban a aujourd'hui un président phalangiste, Bechir Gemayel. Mais que sont exactement les phalanges qui prétendent assurer la sécurité de la communauté chrétienne du Liban? Pourquoi leur hostilité envers les Palestiniens?

Les phalangistes appartiennent à la communauté maronite. Mais il faut savoir qu'il

OLP, L'ORGANISATION D'UN PEUPLE

Dès avant la création d'Israël, le peuple palestinien a résisté aux occupants : turcs d'abord puis anglais et sionistes.

Dès 1919, les programmes politiques définis par les Palestiniens revendiquent un Etat national démocratique et laïc pour les juifs, les musulmans et les chrétiens.

Après 48, des groupes de fedayins venant de la Bande de Gaza lancent des actions armées contre Israël.

En 1964, la Ligue arabe fonde l'OLP avec une armée traditionnelle.

Le 1^{er} janvier 1965, El Fath, lance la lutte armée.

En 1968, l'OLP se modifie; Yasser Arafat devient son leader. L'organisation n'est plus l'instrument des Etats arabes mais une représentation indépendante du peuple palestinien. Tous les mouvements politiques, militaires et sociaux du peuple palestinien y sont représentés.

En 1970, Hussein de Jordanie tente d'anéantir la révolution palestinienne (massacres de Septembre noir) puis expulse les combattants de l'OLP.

En 1974, le sommet arabe reconnaît l'OLP comme unique représentant du peuple palestinien.

En novembre, Arafat prononce un discours historique devant l'Assemblée plénière de l'ONU. L'OLP a le statut d'observateur et est reconnue par 105 Etats comme seul représentant légitime du peuple palestinien.

En 1975, l'ONU condamne le sionisme comme étant une forme de racisme.

En 1978, l'ONU déclare le 29 novembre, « Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien ».

En 1979 et 80, Arafat est reçu officiellement dans plusieurs pays, Autriche, Portugal, Inde, Nicaragua...

Dans le cadre des résolutions de l'ONU, l'OLP propose depuis 1974 la création d'un Etat palestinien indépendant sur les territoires qui seraient restitués par Israël. Mais l'Etat sioniste refuse d'évacuer les territoires occupés après 67.



Les obsèques de Saleh, responsable de la Librairie « Palestine », le 1^{er} janvier 77. Au premier plan, Ezzedine Kalak, chef du bureau de l'OLP, lui-même assassiné en août 78.

depuis quelques années. En outre, Israël avait créé une enclave chrétienne dans le Sud-Liban, composée de gens qui ne sont pas forcément phalangistes mais qui se situent dans la même veine.

Quel est l'objectif à long terme d'Israël au Proche-Orient?

Israël a pour objectif de poursuivre le démantèlement du Liban et d'aller plus loin : de créer des enclaves non seulement au Liban (en créant peut-être un petit Liban chrétien) mais aussi en Syrie. L'objectif des

Israéliens était de pousser la guerre jusqu'en Syrie et de susciter un fractionnement de la Syrie, avec une enclave alaouite et une enclave sunnite, de façon à ce qu'il y ait dans toute cette région, jusqu'en Irak même, un éclatement des régimes. Il pourrait s'ensuivre également un mini-Etat kurde, un mini-Etat turkmène, etc. de sorte que toutes ces minorités créent une espèce de mosaïque, plus ou moins contrôlée par Israël. Voilà l'objectif d'un plan d'ensemble qui est d'ailleurs connu puisqu'il a été rendu public récemment. Il date de 1980. Ceci explique

sans doute le non-engagement des trois Etats arabes qui pouvaient s'engager depuis le 5 juin, c'est-à-dire la Syrie, l'Irak et la Jordanie.

Le même problème se pose évidemment pour la Jordanie, qui est aussi un Etat créé après la première guerre mondiale, dont une partie est purement palestinienne et l'autre essentiellement bédouine.

Les Israéliens pourraient pousser la Jordanie et la Syrie à entrer en conflit, en profiter pour les démanteler : faire de la Jordanie un Etat palestinien sous contrôle d'Israël, démanteler la Syrie en profitant des conflits qui existent à l'intérieur de l'Etat syrien.

Voilà l'objectif à long terme d'Israël.

Que peut-il arriver au Liban de demain; y a-t-il un risque de partition du pays?

Pour ce qui concerne l'avenir du Liban, il y a deux formes d'avenir. Avec un président qui a été le chef militaire des phalanges, on peut se poser la question du Liban de demain : sera-t-il un Liban maronite, phalangiste même, et favorable à Israël?

Mais il faut rester prudent, car n'oublions pas qu'en 1976, ce sont les maronites qui ont fait appel à la Syrie. Et en 48, ce sont les maronites qui ont accueilli les Palestiniens, et notamment les Palestiniens riches qui ont apporté au Liban une certaine aisance que le Liban n'avait pas avant la deuxième guerre mondiale. Le pays riche, c'était la Palestine, c'était lui le producteur d'agrumes, c'était lui le pays le plus industrialisé de la région.

Après l'occupation sioniste de 48, tout ce qui était intelligentsia, tout ce qui était puissance financière palestinienne est allé au Liban. C'est seulement plus tard, — la deuxième grande vague de l'immigration — que sont venus les réfugiés, c'est-à-dire ceux qui étaient dépossédés des terres.

L'avenir du Liban n'est pas réglé, car d'autres forces se sont manifestées tout au long de cette guerre; il y a les nassariens, il y a les communistes, il y a les chiites.

Alors, un petit Liban isolé, allié d'Israël? Ou un Liban en difficulté mais sur ses frontières actuelles, appartenant au monde arabe, et respectant le pacte national conclu en 43 entre ses trois communautés? Voilà la question.

Gemayel va devoir jouer entre les deux, d'une part Israël, cet allié encombrant qui lui assure une certaine sécurité, d'autre part le monde arabe.

Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi chez les phalangistes et les maronites de puissants intérêts dans les pays arabes riches comme en Arabie Saoudite. Et ces pays ont tout intérêt à ce que le Liban reprenne une vitesse de croisière, mais pas avec Israël.

Il faudra donc faire un choix à un moment donné.

Paradoxes d'une guerre d'agression

« La cinquième guerre israélo-arabe vient de se terminer. A quand la sixième? » : telle est la réflexion, froidement cynique mais pourtant inévitable, qui vient à l'esprit après le départ de Beyrouth des 11 000 combattants palestiniens de l'OLP.

Bien sûr, Israël n'a pas pu donner l'assaut de Beyrouth-Ouest, et c'est important. Bien sûr, Israël n'est pas parvenu à liquider la résistance palestinienne, ce qui était son objectif au départ, et c'est très important. Bien sûr, les combattants de l'OLP ne sont pas partis en vaincus, mais dans l'honneur, avec leurs armes. Bien sûr...

Il n'empêche que sur le fond, le problème reste entier, et même aggravé dans l'immediat : ceux qui, il y a 34 ans, se sont retrouvés du jour au lendemain sans patrie, n'en ont toujours pas. Palestiniens, sans passeport portant leur nationalité, par centaines de milliers, ils ont connu l'exil en 48 puis en 67. Ceux qui se sont réfugiés au Liban, vivent aujourd'hui dans l'angoisse, car les troupes israéliennes sont toujours là et le nouveau gouvernement libanais ne passe pas pour être — c'est le moins qu'on puisse dire — un ami du peuple palestinien. Seront-ils alors de nouveau condamnés à l'exode?

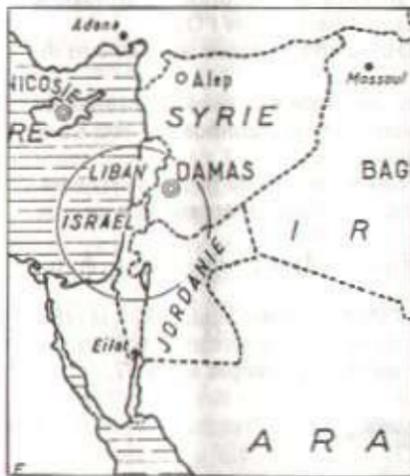
QUELLE SOLUTION?

Et qui, à part Begin et Sharon, pourrait croire que cette nouvelle agression israélienne a tant soit peu rapproché l'heure d'une solution finale, l'heure d'une paix durable? A moins, évidemment, de considérer, avec les ultra-sionistes, que la meilleure manière de régler définitivement le problème, c'est encore d'anéantir les Palestiniens partout où ils se trouvent. Dans ce cas, plus on en tue, plus la « paix » est proche. La paix des cimetières, s'entend.

Logique inhumaine et impossible que tout progressiste se doit de combattre. Dès lors, il n'y a pas, quant au fond, 36 solutions possibles au problème palestinien. Il y en a une, qui a le mérite de concilier la justice et la paix, et qui indépendamment des nécessaires étapes et négociations, se résume en ceci : une patrie pour le peuple palestinien.

L'OPPOSITION EN ISRAËL

Après, on peut discuter de beaucoup de choses. Ou, plus exactement, il y a des discussions qui doivent se mener, et qui ont déjà commencé à se mener, entre Israéliens et Palestiniens partisans du dialogue : y aura-t-il un seul Etat unifié garantissant les droits



de tous, Juifs et musulmans, ou bien une confédération de deux Républiques, l'une rassemblant les actuels citoyens d'Israël, l'autre les Palestiniens de retour dans leur pays, ou encore deux Etats distincts?

Quel que soit le choix effectué par les deux parties concernées et sur lequel nous n'avons strictement rien à dire, n'étant ni Palestiniens ni Israéliens, il faut néanmoins souligner qu'une paix durable ne sera possible qu'à la condition d'une évolution sensible de l'opinion publique israélienne et de son gouvernement vers une reconnaissance

des droits du peuple palestinien, niés par le sionisme.

D'où l'extrême importance, à la fois pour l'avenir du peuple palestinien et pour l'avenir des citoyens israéliens, de l'actuel mouvement d'opposition à la guerre du Liban, qui pour la première fois dans l'histoire d'Israël, a effrité le consensus national sur lequel repose l'Etat sioniste depuis 48.

« On peut changer l'opinion publique israélienne, et à partir de là la politique d'Israël » déclarait au mois de juin le général de réserve israélien Matti Peled, président du Conseil pour la paix Israël-Palestine. L'importance de cette évolution n'a pas échappé à l'OLP qui, depuis déjà plusieurs années, multiplie les contacts avec les progressistes israéliens.

TU RÉCOLTERAS LA TEMPÊTE!

Tel est bien l'un des paradoxes de la nouvelle agression israélienne au Liban, et que Begin n'avait sans doute pas prévu. En même temps que la mort, la destruction et la dispersion des combattants de l'OLP, Begin a semé, bien malgré lui, le doute, voire la colère et la honte parmi nombre d'Israéliens. Et c'est un coup dur pour le sionisme.

Même chose sur le plan international où la politique d'Israël est apparue dans toute son intransigeance et sa brutalité, tandis que la cause palestinienne devenait plus claire, plus sympathique aux yeux de millions de gens.

suite page 29



POURQUOI

LE MASSACRE DE DEIR YASSINE, DIRIGÉ PAR BEGIN?

« Entre nous, il doit être clair qu'il n'y a pas de place pour deux peuples dans ce pays. (...) Si les Arabes quittent le pays, il nous suffira; et si les Arabes y restent, il demeurera trop petit et misérable » écrivait en 1940 le directeur du Fonds national juif qui présida l'achat puis la confiscation de toutes les terres palestiniennes de 1932 à 1968.

Cette déclaration situe bien le caractère spécifique de l'entreprise de colonisation sioniste. Il ne s'agit pas, à la différence d'autres colonisations opérées par les pays d'Europe en Afrique ou en Asie, de dominer un peuple pour l'exploiter. Il s'agit plutôt d'une colonisation de peuplement qui se fixe pour objectif de vider la Palestine de ses habitants et de les remplacer par des colons juifs.

D'où les expulsions massives, d'où les lois sur la terre, d'où encore la terreur, utilisée à la fois comme moyen de répression et comme instrument de propagande pour faire fuir le plus grand nombre.

Alors que le premier ministre actuel d'Israël se nomme Begin, il n'est pas superflu de rappeler « le haut fait d'armes » de cet homme en avril 1948 : le massacre de Deir Yassine.

Le massacre de Deir Yassine ne fut pas une « bavure », mais le résultat d'un plan froidement élaboré : l'opération Harel. L'objectif : massacrer de la manière la plus épouvantable possible un village palestinien, puis exploiter l'effroi ainsi suscité pour faire fuir d'autres habitants. Ce sont les troupes de l'IRGOUN, groupe d'extrême-droite fondé par Begin en 1931, qui menèrent l'opération.

Le 9 avril au matin, les troupes arrivent dans le village. Là, 350 personnes, hommes, femmes et enfants, sont massacrés au couteau et à la mitrailleuse. Avant d'être jetés dans les puits, les cadavres sont photographiés sous tous les angles. Les photos, largement diffusées dans tout le pays, servent à affoler la population. Des cadavres et des survivants ensanglantés sont promenés, attachés, dans les rues de Jérusalem et les campagnes environnantes. La radio scandait : « Souvenez-vous de Deir Yassine. Fuyez tant qu'il est encore temps. »

Voici ce qu'écrivit le journaliste israélien antisioniste Ilan Halévi dans son livre « Sous Israël, la Palestine » :

« Publiquement accusé d'avoir été l'instigateur du massacre, au début des années 1950, Menahem Begin, ancien chef de l'IRGOUN, n'avança pour sa défense que deux arguments : premièrement, dit-il, le massacre de Deir Yassine a semé la panique et la terreur dans le cœur des Arabes, et a ainsi provoqué l'exode de près de cent mille d'entre eux de la région de Jérusalem. Deuxièmement, la HAGANAH (armée officielle — NDLR), qui avait elle-même un plan pour vider la terre d'Israël de ses habitants arabes, n'a pas de leçons à donner, ayant commis elle-même, au cours de la guerre, de très nombreux massacres de population civile. »

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DEVANT L'AGRESSION

Quant au comportement des divers pays, membres de la communauté internationale, il suscite quelques réflexions.

Comment ne pas s'interroger en effet devant l'inaction totale des pays arabes, y compris et surtout ceux du bloc de la fermeté, d'habitude si intransigeants en paroles? Divisés, incapables de la moindre initiative diplomatique ou militaire, peut-être inquiets de la contagion possible de la révolution palestinienne, les gouvernements arabes auront du mal à convaincre leurs peuples de leur soutien sincère à la cause palestinienne.

Quant aux deux superpuissances, USA et URSS, toujours si actives au Proche-Orient comme dans chaque partie du monde en conflit où elles peuvent espérer gagner du terrain l'une par rapport à l'autre, quel jeu ont-elles joué dans cette affaire?

Force est de constater que l'URSS n'a pas joué un rôle actif dans le conflit actuel, ponctué de bout en bout par les initiatives américaines et les voyages de Habib. Comment interpréter cette étrange inaction?

On ne peut qu'émettre des hypothèses : —s'agit-il d'un recul soviétique, dû aux difficultés qu'elle rencontre en Pologne, en Afghanistan, en Erythrée, au Cambodge pour imposer sa domination ou celle de ses partenaires?

—ou s'agit-il d'une reconsidération de ses alliances au Proche-Orient en direction des pays dit modérés comme l'Arabie Saoudite? L'avenir nous le dira.

Pour ce qui est des USA, il est indéniable que c'est leur soutien de toujours à Israël, tant sur le plan économique, militaire et politique, qui a permis l'agression israélienne contre le Liban. Comme l'a indiqué à plusieurs reprises l'OLP, les USA sont les premiers responsables puisqu'ils ont tout fait pour empêcher une condamnation de l'ONU contre Israël et un retrait des troupes israéliennes.

Ceci étant dit, comment situer le dernier discours de Reagan?

LE DERNIER DISCOURS DE REAGAN

Alors que Begin avait clairement indiqué que l'occupation israélienne du Liban servi-

rait aussi à consolider l'occupation de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza, Reagan vient de demander le gel de l'implantation de colonies juives dans ces territoires occupés depuis 67. Il a même indiqué que ces territoires ne doivent pas revenir à Israël. Incontestablement, cette prise de position est en contradiction avec la thèse du « Grand Israël », prônée par le parti de Begin et incluant outre les territoires occupés en 67, le Sud-Liban et la Jordanie. Bien sûr, cette contradiction ne porte pas sur le fond puisque Reagan a nié le droit des Palestiniens à une patrie indépendante; il a seulement évoqué un très vague projet d'autodétermination au sein de la Jordanie, incluant la Cisjordanie. Ce qui est à peu de choses près la thèse des travaillistes israéliens et qui ne fait que déplacer le problème.

La raison essentielle de cette « nouvelle » politique américaine, c'est que les USA ne souhaitent pas se retrouver complètement isolés au Proche-Orient, avec comme seul allié, Israël. Au cours de l'agression actuelle, l'Egypte qui a pourtant signé les accords de Camp David, a plusieurs fois rué dans les brancards, et les relations des USA avec les pays dit modérés comme l'Arabie Saoudite risquent de se trouver compromises par un soutien trop marqué aux actes les plus extrêmes de Begin. D'où le limogeage de Haig, zélé partisan du premier ministre israélien, et l'actuel discours de Reagan.

LA FRANCE DEVANT SES RESPONSABILITÉS

Chacun aura enfin noté l'intense activité diplomatique de la France.

L'action de notre gouvernement a le mérite d'avoir œuvré à un retrait honorable des combattants palestiniens. Cependant comme nous l'avons vu précédemment, rien n'est réglé sur le fond : ni la question palestinienne, ni le retrait des troupes israéliennes du Liban, ni la situation des centaines de milliers de réfugiés palestiniens du Liban, aujourd'hui sans défense.

Bien sûr, le gouvernement français ne conçoit son action actuelle que comme une étape dans un long processus. L'avenir nous dira si elle aura permis d'avancer dans la résolution de ces quatre problèmes laissés en suspens, ou si au contraire elle consacra le fait accompli de l'agression israélienne.

Une chose est sûre, on ne peut que dénoncer le fait que la diplomatie française n'ait pas franchi le pas de reconnaître l'OLP comme seul et unique représentant du peuple palestinien, ce qu'ont fait la Grèce et l'Autriche.

Car, contents ou pas, il faudra bien un jour que l'ensemble des pays du monde —USA et Israël compris— reconnaisse au peuple palestinien dirigé par l'OLP son droit inaliénable à une patrie.

L'espoir ... en Israël

L'agression israélienne du Liban aura servi de détonateur à un gigantesque mouvement d'opposition à la guerre en Israël-même.

Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, 80 000 personnes ont manifesté pour dire « non » à Begin, ce qui représenterait proportionnellement un million de personnes en France.

Ainsi une brèche s'est ouverte dans le consensus israélien. Et l'on aurait bien tort de ne voir dans cet événement qu'un épisode mineur. C'est au contraire une nouvelle donnée fondamentale dans la mesure où elle laisse entrevoir l'espoir d'un dialogue entre les peuples palestinien et israélien. Et ce dialogue, c'est déjà le début de la fin pour le sionisme, le début de la paix.

Bien sûr, le mouvement actuel contre la guerre n'est pas un mouvement de remise en cause du sionisme, mais inévitablement il devra se poser la question du « pourquoi cette guerre ? » et aller au fond des choses.

Ainsi, les quelques milliers de Juifs israéliens antisionistes que compte aujourd'hui Israël seront-ils de plus en plus nombreux.

Et nous ne saurions aborder ce problème sans donner la parole à l'un de leurs militants, Ian Halévi, journaliste, écrivain, auteur de « Sous Israël, la Palestine » et « La question juive ». Interviewé en 1979 dans notre Humanité rouge, voici ce qu'il disait alors de la minorité antisioniste d'Israël :

« (...) Se déclarer antisioniste dans la société israélienne n'est pas du tout un acte facile. Il suppose une espèce d'auto-exclusion du consensus nationaliste dans une petite société où les pressions et le contrôle social sont extrêmement développés, et cela suppose une prise de conscience politique et idéologique relativement élevée.

« Cela explique que l'antisionisme aujourd'hui, dans la société israélienne, ne soit pas l'expression directe de toutes les formes de mécontentement ou de remise en question de la misère, de l'humiliation, de l'exploitation capitaliste, et de toutes les choses dont les gens souffrent comme dans l'ensemble du monde capitaliste. (...) »

« Les antisionistes dont je parle ont en commun, au-delà de leurs divergences sur les analyses du conflit et ses solutions possibles, de refuser le régime de l'Etat juif tel que nous en avons parlé précédemment.

« Ils se situent tous sur le terrain du refus concret du sionisme, c'est-à-dire qu'ils s'organisent politiquement avec les Palestiniens. Ils traduisent leur foi dans les possibilités de coexistence démocratique entre les deux communautés que l'histoire force à coexister sur le sol de Palestine, et concrétisent

cette foi dans une volonté de s'organiser politiquement et de lutter pour cet idéal en commun, dès aujourd'hui, avec les Palestiniens. (...) »

« Cette attitude, elle est évidemment fondée sur un certain nombre d'analyses, de conclusions, de conceptions générales. L'ensemble des antisionistes considère que non seulement le sionisme est indissociable de toute cette pratique fasciste, colonialiste et répressive de l'Etat d'Israël, de l'occupation, de la judaïsation, mais aussi que le sionisme est de toute façon incapable de résoudre la question juive qu'il prétendait résoudre. (...) La communauté israélienne, le peuple israélien est effectivement, tant que la situation se prolonge, dans les conditions où elle se prolonge, en danger.

« Donc, nous pensons que la rupture avec

le sionisme est indispensable pour assurer l'avenir de la communauté israélienne au Proche-Orient. Et nous pensons que la question n'est pas de faire revenir l'histoire en arrière, mais de voir, sur la base des faits existants, ce qu'on peut faire pour sortir du cycle du conflit.

« Nous sommes convaincus que, sur la base du sionisme, on ne peut pas sortir du cycle du conflit, que le projet de créer un Etat colonial aussi juif que la France est française, en Palestine, au XX^e siècle, ne pouvait pas se réaliser; que sur la base de la volonté de continuer ce projet, il n'y a pas de paix possible. Mais nous pensons que sur la base de la rupture pratique, immédiate, qui consiste à lutter aux côtés des Palestiniens contre ce régime, il y a une possibilité de solution. (...) »



Manifestation contre la guerre, le 3 juillet 82, à Tel-Aviv.

QUELQUES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN

— L'Association de solidarité franco-arabe, présidée par Lucien Bitterlin. Créée en 1967, l'ASFA a pour but de développer la solidarité entre Français et Arabes, notamment avec le peuple palestinien. Sa revue mensuelle, *France-Pays arabes*, donne des informations sur la situation des pays arabes. Adresse : 12, 14, rue Augereau, 75007 Paris

— L'Association médicale franco-palestinienne, dirigée par le professeur Larivière. Créée en 1974, pour répondre à la demande d'Ezzedine Kalak, représentant de l'OLP en France, assassiné depuis, l'AMFP collabore avec le Croissant rouge palestinien et les organisations de masse palestiniennes sur des programmes de santé populaire. Elle publie une revue : *Palestine-Solidarité*. Adresse : 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

— L'Association France-Palestine, créée il y a 3 ans. Elle est présidée par un collectif de 7 personnes, dont des représentants des quatre grands partis français. Selon les statuts, « l'Association, créée sur une base politique aussi large que possible, vise donc à faire contre-poids à l'énorme propagande antipalestinienne développée dans la presse occidentale et à la conspiration du silence dont sont victimes les Palestiniens ». Elle publie le *Bulletin des Amis franco-palestiniens*. Adresse : BP 184-04, 75160 Paris Cedex 04.

— Le Collectif national pour la Palestine, dirigé par Gisèle Reboul. Créé en 1973, ce collectif est à l'origine de nombreuses brochures de large diffusion sur les crimes israéliens en Europe, la Palestine et l'ONU, etc. Adresse : BP 146, 75263 Paris Cedex 06.

A paraître fin septembre,

un Proletariat-spécial consacré au combat du peuple palestinien et à sa culture :

« JUSQU'A LA DERNIERE PULSATION DE MES VEINES, JE RÉSISTERAI »

Proletariat : BP 320, 13213 Marseille Cedex 1. Abonnements : quatre numéros : 50,00 frs; un numéro : 15,00 frs (port compris).

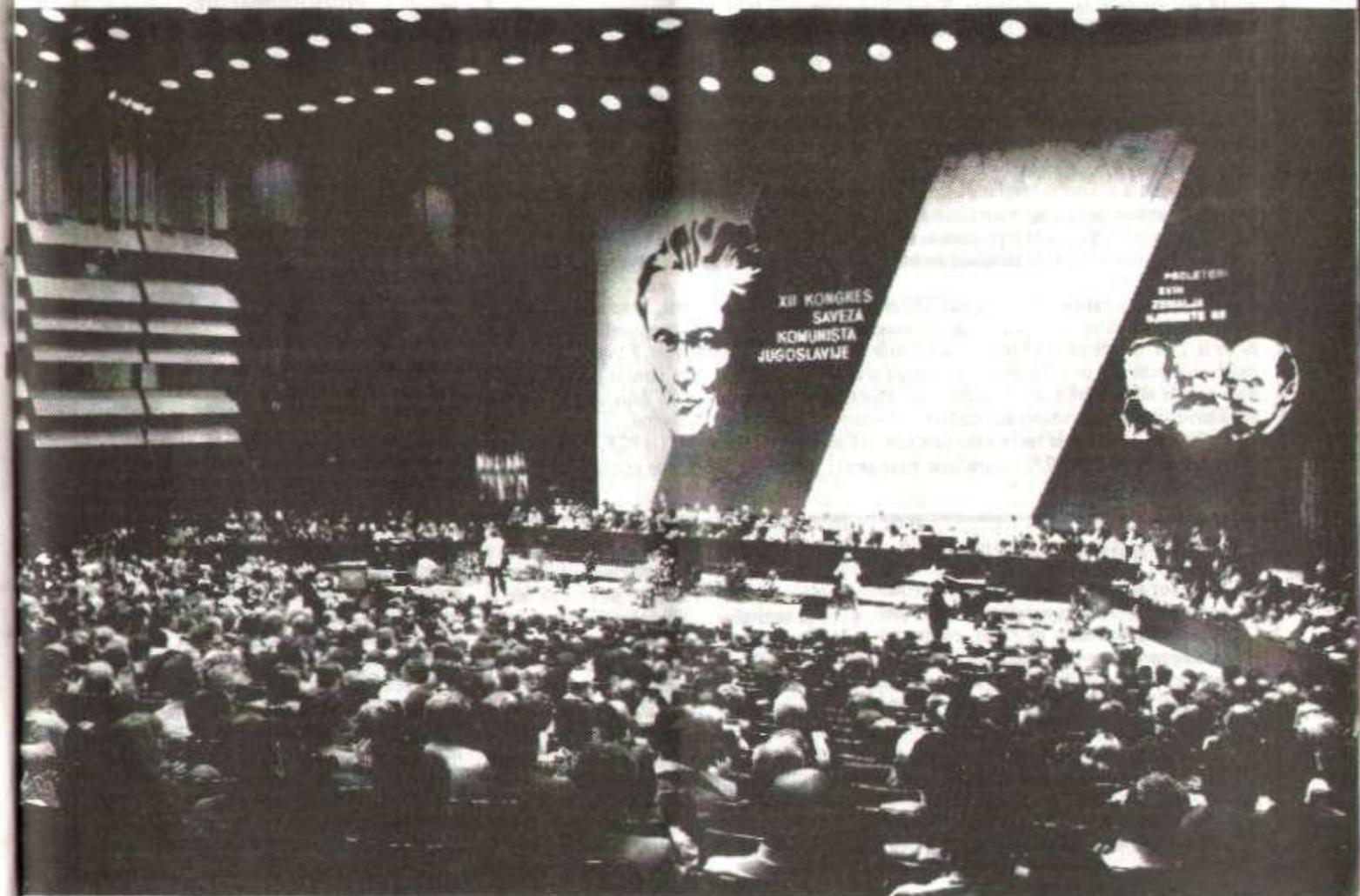
XII^e CONGRES DE LA LIGUE DES COMMUNISTES La Yougoslavie face à ses problèmes et à ceux du monde

La République socialiste fédérative de Yougoslavie est composée de six républiques socialistes : Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Monténégro, Slovanie et Serbie, qui comprend deux provinces autonomes, le Kosovo et la Voïvodine. Elle compte 22,6 millions d'habitants.

La Yougoslavie a connu un développement particulièrement rapide depuis la seconde guerre mondiale. De 1950 à 1980, son taux annuel de croissance a été de 6,4%, soit 5,5% pour le produit social par habitant, alors que ces taux s'élevaient respectivement à 4,7% et 2,7% pour l'ensemble du monde. Aussi, la Yougoslavie dépasse-t-elle aujourd'hui de 41% le produit social moyen par habitant, alors qu'en 1950 elle accusait un retard de 36%. Elle a atteint le niveau des pays les plus avancés pour la scolarité, la longévité ou le nombre de médecins.

Mais les dernières années ont vu se développer une série de phénomènes inquiétants : en 1980, le pouvoir d'achat a stagné, et en 1981, il a baissé de 1,7%; l'inflation a atteint 40% en 1981 et est déjà de 17,2% pour le premier semestre 1982; la dette extérieure dépasse 20 milliards de dollars, alors que les réserves de devises de l'Etat dépassent à peine 2 milliards de dollars; le chômage s'est développé pour atteindre 800 000 demandeurs d'emploi, soit 12% de la population active; la production agricole stagne.

C'est dans ce contexte que s'est tenu le XII^e Congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie du 26 au 29 juin dernier.



Dès le début de son rapport au XII^e Congrès, Dusan Dragosavac, président de la présidence de la LCY, analyse les raisons de cette dégradation de la situation. « *Le monde aujourd'hui est en proie à une profonde crise, politique et économique qui, sous une forme ou une autre, des incidences défavorables sur notre pays et plus particulièrement sur notre économie. Notre politique économique n'a réagi ni en temps opportun ni avec l'efficacité voulue à certaines tendances négatives de notre vie économique.* » Après avoir souligné que depuis le précédent Congrès, tenu en 1978, les investissements et la consommation dépassaient de loin les moyens du pays, que l'inflation dépréciait la productivité du travail, que la dette extérieure augmentait, il souligne que les mesures prises jusqu'ici n'étaient pas proportionnées à la situation réelle et qu'elles ont eu des conséquences fâcheuses sur l'état des rapports sociaux.



De gauche à droite : Dusan Dragosavac, président sortant de la LCY; Mitja Ribicic, nouveau président; Nikola Stojanovic, nouveau secrétaire.

n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir de rapports sociaux stables sans un développement économique harmonieux dans la stabilité, de même il ne peut y avoir de stabilisation tant soit peu durable des processus

revenu et de la reproduction» ou dénoncé «les interventions administratives dans l'économie qui éloignent la LCY et les travailleurs de leurs objectifs stratégiques».

Au total, si l'influence des tendances économiques internationales défavorables n'a pas été négligé, un accent beaucoup plus important a été mis sur les problèmes internes de la Yougoslavie et en particulier sur l'insuffisant développement de l'autogestion.

PROGRAMME DE STABILISATION ÉCONOMIQUE

Pour remédier à cette situation, le Congrès a adopté les orientations d'un «programme à long terme de stabilisation économique». Dusan Dragosavac en a fixé le but : «*Cela revient au fond à lutter pour renforcer le pouvoir réel des travailleurs associés dans la société, faire fonctionner efficacement notre système socio-économique.*»

Les principales mesures proposées consistent à éliminer les disproportions au niveau des structures sociales et économiques et à remédier au déséquilibre du rapport entre le revenu disponible et le niveau de consommation. Le niveau des forces productives devrait permettre le passage à des méthodes et des formules plus intensives de développement économique. Les dépenses et les investissements doivent être rééquilibrés au profit de l'accumulation productive, avec une priorité pour le travail hautement productif destiné à l'exportation. Une véritable priorité à l'exportation a été décidée : «*Nous devons engager résolument le combat pour résorber entièrement le déficit de notre balance des paiements et réduire considérablement nos dettes à l'étranger. Pour y parvenir, il est indispensable de renforcer la compétitivité de notre économie.*» L'objectif est d'atteindre le niveau de productivité du travail des pays développés et de développer les richesses minières et les sources énergétiques nationales.

L'agriculture a été définie comme branche prioritaire. Elle doit être capable non

suite page 33

seulement de satisfaire aux besoins nationaux mais aussi de devenir un exportateur important. Il s'agit de passer d'un milliard de dollars d'exportations de produits alimentaires cette année à 2,5 milliards en 1985.

En ce qui concerne les entreprises qui travaillent à perte, le Congrès a souligné que leur maintien n'était ni dans l'intérêt général, puisque leurs pertes dévorent une partie de l'accumulation de l'économie, ni dans l'intérêt de ceux qui y travaillent, puisqu'ils reçoivent des salaires réduits. Aussi les entreprises qui n'ont pas de perspective de développement ou de changement de leur position sur le marché devront-elles être fermées. Les travailleurs seront assurés de recyclage et de nouveaux emplois.

L'ensemble de ces mesures, la limitation des investissements et des crédits, la réduction des services administratifs, l'allègement des charges des entreprises doivent permettre de ramener le taux d'inflation de 40% en 1981 à 10% en 1985 et de réduire le chômage. Cela devrait être un facteur favorable au retour des émigrés yougoslaves, estimés à 1 050 000, et dont 50 000 seulement ont regagné le pays depuis 1978.

Ces différentes orientations doivent maintenant étre mises en œuvre à tous les niveaux. Le 30 juillet, le gouvernement fédéral a décidé de bloquer les prix de la plupart des biens et des services pour les six prochains mois, sauf ceux des produits énergétiques. Il est également question de bloquer les salaires. De telles mesures, prises au niveau fédéral, montrent la réalité de ce que Dusan Dragosavac appelle «le conflit de l'autogestion et de l'étatisme».

DÉVELOPPER L'AUTOGESTION

«*Le conflit entre l'autogestion et l'étatisme revêt les caractéristiques d'une lutte de classe pour la réalisation des droits de la classe ouvrière et des travailleurs de décider du revenu et du surplus du travail qu'ils réalisent.*» Le président de la LCY précise : «*Notre orientation a été et reste le développement de la démocratie socialiste directe. Cela implique une déétatisation et une décentralisation continues, en tant que deux composantes essentielles de ce processus. La première consiste en la réalisation de la conception de l'organisation élémentaire du travail associé et du principe du revenu, ainsi que de l'ensemble des rapports socio-économiques et politiques découlant d'un tel rapport de production. La deuxième composante est exprimée par la socialisation de toutes les fonctions de gestion, y compris celles de l'Etat, et l'essence de cette socialisation est que les travailleurs et les citoyens réalisent leurs droits dans les organisations élémentaires du travail associé et dans les communautés locales, dans la commune, la République, la province et la Fédération. (...) Aussi une de nos tâches*

prioritaires est-elle de promouvoir l'activité de la délégation et du système de délégation comme forme fondamentale de l'organisation de la classe ouvrière et de tous les travailleurs.»

CONFIRMATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE

Si une part importante des discussions du Congrès a été consacrée à ce programme et au renforcement de l'autogestion, les questions internationales ont été également abordées : «*Nous sommes confrontés ces dernières années à une dégradation de plus en plus sérieuse de la situation internationale. Depuis la période de la guerre froide, la situation internationale n'a jamais été aussi grosse d'incertitude.*»

RIVALITÉS DES GRANDES PUISSANCES

«*Les causes de la plus grande partie des évolutions négatives qui affectent les relations internationales résident avant tout dans les tentatives que font les grandes puissances et les blocs pour conserver et agrandir*

leurs sphères de domination et d'influence. Leurs rivalités prennent des formes nouvelles et gagnent de nouveaux secteurs. La course aux armements s'intensifie. Les tentatives de conquérir des positions par la force, les ingérences dans les affaires intérieures d'autrui ou les interventions du dehors constituent un danger particulier.»

Dusan Dragosavac précise alors : «*Toutes les forces progressistes, démocratiques et pacifiques se trouvent placées devant un grave défi et une lourde responsabilité historique qui leur commandent de s'opposer plus résolument que jamais à la politique des rivalités et des confrontations des blocs et des grandes puissances, de faire le maximum d'efforts pour que les intérêts historiques de la paix et de la coopération entre pays indépendants et égaux prévalent sur ceux de la domination et de la division globale du monde en blocs.*»

Le Congrès a rappelé la position de la Yougoslavie sur les différents «foyers de crise qui manifestent les rivalités internationales et la politique de partage du monde en sphères d'intérêt et d'influences et qui mettent directement en péril la paix et la sécurité

suite page 32

LE XII^e CONGRES

Le XII^e Congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie s'est réuni à Belgrade du 26 au 29 juin. Il a regroupé 1 547 délégués représentant les 2,2 millions de membres du parti.

Le Congrès a travaillé en séance plénière le premier jour pour entendre le rapport introductif du président de la présidence, Dusan Dragosavac, puis le premier jour pour approuver les rapports des commissions, les résolutions et élire le Comité central. Entre temps, les délégués ont travaillé dans six commissions : sur le développement socio-économique et la stabilisation économique; le développement du système de la démocratie socialiste autogestionnaire; l'édification organisationnelle de la LCY; la science, la culture et l'éducation; les relations internationales; la défense populaire généralisée. C'est dans ces commissions que les interventions des délégués ont eu lieu : près de 500 interventions et près de 200 communications écrites.

Le Congrès a adopté 4 résolutions : sur le rôle et les tâches de la LCY dans la lutte pour le développement de l'autogestion socialiste et pour le progrès matériel et social du pays; sur les tâches de la LCY dans la lutte pour la stabilisation économique; sur les tâches de la LCY dans la lutte pour la paix, la coopération internationale égale et le socialisme; sur l'agression israélienne au Liban.

Le Congrès a ratifié l'élection des 163 membres du Comité central, proposés par les congrès des Républiques et provinces. Le nouveau Comité central a élu la nouvelle présidence de la LCY qui compte 23 membres : 3 pour chacune des 6 Républiques, 2 pour chacune des 2 provinces et 1 pour l'armée. Le nouveau président de la présidence, dont le mandat est d'un an, est Mitja Ribicic et le nouveau secrétaire, dont le mandat est de deux ans, Nikola Stojanovic. Des amendements aux statuts renforcent le rôle du Comité central.

Assistaient au Congrès les représentants de 118 partis et mouvements (le PCF, le PS et le PSU pour la France), et 273 journalistes étrangers (L'Humanité, Le Monde et notre journal pour la France).

ÉTATISME OU AUTOGESTION

«*Tout cela s'est traduit, dans la vie économique, par des interventions toujours plus amples et nombreuses de l'Etat, qui se sont accompagnées, par la force des choses, d'un renforcement des tendances étatiques. La pratique sociale a montré qu'en suivant cette voie on ne pouvait pas trouver de solution valable, et que le seul moyen de surmonter les difficultés économiques était de renforcer l'autogestion en prenant parallèlement des mesures appropriées de politique économique. En effet, de même qu'il*

économiques si les travailleurs associés n'assument pas un rôle déterminant dans la gestion des flux de la reproduction sociale.»

Le sens général des interventions des délégués au Congrès peut se résumer dans cette phrase : «*Ce n'est pas l'autogestion qui a engendré les difficultés mais l'inconséquence dans son application et dans son perfectionnement.*» Nombreux ont été ceux qui ont demandé «un règlement de comptes résolu avec les centres du pouvoir socio-économique qui entravent le développement plus complet de l'autogestion et empêchent le travail associé de disposer de l'ensemble du

APERÇU SUR L'AUTOGESTION YUGOSLAVE

L'autogestion yougoslave repose sur deux principes :

- les ouvriers et les autres travailleurs gèrent les moyens de production, décident des conditions de leur travail et disposent des fruits qu'il fournit;
- ils participent directement à l'élaboration et à la prise des décisions concernant les affaires de l'Etat et de la société toute entière.

L'autogestion yougoslave se manifeste dans les rapports socio-économiques fondés sur la propriété sociale et le travail associé et dans le système socio-politique par le système des délégations qui sous-tend le système d'assemblées.

LE TRAVAIL ASSOCIÉ

La propriété sociale signifie que les moyens de production n'appartiennent ni à des particuliers, ni à des groupes, ni à l'Etat et qu'ils sont gérés par les travailleurs associés directement, de manière autonome et dans l'égalité des droits. Les organisations de travail associé (allant de l'intégration fortement structurée et de la division interne du travail à l'association en vue d'une activité précise) regroupent les organisations élémentaires (qui correspondent aux unités de travail). A chaque niveau des conseils ouvriers s'occupent de la gestion et de la répartition des revenus. Dans les organisations élémentaires, ils sont élus au scrutin direct et secret pour deux ans. Dans les autres organisations de travail associé, ils sont élus en application du principe de délégation. Nul ne peut être élu plus de deux fois consécutives au même conseil ouvrier. Des conventions d'autogestion sont passées entre organisations élémentaires et organisations de travail associé, de même qu'entre celle-ci et les échelons supérieurs, sur la base des options du plan.

LE SYSTEME DE DÉLÉGATION

Dans chaque organisation de travail associé, les travailleurs élisent pour 4 ans une délégation, dont les membres restent à leur poste de travail, c'est-à-dire un représentant collectif et non un représentant général auquel serait transféré le pouvoir de décision. La délégation élit en son sein les délégués qu'elle envoie dans les assemblées de la commune, de la province autonome ou de la République et dans les organes d'autogestion des échelons supérieurs. Ce système vise à ce que les travaux des assemblées soient placés en permanence sous le contrôle des travailleurs. Les délégations issues des élections de 1978 comptaient plus d'un million de membres.

te mondiales». Ainsi la Yougoslavie aide et soutient le droit du peuple palestinien dans sa lutte pour la création de son propre Etat indépendant sous la direction de l'OLP et celui des pays arabes de récupérer leurs territoires occupés par Israël. Il en est de même de la lutte du peuple namibien et de tous les autres mouvements de libération de l'Afrique australe, ainsi que du peuple du Sahara occidental. Le Congrès a rappelé le soutien aux peuples du Salvador, du Nicaragua et des autres pays d'Amérique centrale et des Caraïbes de décider seuls de leur politique sans pressions ni ingérences extérieures. La résolution indique que « la Yougoslavie apportera son soutien résolu au droit des peuples d'Afghanistan et du Kampuchea à l'indépendance et à décider seuls de leurs destins, à leur droit à l'intégrité territoriale et au statut non-aligné, avec le retrait des troupes étrangères de leurs territoires, sans autres formes d'ingérence dans leurs affaires intérieures ».

LE ROLE DES PAYS NON ALIGNÉS

Dusan Dragosavac aborde longuement dans son rapport le rôle du mouvement des pays non-alignés, dont le président Tito fut l'éminent artisan, facteur irremplaçable dans la lutte pour la paix : « C'est parce qu'il combat pour la paix et l'affirmation de la coexistence active et pacifique, parce qu'il dénonce toutes les formes de domination politique et économique dans les relations internationales, que le non-alignement est un élément essentiel des transformations sociales progressistes dans le monde. Si le mouvement des non-alignés est exposé, de divers côtés, à des pressions grandissantes, c'est parce que les buts de la politique de non-alignement ne répondent pas aux intérêts étroits des blocs. » La résolution adoptée par le Congrès précise que la LCY « s'oppose résolument aux pressions des grandes puissances et des blocs exercées en Belgrade, septembre 1961 : la première réunion au sommet des pays non-alignés.



LA DÉFENSE POPULAIRE GÉNÉRALISÉE

Le XII^e Congrès a insisté sur « le perfectionnement du système de défense et de protection du pays, la préparation de l'économie et des activités sociales pour une guerre défensive du peuple tout entier et l'organisation et l'entraînement de tous pour la défense et la protection contre toute forme de péril extérieur et intérieur. »

La conception de défense populaire généralisée repose sur les idées suivantes : la guerre est déclarée dès qu'une agression a été déclenchée contre n'importe quelle partie du territoire ; un peuple fermement décidé à résister aux assaillants est invincible ; la lutte armée est la forme principale, déterminante, de la résistance ; seule une résistance active et opiniâtre peut empêcher l'agresseur d'appliquer efficacement la doctrine de la guerre-éclair.

La défense populaire généralisée a pour vocation de dissuader un agresseur éventuel par l'état de préparation permanente de la société. Elle repose à la fois sur l'Armée populaire yougoslave, la défense territoriale et la protection civile, organisées dans chaque organisation de travail associé. Existente ainsi plusieurs dizaines de milliers de comités de défense populaire généralisée et d'autoprotection sociale.

vue de réorienter la politique et l'activité du mouvement des non-alignés, de subordonner les pays non-alignés aux intérêts de l'un ou de l'autre bloc, de paralyser ainsi l'indépendance de l'action du mouvement et d'affaiblir l'unité et la solidarité des pays non-alignés. »

Le Congrès a également abordé la nécessaire « transformation radicale de l'ordre économique international en place et l'établissement d'un ordre nouveau afin de susciter les conditions nécessaires pour combler le fossé entre les Etats développés et les pays en développement, dans l'intérêt des uns et des autres. Pour promouvoir le fonc-

tionnement de l'économie mondiale, il faut s'appliquer à abolir tous les rapports de domination et toutes les formes d'exploitation dans les relations entre les peuples et pays, c'est-à-dire s'engager dans la voie de la coopération économique sur pied d'égalité. »

La résolution souligne que « la Yougoslavie continuera à apporter sa pleine assistance et son soutien aux mouvements de libération et luttera pour la liquidation des séquelles du colonialisme ainsi que de toutes

suite page 35

les formes d'impérialisme, de néo-colonialisme, d'hégémonie, de discrimination raciale et d'apartheid et de tous les autres aspects de domination étrangère. » Le Congrès s'est également prononcé pour « fournir une aide aux pays non-alignés et en développement dans l'édification de leurs politiques de défense, indépendantes des blocs militaires ».

LES RELATIONS AVEC LES PARTIS COMMUNISTES ET PROGRESSISTES

Un chapitre du rapport de Dusan Dragosavac est consacré au « socialisme comme processus mondial et aux relations entre les partis ouvriers et communistes et tous les autres partis et mouvements progressistes ». Il aborde d'abord le caractère indissociable du socialisme et de la démocratie, avant d'aborder la question des voies au socialisme : « La diversité des voies vers le socialisme est une loi de sa marche en avant. » Il précise que « la LCY n'a cessé de signaler la gravité des préjudices que les tentatives de créer un monopole idéologique, d'arbitrer ou d'imposer telle position aux autres



Tito en 1978.

partis et mouvements, causent à la lutte pour le socialisme dans le monde ».

Le rapport rappelle la position de la LCY sur les événements de Pologne : « Nous n'avons cessé, depuis le début, de souligner catégoriquement qu'il appartient au peuple polonais, à la classe ouvrière, au POUP, à

toutes les forces socialistes et autres forces démocratiques de Pologne, de résoudre leurs problèmes et de trouver une issue à la crise, eux-mêmes, de manière autonome, sans l'ingérence de personne et sans pressions de l'extérieur. »

Le Congrès a par ailleurs insisté sur le fait que « sur la base des principes d'égalité des droits et de solidarité internationale, la LCY développe une coopération aussi variée que fructueuse avec le cercle le plus large de partis communistes, socialistes et social-démocrates, de mouvements de libération et d'autres partis et mouvements progressistes et démocratiques du monde. La LCY doit intensifier ses efforts pour enrichir et approfondir cette coopération. »

QUELQUES CONCLUSIONS

Le XII^e Congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie est le premier depuis la disparition de Josip Broz Tito et d'Edvard Kardelj. Ses travaux ont été marqués par la volonté de continuer la politique de Tito, de poursuivre dans la mise en œuvre de ses orientations fondamentales, tout en les approfondissant.

Tel est le cas, on vient de le voir, de la politique internationale de la Ligue et de la Yougoslavie elle-même : opposition aux grandes puissances, aux blocs et à leur rivalité, défense du mouvement des non-alignés et de son indépendance, soutien aux peuples en lutte contre l'impérialisme et l'hégémonie, volonté d'abolir toute forme de domination, que ce soit dans les rapports économiques comme dans ceux entre les partis communistes et progressistes. Sur l'ensemble de ces questions, le XII^e Congrès a confirmé l'orientation qui conduit la Yougoslavie à apporter une grande contribution à la défense de la paix mondiale et aux luttes des peuples.

Si la continuité est également affirmée en ce qui concerne l'édification de la Yougoslavie et le développement de l'autogestion, le Congrès a aussi été l'occasion d'aborder de front, sans aucune autosatisfaction, avec esprit d'ouverture les graves difficultés économiques, qui sont la résultante tant des ondes de choc de la crise mondiale de l'impérialisme que des contradictions internes de la société yougoslave. En quoi le plan à long terme de stabilisation, dont les orientations générales ont été adoptées, le développement de l'autogestion et la détatistation, qui visent à donner plus de pouvoirs à la classe ouvrière, contribueront-ils à résoudre ces difficultés ? Cette question reste ouverte au lendemain du XII^e Congrès, tant il est vrai que la Yougoslavie est confrontée aussi bien aux contradictions venant de son insertion poussée dans le marché mondial qu'à celles inhérentes à l'autogestion elle-même.

Pierre BAUBY

A L'USINE « IVO LOLA RIBAR »

Cette usine est située à une vingtaine de kilomètres de Belgrade. Elle produit des machines-outils, en particulier pour l'industrie automobile. Elle compte 4 000 ouvriers. C'est une organisation de travail associée composée, comportant 5 communautés de travail. J'ai rencontré le président du Conseil ouvrier, qui était délégué au XII^e Congrès de la LCY et le président du Syndicat.

Il y a un Conseil ouvrier dans chaque organisation de travail et un Conseil ouvrier central de 28 membres pour l'ensemble de l'usine. Ils sont élus pour 2 ans. L'élection est organisée par le Syndicat : la liste des candidats est établie dans les assemblées de travailleurs, puis il y a vote secret avec toujours plus de candidats que de postes à pourvoir. Les membres des conseils ouvriers, comme les responsables du Syndicat, ne sont pas permanents et se réunissent le plus souvent en dehors des heures de travail. Les conseils ouvriers élaborent et adoptent les plans de production, s'intégrant dans le plan de la République, dans le cadre du processus de consultation — concertation de la base à la Fédération. La répartition des revenus est décidée par la collectivité toute entière, en assemblée de travailleurs.

Le Syndicat, qui regroupe 99% des travailleurs, est chargé de tout ce qui touche aux conditions de vie et de travail. Il veille à une meilleure répartition du revenu en fonction du travail. Il coopère avec le Conseil ouvrier et le parti, afin de trouver le meilleur plan pour l'entreprise. Le Syndicat a aussi un rôle social.

Le parti compte 900 membres dans l'usine. Il a un rôle d'avant-garde, de guide, mais il ne dirige pas. Ses membres n'ont pas de privilèges, mais, au contraire, des obligations supplémentaires : servir d'exemple aux autres travailleurs de l'usine, mais ce n'est pas toujours le cas. Dans l'usine, il y a une bonne coopération entre la Ligue, les conseils ouvriers, le Syndicat, l'organisation des jeunes et le directeur, car tout le monde a le même intérêt : en augmentant la productivité, on peut améliorer les conditions de travail et de vie. Si les droits d'autogestionnaires sont observés par tout le monde, il n'y a pas de raison qu'il y ait de grèves, car ce serait protester contre soi-même.

Le programme de stabilisation économique doit conduire à augmenter la production, à créer plus de biens, à exporter davantage, à avoir une meilleure discipline, à dégager un revenu aussi élevé que possible, à dépenser le moins possible. La mise en œuvre de cette orientation a commencé il y a 2 ans dans l'usine et a déjà conduit à un important développement des exportations.

Dans l'usine, chaque communauté de travail a un comité chargé de l'autodéfense. Chaque travailleur dispose d'un uniforme et d'armes, afin d'être prêt à tout moment à défendre le pays.



LE RAJUSTEMENT DE L'ECONOMIE

Un enjeu décisif pour le socialisme en Chine

A l'invitation du Parti communiste chinois, une délégation de notre parti s'est rendue en Chine au mois d'août. Elle y a effectué un séjour de trois semaines, au cours duquel elle a pu rencontrer différents responsables et visiter un certain nombre d'entreprises, ainsi qu'une commune populaire. Alors que se déroule le XII^e Congrès du PCC, nous publions un article sur le rajustement en cours de l'économie chinoise.

Le rajustement de l'économie : c'est le thème majeur en Chine actuellement. Conçu à l'origine, en 1979, pour être réalisé en trois ans, son ampleur et sa durée ont été réévaluées en cours d'accomplissement : les dirigeants chinois prévoient qu'il ne sera pas achevé au minimum avant 1986.

Il ne s'agit donc pas d'une correction rapide de déséquilibres limités. Le terme exact utilisé est d'ailleurs : « rajuster, réformer, réorganiser et améliorer l'économie nationale ». Il s'agit d'une rationalisation, sur la base de 32 ans d'expérience, de toute la structure économique chinoise, accompagnée d'une réforme de l'ensemble du système de gestion. L'objectif étant de jeter des

plutôt remarquable. Les dirigeants chinois en font d'ailleurs un bilan largement positif : par rapport à 1952, la valeur globale de la production industrielle et agricole a augmenté de 8 fois, le revenu national de 4 fois, et le niveau moyen de consommation du peuple a doublé. Mais ces chiffres trahissent en même temps une insuffisance majeure : l'augmentation du revenu national est très inférieure à celle de la valeur globale de la production (moitié moindre), et il en est de même pour l'accroissement du niveau de vie du peuple par rapport au revenu national. Pour parler clair, cela signifie que l'amélioration des conditions de vie des travailleurs en Chine n'a pas correspondu au

RAJUSTEMENT DES RAPPORTS ENTRE L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE

Quoique soucieux depuis longtemps (1956) de ne pas reproduire les erreurs dramatiques de l'Union soviétique en ce domaine, les communistes chinois estiment cependant que l'industrialisation s'est encore trop réalisée aux dépens de la paysannerie, qui représente encore 80% de la population du pays. En particulier, les achats-réquisitions de céréales par l'Etat à bas prix ont certes permis de recueillir des fonds importants investis dans l'industrie lourde; mais le résultat en a été un développement déséquilibré de l'économie qui a abouti à un ralentissement de la croissance de l'agriculture comme de l'industrie : à quoi sert d'édifier une puissante industrie lourde si, pour ce faire, on freine le développement de la production agricole? Pour qui va tourner cette industrie lourde, si la paysannerie voit son niveau de vie s'élever si lentement que les campagnes ne sont pas en mesure d'acheter ce que les usines produisent?

Pour remédier à cela, décision a été prise d'augmenter le prix d'achat des céréales aux paysans, d'alléger les impôts prélevés sur l'agriculture, tout en maintenant stables les prix de vente des produits industriels nécessaires à l'agriculture. Cette mesure permet simultanément d'aller vers une réduction de l'écart important qui existe entre le niveau de vie en ville et à la campagne, en améliorant le revenu des paysans. Mais en même temps l'Etat voit ses rentrées d'argent, donc ses capacités d'investissement, diminuer.

RAJUSTEMENT DES RAPPORTS ENTRE L'INDUSTRIE LOURDE ET L'INDUSTRIE LEGERE

L'industrie légère fournit des biens de consommation à la population (textile, ali-

suite page 37

mentation...). Ses matières premières viennent en grande partie, dans un pays rural comme la Chine, de l'agriculture, et ses produits sont principalement consommés par la paysannerie. Un développement plus rapide de l'agriculture peut entraîner donc un développement rapide de l'industrie légère. La Chine a donc décidé de modifier la répartition des investissements entre l'industrie lourde et l'industrie légère au profit de celle-ci, et de réorienter une partie de l'industrie lourde vers la production de biens de consommation.

RÉÉQUILIBRER LA PRODUCTION AGRICOLE

Pendant des années, l'accent était mis sur la culture des céréales, sans tenir compte des conditions naturelles de la Chine : les 3/5^e de sa surface sont occupés par des montagnes, des steppes, des cours d'eau et des lacs, si bien que beaucoup d'efforts ont été gaspillés pour cultiver des céréales avec de très mauvais rendements et une érosion des sols



inquiétante, là où il fallait faire prioritairement de l'élevage, de la sylviculture ou d'autres productions agricoles bien adaptées aux conditions naturelles. La Chine est donc en train de réduire la surface cultivée consacrée aux céréales, et de diversifier au maximum ses activités agricoles.



RAJUSTEMENT DES PARTS DU REVENU NATIONAL CONSACRÉES A L'ACCUMULATION ET A LA CONSOMMATION

Pendant des années, la Chine a consacré une part trop restreinte de son revenu national à la consommation, et a trop investi dans l'accumulation, dans des investissements à long terme. Le résultat en a été que le peuple chinois n'a pas connu une amélioration de son bien-être immédiat aussi importante qu'il pouvait l'espérer : difficultés dans la vie quotidienne, baisse de confiance dans le socialisme, investissements à long terme peu rentables, car ne trouvant pas de débouchés, et en fin de compte, gâchis économique. Le rajustement ramène à 30% la part du revenu national consacrée à l'accumulation, et porte à 70% celle consacrée à la consommation.

INVESTIR MOINS, AUGMENTER L'EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION

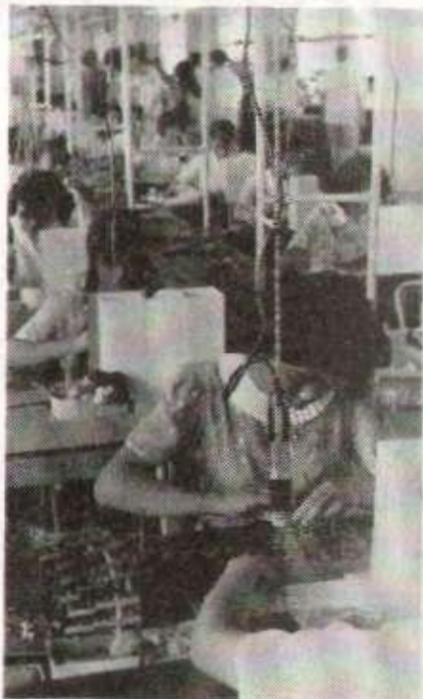
Il résulte de ces mesures que la Chine dispose de beaucoup moins de fonds pour investir, moderniser massivement, construire de nouvelles entreprises. De plus, une partie plus importante de ces fonds doit être consacrée à l'énergie et aux transports, qui sont des points faibles. Le choix dans l'industrie, c'est d'augmenter la rentabilité par une meilleure organisation de la production, d'améliorer les entreprises déjà existantes. La modernisation ne peut qu'être progressive, et la construction de nouvelles entreprises, limitée. Pour ce qui est de l'énergie, les dirigeants chinois estiment son gaspillage stupéfiant, à tel point que dans l'immédiat, ils accordent la priorité aux économies d'énergie sur la mise en valeur de sources nouvelles de celle-ci. Dans l'agricul-

ture également, les investissements sont réduits. L'accent est mis sur l'amélioration de son efficacité par des méthodes scientifiques de culture, plutôt que sur une mécanisation massive qui coûterait cher, ne serait pas la plus adaptée à la taille des exploitations en Chine, et mettrait de fait au chômage des millions de paysans.

RÉFORMER TOUT LE SYSTEME DE GESTION

La Chine avait adopté le système de gestion très centralisé et bureaucratique

suite page 38



bases solides pour un développement rapide de l'économie chinoise dans les années 1990.

De l'avis de la plupart des experts internationaux, le développement de la Chine depuis la révolution de 1949 est pourtant

travail qu'ils ont fourni, qu'il y a un problème important d'efficacité dans l'édification économique en Chine.

Voyons plus précisément quelles réponses préconise le Parti communiste chinois.

de l'Union soviétique. Les entreprises n'avaient aucune autonomie de gestion, aucune possibilité d'initiative, et personne, du directeur à l'ouvrier, n'était intéressé aux profits et pertes de l'entreprise. La réforme en cours, tout en conservant le rôle dirigeant du Plan, donne des pouvoirs économiques aux entreprises, leur permet de garder une fraction des bénéfices supplémentaires éventuellement réalisés; le principe de salaire : « à chacun selon son travail » est appliqué beaucoup plus systématiquement.

Dans les campagnes, un système de responsabilité dans la production lie beaucoup plus directement la rémunération du paysan à la quantité et à la qualité du travail fourni, tout en lui reconnaissant une beaucoup plus grande indépendance dans l'organisation de son travail. L'ensemble de cette réforme vise à rendre responsable, et à intéresser, les producteurs, qu'ils soient collectifs (entreprises, équipes de production à la campagne) ou individuels (ouvriers et paysans), à la qualité et à la quantité de la production réalisée.

PLAN, MARCHÉ, LOI DE LA VALEUR

La sous-estimation de l'importance de la loi de la valeur dans la production et l'échange des marchandises, de l'importance du marché dans l'établissement et la réalisation du Plan, avaient conduit à des fixations arbitraires de prix, à une trop grande rigidité dans la planification; à l'heure actuelle, les responsables chinois réforment progressivement le système de fixation des prix (par exemple : acheter les céréales plus près de leur valeur réelle) et donnent une plus gran-



de place à l'économie hors-plan collective (non étatisée) et individuelle (par exemple lopins individuels des paysans, dont la production est vendue au marché libre) qui peut fournir à la population une très grande diversité de produits et de services nécessaires à la vie quotidienne, et que la grande production planifiée ne peut fournir.

LA DÉMOCRATIE

Sans participation des travailleurs à la gestion de leur entreprise, à la prise de décision sur l'utilisation des revenus de celle-ci, parler de démocratie politique semble assez vain. Les dirigeants chinois estiment que le travail du Parti communiste chinois a connu de grandes lacunes depuis 1949 pour ce qui est des droits démocratiques des travailleurs. La mise en place d'assemblées régulières des représentants des travailleurs, ayant droit de décision sur la gestion de l'entreprise, se poursuit progressivement, ainsi que l'élection des responsables à différents niveaux. De même à la campagne les paysans voient leurs droits de décision sur leur production reconnus, et par exemple leur mobilisation obligatoire pour la réalisation de grands travaux n'est plus possible.

RÉSULTATS ET PROBLÈMES

Depuis 1978, ces différents principes et mesures sont progressivement appliqués dans toute la Chine. Un certain nombre de résultats sont d'ores et déjà patents, mais simultanément un certain nombre de pro-

blèmes se sont posés :

Les résultats : une croissance élevée de la valeur de la production agricole (+ 5,6% par an sur 3 ans), de l'industrie légère (+ 14% par an pendant 3 ans) et une part plus importante de ces deux secteurs dans la production totale (de 57% en 78 à 63% en 81). Sur cette base, une augmentation des salaires annuels moyens pour les ouvriers et les employés de 1,3% en 81 (base 80), de 16,8% pour les paysans (qui restent cependant loin derrière : 223 yuans contre 772). Nous avons vu, partout où nous sommes passés, dans les villes comme à la campagne, de très nombreux immeubles, ou maisons, en construction. Dans les villes, les postes de télévision sont légion, les familles commencent à avoir pour objectif l'achat d'une machine à laver. 26 millions d'emplois ont été créés en 3 ans; le niveau de l'épargne populaire est en nette augmentation. La diversité des vêtements semble en progression. De façon générale, le commerce semble très actif, les magasins, les rues commerçantes sont extrêmement animés et ce jusqu'assez tard le soir.

Les problèmes : la réduction des rentrées de l'Etat et l'augmentation de ses dépenses pour la consommation populaire (subventions diverses, augmentation des salaires) ont provoqué un déficit budgétaire générateur d'inflation (6% en 1981). Ce déficit, quoique diminuant rapidement depuis 78, pose problème, car s'il se maintenait il compromettrait l'amélioration du niveau de vie, et finalement tout le rajustement en cours.

suite page 39

Jusqu'où peut aller la Chine dans la diminution des investissements à long terme au profit de la consommation immédiate, sans créer de nouveaux déséquilibres et compromettre l'avenir?

Entre 5 et 6 millions de jeunes diplômés de l'école secondaire sont dans l'attente d'un premier emploi, problème né d'une inadéquation du système d'enseignement aux besoins de l'édification du pays (trop d'enseignement général, manque d'enseignement professionnel) et séquelle des déséquilibres économiques.

Autre problème et non des moindres : alors que la Chine doit absolument rester au-dessous de 1,2 milliard d'habitants en l'an 2000, l'introduction du nouveau système de responsabilité à la campagne tend à faire remonter le taux de natalité.

QUELQUES REMARQUES

Ce rajustement de l'économie chinoise n'est pas en rupture avec les premières conceptions du Parti communiste en la matière. Déjà, entre 1956 et 1958, Mao Zedong, puis de 1960 à 1965, Mao Zedong et d'autres dirigeants, Liu Shaoqi, Zhou En Lai, Chen Yun, Deng Xiaoping, s'étaient efforcés d'édifier l'économie chinoise sur des bases similaires.

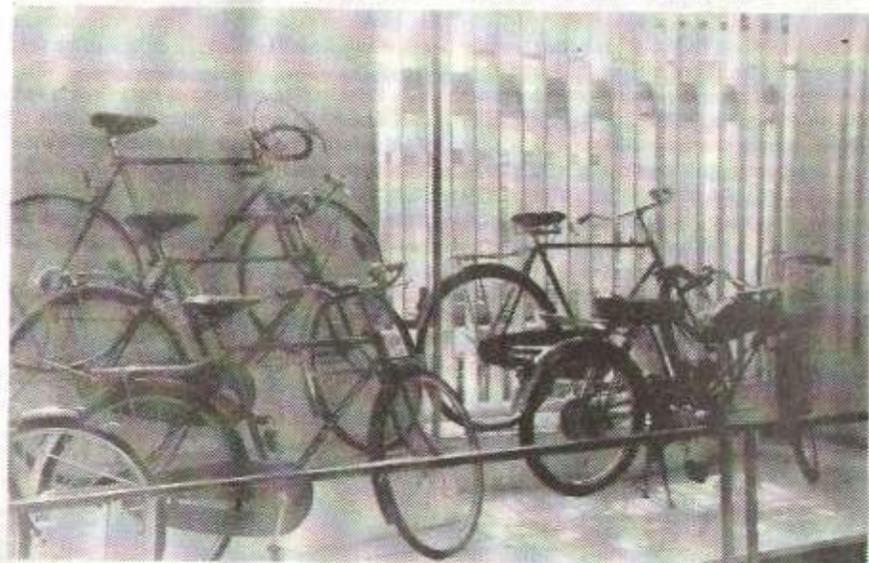
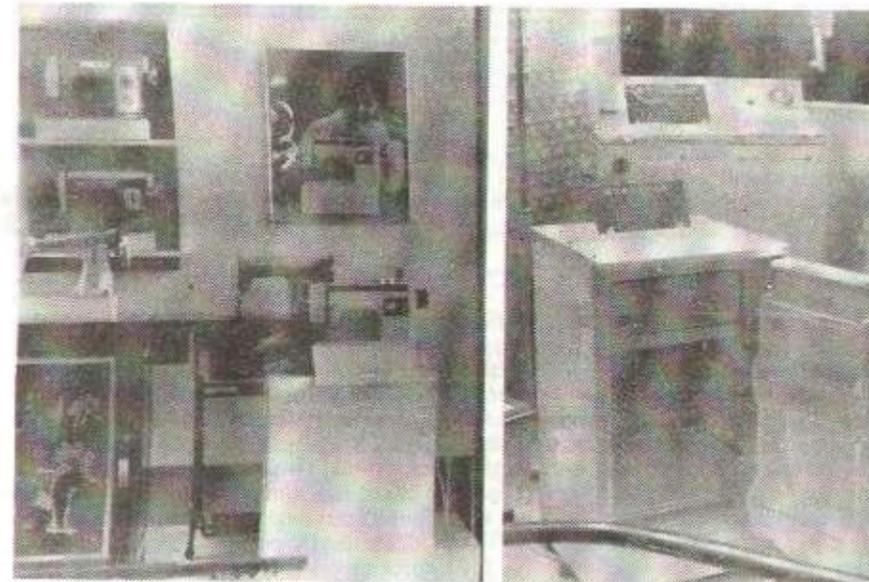
L'enjeu de l'entreprise engagée par le Parti communiste chinois est gigantesque : le socialisme fait-il, fera-t-il la preuve concrète de sa supériorité sur le capitalisme?

Les dirigeants du PCC se sont efforcés de tirer un bilan aussi complet et aussi scientifique que possible de leurs trente-deux années d'expérience d'édification du socialisme. Ils ont étudié et étudient les expériences d'autres pays socialistes. Il n'en ressort pas une remise en cause de l'option socialiste, mais une conscience de la difficulté à connaître et à maîtriser les lois objectives de l'édification du socialisme dans un pays aux forces productives peu développées comme la Chine, en particulier.

La Chine socialiste a amplement fait la preuve, par rapport aux pays du Tiers Monde non-socialistes, des avantages et de l'efficacité du socialisme. Mais ses difficultés, ses tâtonnements et ses erreurs l'ont empêché de faire valoir à fond sa supériorité par rapport au capitalisme.

« Dans bien des domaines, nous n'avons pas agi selon les lois économiques objectives » dit le premier ministre Zao Ziyang, et il ajoute : « Dans le passé, nous avons pendant longtemps mis l'accent uniquement sur la construction de base et négligé la vie du peuple (...), il en est résulté une rentabilité médiocre, et la vie du peuple n'a pu s'améliorer autant qu'elle aurait dû. »

Marc PERRIN



CAMBODGE

Unification de la résistance

Une très bonne nouvelle pour la résistance, le peuple cambodgien et tous les amis et pays qui soutiennent leur lutte contre l'occupation vietnamienne : celle, le 22 juin de la création d'un gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique. Cet accord est le résultat de longues discussions et négociations entre les trois composantes de la résistance, à savoir, le gouvernement du Kampuchea démocratique et son Front de Grande Union, le FNLPK de M. Son San et le FUNCINPEC de N. Sihanouk.

Le nouveau gouvernement a, à sa tête comme président, le prince Sihanouk qui vivait en Corée du Nord, M. Khieu Samphan (ex-premier ministre du gouvernement du Kampuchea démocratique) comme vice-président chargé des Affaires étrangères, et M. Son San, leader du FNLPK, comme premier ministre.

Le processus de la coalition, entamé depuis plus d'un an a été accéléré, par ce qui paraît une évidence pour les experts militaires occidentaux : que le Vietnam ne peut plus gagner la

guerre. Sans entrer dans les détails, la guerre coûte des sommes folles au Vietnam, ce qui met en faillite son économie, qui n'a jamais été dans une situation aussi mauvaise, comme l'a reconnu le V^e Congrès du PC vietnamien. Malgré les 6 millions de dollars par jour accordés par l'URSS, l'armée vietnamienne se retrouve au Cambodge dans la situation des Américains. Après l'échec de son offensive de la saison sèche précédente, l'armée vietnamienne a couru le risque de déplacer ses divisions, et de dégarnir Phnom Penh pour établir trois verrous à l'ouest du pays, les routes n° 5 et 6 et la côte, dans le but d'empêcher la résistance de descendre vers le sud.

Cette faillite militaire se note dans le fait que depuis un an les dirigeants vietnamiens n'ont jamais autant fait de « propositions » de règlement : Conférence régionale, Conférence internationale, et s'agitent à qui mieux mieux pour faire une brèche dans le front des pays de l'ASEAN et en direction des pays occidentaux

et particulièrement de la France. Or, toutes ces « propositions » partent du fait « irréversible », selon Pham Van Dong, de l'occupation vietnamienne et de la reconnaissance du gouvernement fantôme et aucune ne va dans le sens d'une libre détermination des Cambodgiens, ni à plus forte raison d'une application des résolutions de la communauté internationale, que le même Pham Van Dong qualifie de « farces ». La dernière trouvaille vietnamienne, « un retrait partiel des troupes du Cambodge », que notre gouvernement a jugé « très positive et allant dans le bon sens », s'est traduite par un retrait de 3 000 soldats « qui n'aiment pas cette guerre » selon Nguyen Co Thach (ministre des Affaires étrangères) et un envoi de 3 000 soldats frais du Nord-Vietnam et qui ne sont pas encore allés au Cambodge.

Aussi, le nouveau gouvernement de coalition « appelle tous les pays épris de paix du

suite page 41

MM. Son San, Sihanouk et Khieu Samphan signent l'accord pour un gouvernement de coalition.



monde entier à : — apporter leur plein soutien aux résolutions de l'ONU; — accroître leur soutien au peuple du Kampuchea, sur tous les plans; — prendre des mesures encore plus énergiques dans tous les domaines, politiques, diplomatiques et économiques, pour augmenter la pression sur le Vietnam, — et en particulier, couper toutes les aides au Vietnam, car ce n'est pas le peuple vietnamien qui bénéficie de ces aides, lesquelles seront utilisées par le groupe Le Duan pour nourrir sa guerre d'agression et fortifier ses troupes et de ce fait constitueront un encouragement à la poursuite de sa guerre d'agression au Kampuchea. »

Dans le cas du Cambodge, nous appelons le gouvernement français à mettre en application les principes qu'il a justement défendus pour le Salvador, la Pologne et l'Afghanistan, à savoir la non-intervention et la libre détermination des peuples et à voter en conséquence, à la prochaine session de l'ONU, en septembre, pour la reconnaissance du gouvernement du Kampuchea démocratique.

Estelle DELMAS

LES RÉACTIONS DANS LE MONDE

N. Sihanouk : « La coalition revêt une importance historique parce qu'elle offre au Kampuchea un brillant avenir. Elle a été réalisée plus tôt que je n'avais prévu, mais en réalité, elle est l'aboutissement naturel de la situation au Kampuchea. »

Son San : « Les Vietnamiens ont toujours cherché à diviser les forces patriotiques du Kampuchea, mais notre réponse est de nous unir, cela va à l'encontre des souhaits du Vietnam. »

Khieu Samphan : « L'établissement du gouvernement de coalition a asséné un coup de massue aux agresseurs vietnamiens et constitue un encouragement pour tout le peuple kampu-chean. »

Premier ministre thaïlandais : « Avec la coalition tripartite, le Kampuchea démocratique sera reconnu par plus de pays à l'Assemblée de l'ONU et la proposition de l'ASEAN sur la convocation d'une Conférence internationale sur le Kampuchea recevra une réponse plus favorable des divers pays. »

Porte-parole du département américain : « Cela est un pas positif et fournit un cadre à la direction de la lutte contre l'occupation vietnamienne et à l'autodétermination des Khmers. »

Les Izvestia (URSS) : exprime ses « regrets et sa profonde inquiétude devant la position des pays de l'ASEAN » et les accuse « de poursuivre une politique d'agression et de provocation » et de « vouloir saboter les bases d'une solution réalisable au problème de l'Asie du Sud-Est. »

Nguyen Co Thach (21 juillet) : « Il n'y aura pas de retrait du Cambodge avant la signature d'un pacte de non-agression entre la Chine et le Vietnam. »

Les Temps nouveaux (hebdomadaire sovié-



LES PRINCIPES DE L'ACCORD

1— « Le gouvernement de coalition est sous la légitimité et dans le cadre de l'Etat du Kampuchea démocratique qui est membre de l'ONU. » Le nouveau gouvernement entre dans les institutions du Kampuchea démocratique actuellement existantes, il reste donc membre de l'ONU sans qu'il n'y ait vacance de siège qui aurait pu profiter aux dirigeants de Hanoï qui essaient par tous les moyens, chaque année, à chaque réunion, de placer leur marionnette Heng Samrin.

Dans le but de préserver ce siège à l'ONU, une clause très importante indique qu'en cas d'éclatement de la coalition « le présent Etat du Kampuchea démocratique dirigé par Khieu Samphan aura le droit de reprendre ses activités en tant que seul Etat légal et légitime du Kampuchea et membre des Nations Unies afin d'assurer la continuité de l'Etat du Kampuchea démocratique. » Le Cambodge (avec l'Ethiopie en 1935) est le seul gouvernement renversé par une intervention étrangère qui ait pu conserver son siège et par conséquent défendre son droit au sein des organismes internationaux. Ce n'est donc pas une clause de style quand on voit que le peuple afghan est « représenté » à l'ONU par les collaborateurs de ses massacreurs soviétiques.

2— Le principe du gouvernement repose sur le tripartisme à tous les niveaux, l'égalité de toutes les parties et la non-prépondérance. Les trois parties représentent chacune des options politiques, une histoire différentes et des forces armées inégales, mais en mettant de côté les divergences, elles se sont unies sur ce qui est le fond du problème du Cambodge : « Mobiliser tous les efforts dans la lutte commune pour libérer le Kampuchea des agresseurs vietnamiens en vue de restaurer la patrie comme pays souverain et indépendant. » Objectif qui était inclus dans chaque programme des trois parties.

3— Les décisions concernant « le règlement du problème du Kampuchea, les traités et accords internationaux, la désignation des délégations, la modification des structures du gouvernement et la nomination des ambassadeurs » seront prises par consensus.

4— Enfin, chaque partie conservera « sa propre organisation, son identité politique et sa liberté d'action y compris le droit de recevoir des aides internationales ». Il ne s'agit donc pas d'une fusion, mais d'un accord réaliste qui tient compte de la situation sur le terrain et qui de ce fait laisse ouvert le droit à la libre détermination du peuple cambodgien, quand il pourra voter pour le gouvernement de son choix, une fois l'indépendance retrouvée.

Cet accord n'est pas un simple accord technique, coordination des opérations militaires, mais bien un accord politique qui s'inscrit, de par les options de chaque partie dans la philosophie du « non-alignement », et en tant que tel, cet accord est exemplaire.

que — 21 juillet) : accuse l'ASEAN de faire preuve d'hostilité et de s'ingérer dans les affaires intérieures du Kampuchea et dans les relations entre le Vietnam, le Laos et le Cam-

bodge... par conséquent, ils (les pays de l'ASEAN) assument une grave responsabilité des conséquences possibles d'une telle évolution. »

A vrai dire, tout le monde a fait le constat de l'échec du désarmement depuis 1978 et la raison invoquée a été celle de la « détérioration des relations internationales », du « retour à la guerre froide », de « la politique des blocs hégémoniste et impérialiste qui est à l'origine de tous les problèmes aigus de notre monde ». L'inquiétude de l'opinion mondiale face à l'accroissement des armes et des menaces sur la paix dans le monde, a été bien relayée par de très nombreux pays, mais le blocage des USA et de l'URSS a paralysé toutes les possibilités de faire de l'ONU l'instance mondiale du désarmement, ce à quoi ils se sont toujours opposés. Dans ce contexte, les déclarations vagues sur leur désir de paix, leur accusation réciproque et les « propositions généreuses » de l'URSS (ne pas employer le premier l'arme nucléaire) sont tombées à plat. Car, depuis 1978, l'opinion mondiale a considérablement évolué sur la question-clé : **Du'est-ce qui met la paix mondiale en danger ?** En ce sens, l'Assemblée de l'ONU est le révélateur de l'état d'esprit de la très grande majorité des pays du monde et de la prise de conscience des causes et des facteurs de l'insécurité.

LE DÉSIR DE SÉCURITÉ DANS L'INDÉPENDANCE

Ce qui frappe dans les discours de très nombreux délégués des pays du Tiers Monde, c'est le désir de sécurité, de leur pays et du monde. Les évocations apocalyptiques de l'arme nucléaire ont été balayées par une évidence : *« Nous parlons de désarmement, alors que la guerre se déroule partout autour de nous »* a dit le président de l'Assemblée, Ismat Kittani. *« La situation n'a jamais été pire », « Cela fait penser à celle qui prévalait dans les années 1930 »* ont déclaré d'autres pays qui ont douté de la bonne volonté des superpuissances à désarmer. Les USA et l'URSS ont été mis en cause : *« Leur politique de bloc hégémonique », leurs soldisant « intérêts vitaux », leur relance de la course aux armements, en dehors de tout conflit ouvert entre elles, leurs « agressions militaires », à tel point qu'« aucun point du monde n'est en sécurité, ni les océans, ni l'espace extra-atmosphérique ».*

UN LOURD BILAN DEPUIS 1978

Depuis 1978, le bilan est lourd : 13 guerres (uniquement dans le Tiers Monde) dont 9 sont des luttes d'indépendance contre une agression dirigée ou soutenue pour 6 d'entre elles par l'URSS et pour 3, par les USA.

De 200 milliards de dollars par an en 1978, les dépenses d'armements sont passées à 600 milliards en 1982, dont la moitié pour les USA et l'URSS. **Quatre jours de ces dépenses représentent le budget annuel de l'ONU pour le développement !** Les pays ont dénoncé cet invraisemblable gaspillage et critiqué la conception suivant laquelle *« la paix du monde est assurée depuis 37 ans par l'équilibre des forces »* ce qui justifierait l'accroissement des dépenses militaires. Comme le dit le directeur de l'UNESCO, *« Si les puissances industrialisées ont évité l'affrontement chez elles, elles ont plutôt aggravé, sinon suscité partout ailleurs des conflits où les armes qu'elles avaient fabri-*

CONFERENCE DE L'ONU Qui s'oppose au désarmement ?

Un fiasco sur toute la ligne, disent avec amertume tous ceux qui espéraient que la deuxième session extraordinaire de l'ONU sur le désarmement (juin-juillet 1982) déboucherait enfin sur des modalités concrètes et applicables, après tant d'années de négociations, de tractations au sein du Comité du désarmement. Or, ce fut sans surprise qu'après un large débat général, les délégués des pays représentés se sont séparés sans avoir pu élaborer, contrairement à 1978, un texte final qui a été renvoyé en commission, tellement a été pesant le blocage effectué par les USA et l'URSS.

quées étaient testées par et sur les peuples du Tiers Monde comme si le sang de ces derniers avait moins de prix.»

DES PROPOSITIONS

Aussi parler de désarmement général dans ce contexte était-il totalement vain, puisque de très nombreux pays du Tiers Monde étaient obligés de détourner de leurs ressources pour s'armer et pour défendre leur indépendance; et il est donc tout à fait scandaleux d'accuser les pays qui se battent contre une agression de mettre en danger la paix mondiale, alors qu'au contraire Israël et l'Afrique du Sud continuent en toute impunité leurs méfaits. Aussi, des propositions très nettes ont-elles été émises :

— c'est « aux deux superpuissances à commencer de désarmer », d'une part parce que responsables de la course aux armements, et d'autre part parce que cela restaurerait une certaine détente, « un climat de confiance » qui n'existe plus à l'heure actuelle;

— la sécurité mondiale passe par le respect de la Charte de l'ONU et par conséquent, « l'interdiction totale du recours ou la menace du recours à la force pour régler les différends entre les Etats »;

— la sécurité mondiale passe aussi par « la suppression des agressions économiques, des barrières tarifaires, des injustices du terme de

suite page 43

LES PROPOSITIONS DE LA CHINE (présentées par Huang Hua à l'Assemblée de l'ONU)

« 1— Tous les pays nucléaires devront conclure un accord sur la non utilisation des armes nucléaires, et auparavant ils s'engageront respectivement et inconditionnellement à ne pas utiliser ou menacer d'utiliser les armes nucléaires contre des pays non-nucléaires et les zones dénucléarisées et prendront l'engagement de n'utiliser en premier les armes nucléaires l'un contre l'autre, à aucun moment en aucune circonstance.

« 2— L'Union soviétique et les Etats-Unis doivent cesser tout essai nucléaire et toute amélioration qualitative de leurs armes nucléaires, mettre fin à la production des armes nucléaires de tout type et réduire de 50% leurs arsenaux nucléaires existants, y compris tout type de missiles intercontinentaux, de missiles de portée intermédiaire et d'autres armes nucléaires tactiques ainsi que leurs vecteurs.

« 3— Après cela, tous les pays nucléaires doivent prendre l'engagement de cesser tout essai nucléaire, mettre un terme à l'amélioration qualitative de leurs armes nucléaires et à la production de ces armes et de réduire leurs armements nucléaires et leurs vecteurs respectifs selon une proportion et une procédure rationnelles à fixer d'un commun accord.

« 4— La réduction des armements conventionnels doit s'effectuer en même temps que le désarmement nucléaire. Comme premier pas, tous les pays s'engageront à ne pas recourir aux forces militaires conventionnelles pour se livrer à l'intervention armée, à l'agression et à l'occupation militaire à l'encontre de tout autre pays.

« 5— Si les deux superpuissances cessent les premières l'expérimentation, le perfectionnement et la production des armes nucléaires et réduisent ces armes de 50%, le gouvernement chinois est prêt à prendre l'engagement avec tous les pays nucléaires d'arrêter le développement et la fabrication de ses armes nucléaires, de les réduire et finalement de les détruire dans leur totalité. »

(Aucun autre pays nucléaire n'a pris cet engagement, ni n'a fait ce genre de propositions)

l'échange et de l'exploitation arbitraire des ressources marines»;

— « Les Etats nucléaires doivent s'engager à ne pas employer leurs armes contre les autres » et respecter les « zones dénucléarisées » qui devraient s'étendre à l'Afrique, à la Méditerranée, à l'Océan Indien et à l'Asie du Sud-Est, d'où les superpuissances devraient tout d'abord cesser leurs interventions et leur présence militaire et navale.

A ces propositions et à cette vision des choses, les USA et l'URSS n'ont jamais répondu que : « Equilibre des forces » et « Non à la suprématie militaire », en se renvoyant la balle et se sont montrés très dédaigneux envers les pays du Tiers Monde en écartant d'un geste leurs revendications et en essayant de les obliger à s'inscrire dans leur vision des deux blocs. Des pays européens ont parlé de la réduction des missiles nucléaires en Europe et se sont inscrits dans l'optique « d'un ordre international qui permette à chaque pays du Sud d'assurer son développement dans la sécurité et dans l'indépendance » comme l'a précisé Claude Cheysson. La France et la CEE ont fait leur le souci de « l'interdiction d'urgence des armes chimiques et bactériologiques » qui sont employées actuellement dans les conflits.

Même si le texte final de cette assemblée sort bientôt, il est vraisemblable qu'il n'apportera rien de nouveau par rapport à celui de 1978. Cependant, il restera de cette assemblée qu'il n'est plus désormais possible de parler de désarmement et de paix de façon générale et abstraite et qu'il n'est plus désormais possible pour les mouvements de la paix en France et en Europe de se situer en dehors des interrogations et des revendications des pays du Tiers Monde pour un nouvel ordre international assurant la paix dans l'indépendance. Resteront aussi clairement désignés à tous, les pays qui s'opposent effectivement au désarmement : les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Estelle DELMAS

Panama : « Les peuples à travers le monde veulent la paix, une paix solide et durable basée sur un nouvel ordre économique et non celle qui leur est imposée basée sur le sophisme de l'équilibre des armes. »

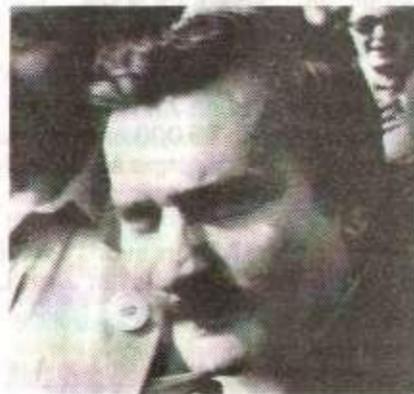
Suède : « Les deux superpuissances, avec leurs vastes arsenaux d'armes conventionnelles et nucléaires, ont dans leurs mains le destin de l'humanité et de notre planète. C'est la raison pour laquelle il appartient aux deux superpuissances de prendre l'initiative d'un désarmement. »

Iran : « Les USA et l'URSS se livrent à une course aux armements très coûteuse et procèdent à des exportations massives de ces armes dans le double but de protéger des régimes despotiques et d'anéantir des nations du Tiers Monde. »

France : « La France attache une importance essentielle à la négociation d'une convention sur la prohibition de la fabrication et du stockage des armes chimiques... Il est regrettable qu'elle se heurte toujours à la volonté de l'Union soviétique qui prétend ignorer les exigences de la vérification. »

POLOGNE

Des paroles aux actes



Gdansk, Katowice, Czezecin, Varsovie, Lodz... : le peuple polonais fait connaître au monde entier le nom de ses villes fières et indomptables. Depuis le 31 août dernier, Wroclaw et Lubin s'imposent dans la détermination.

Les manifestations du 31 août étaient attendues. Avec appréhension parfois : Solidarité pourrait-elle organiser des rassemblements alors qu'elle est interdite et pourchassée ? Avec angoisse aussi : Jaruzelski n'avait-il pas formulé un chantage impitoyable : la promesse de la levée de l'état de siège à Noël contre l'abandon des manifestations.

Solidarité et le peuple polonais ont réaffirmé avec ampleur et force leurs revendications; Jaruzelski a réprimé par le quadrillage et la matraque dans 39 départements (sur 49), par le sang dans deux villes du pays. Démonstration est faite une fois de plus d'une situation bloquée entre les aspirations profondes d'un peuple pour des conditions de vie décentes, pour les libertés démocratiques et syndicales et un « gouvernement d'exception » incapable d'autres réformes que la modernisation de ses « moyens anti-émeutes » !

FAUT-IL LE REGRETTER ?

Dans son numéro 131, du 3 septembre 82, l'hebdomadaire du PCF, *Révolution* affirme « avoir mal » par ces derniers événements en Pologne. Déjà, en décembre dernier, la direction du PCF prétendait avoir mal, mais avait justifié et soutenu le coup de force de Jaruzelski, pour « éviter un bain de sang » ou une intervention étrangère, disait-elle. Le récent éditorial de *Révolution* va plus loin, tout en maintenant l'analyse de décembre dernier; selon lui, les accords de Gdansk, qui conclurent le mouvement de 80, semblaient : « A la fois ouvrir la perspective du renou-

veau et fournir les bases d'un consensus en permettant la mise en œuvre. Hélas, on connaît la suite : au lieu de s'orienter vers l'indispensable entente nationale, entre un parti que ses divisions et son discrédit rendaient inapte à tenir la barre et un syndicat de plus en plus manipulé par des forces extrémistes, la Pologne allait s'acheminer vers la catastrophe. »

La conclusion de *Révolution*, qui reprend les revendications élémentaires des syndicalistes et des travailleurs polonais, ne manque pas d'être intéressante :

« Et les événements du 31 août apportent une nouvelle preuve — s'il en fallait encore une — de la nécessité impérieuse et pressante de passer enfin des promesses aux actes. Comment le dialogue reprendrait-il, comment l'entente progresserait-elle sans que les Polonais, à commencer par ceux qui sont encore internés, retrouvent l'ensemble des droits et libertés constitutionnels, y compris la libre activité syndicale conquise il y a deux ans ? »

« Deux ans après les accords de Gdansk, leur esprit et leur lettre continuent d'indiquer l'issue : celle du renouveau démocratique et socialiste. »

Neuf mois après le coup de force, c'est un peu tard ! Et les rédacteurs de l'article n'ont-ils pas l'authenticité de leurs conclusions par la petite phrase qui caractérise le syndicat comme « manipulé par des forces extrémistes » ? On peut enfin charger la critique et faire remarquer que, si le POUP en vient à tirer sur le peuple, un certain « grand frère » soviétique l'y pousse et l'y contraint. Jaruzelski revient de Crimée, les troupes soviétiques s'entraînent en ce moment sur la terre polonaise, l'Union soviétique porte une lourde responsabilité, au plan économique et politique, dans la situation actuelle en Pologne.

Pour autant, le pas franchi par l'éditorial de *Révolution* est bien réel, si toutefois il est suivi d'effets. On le mesurera à la même aune que l'éditorial mesure la sincérité du gouvernement polonais : « Passer des promesses aux actes » titre *Révolution*; il s'agit désormais que les militants du PCF se trouvent aux côtés des autres communistes de France, des autres militants ouvriers et populaires pour exiger d'une même voix : « levée de l'état de siège, sans condition; libération immédiate des emprisonnés, application des accords de Gdansk... ». Alors, ils seront passés des paroles aux actes.

Alain SENTIER

SIDERURGIE LORRAINE

Trois ans après la casse ... et demain ?

La Lorraine a connu en 5 ans une perte sèche de plus de 52 000 emplois, tous secteurs confondus, sur les 750 000 dont elle disposait début 1977 : près de 7%!

Seul le tertiaire échappe au déficit, son gain de 15 000 emplois dans la même période étant bien loin de pouvoir compenser les pertes dans lesquelles la sidérurgie à elle seule intervient pour plus de 35 000.

La restructuration de cette dernière à grandes coupes sombres, jusqu'à prendre la dimension d'une véritable casse, en est la cause première.

Mais quelles sont aujourd'hui les perspectives? Nous avons essayé de voir, sur le terrain, avec nos camarades Marcel Grégoire (« préretraité » d'Usinor-Thionville) et Jean-Louis Malys (en activité aux HFSRU d'Uckange) les mécanismes de ce qui se prépare.

Les grandes lignes du plan acier, connues avant l'été, ont aussitôt suscité de très vives réactions : blocage du Tour de France à Dinain, incendie du château d'Usinor dans les Ardennes...

Elles ont tout autant inquiété les sidérurgistes et tous les travailleurs de Lorraine. Ainsi, ceux de Pompey, dont l'aciérie a produit il y a près d'un siècle la Tour Eiffel et le viaduc de Garabit, ont manifesté cette inquiétude en juin dernier, au lendemain de l'annonce du plan : ils étaient montés à Paris à plus de 3 000...

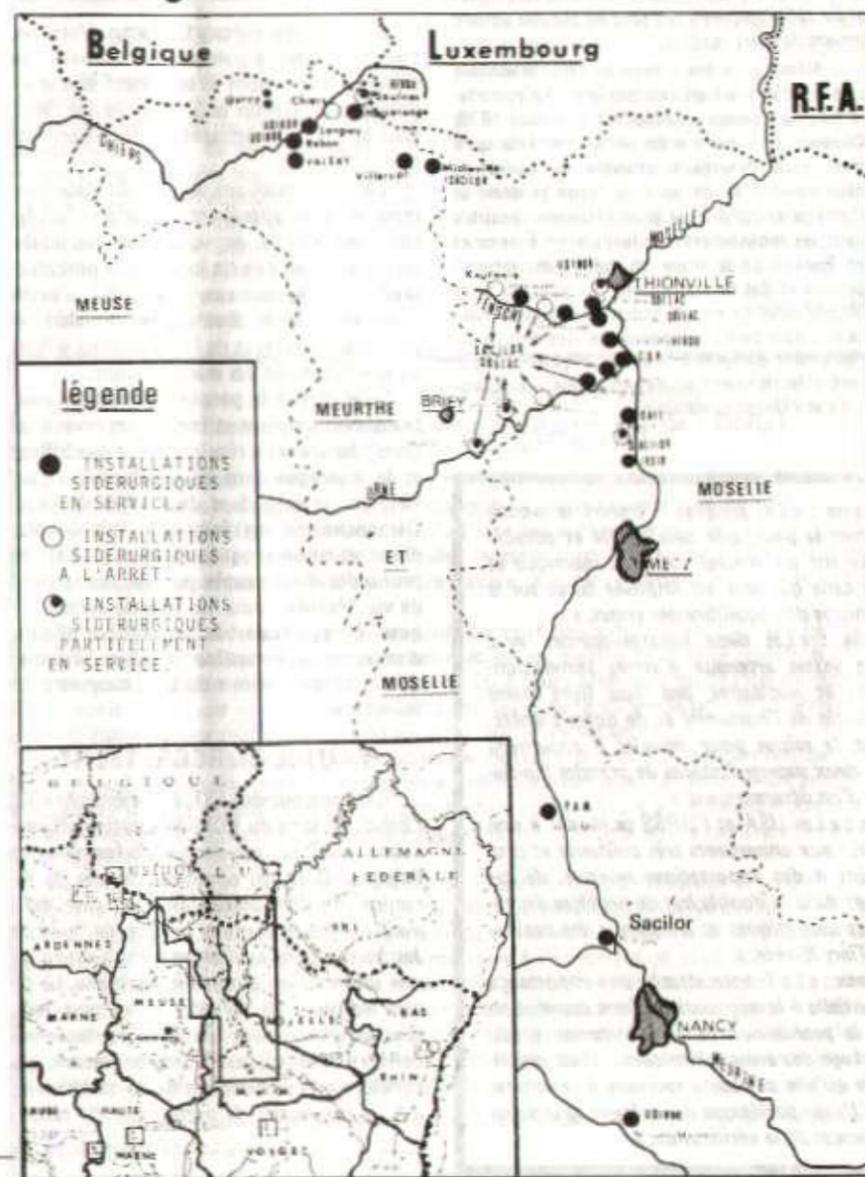
La mise sur pied d'une sidérurgie « au bord de l'eau » sur les sites de Dunkerque et Fos, opérée notamment pour rapprocher les aciéries des sources nouvelles de minerai (le Tiers Monde essentiellement), en même temps qu'elle marquait une avancée considérable dans la concentration du capital dans cette branche réduite essentiellement à deux grands groupes, avait amorcé le déclin décidé par les maîtres de forges des sites traditionnels de la sidérurgie en même temps que du minerai de fer français : la Lorraine en était doublement victime.

Les modernisations liées aux progrès techniques, aux caractéristiques des produits nécessaires aux industries d'aujourd'hui, avaient évidemment — dans une économie obéissant aux lois du marché capitaliste (profit maximum et concurrence) — amplifié le coût social de cette restructuration. Malgré leur lutte opiniâtre et de grande ampleur, les travailleurs ont payé très cher. Les chiffres cités plus haut en témoignent, avec ce qu'ils signifient de chômeurs par milliers, d'horizons fermés pour les générations nouvelles.

Le changement de mai 1981 avait, ici en particulier, suscité de grands espoirs parmi les travailleurs. D'ailleurs, pour la première fois la droite était battue dans cette région : Mitterrand faisait : 54,18 en Meurthe-et-

suite page 45

IMPLANTATION DES USINES SIDERURGIQUES EN LORRAINE



La crise de l'acier

La production d'acier croît en France, à des rythmes plus ou moins soutenus, jusqu'en 1974 : 17,3 millions de tonnes en 1960, 19 millions en 1965, 23,8 en 1970, 27,6 en 1974.

Elle diminue ensuite jusqu'à 21,3 millions de tonnes en 1980 et certainement moins de 20 pour 1982.

Une toute récente étude de l'Office technique pour l'utilisation de l'acier évalue les facteurs techniques et économiques de cette perte de l'ordre de 7,5 millions de tonnes.

L'allègement interviendrait pour 320 000 tonnes par an, en particulier dans les transports terrestres (automobile...) : 121 000; la construction mécanique : 93 000; le bâtiment-travaux-publics : 69 000...

La substitution à l'acier d'autres matériaux compterait pour 71 000 tonnes (35 000 dans les matériels de transports terrestres, 69 000 dans le bâtiment-travaux-publics, la consommation d'acier continuant à croître en proportion dans la construction mécanique).

La réduction des chutes (écart entre acier consommé et acier produit) intervenant pour 41 000 tonnes, c'est au total 432 000 tonnes de moins par an dues à ces facteurs techniques qui ont entraîné, par ailleurs, une perte de 96 000 tonnes/an dans la construction navale et les utilisations par la sidérurgie elle-même.

Le reste des pertes, soit environ 400 000 tonnes/an en moyenne, est

attribué aux facteurs économiques.

Selon cette étude, c'est depuis 73-74 que les facteurs économiques viennent se cumuler dans le sens des pertes aux facteurs techniques qu'ils compensaient jusqu'ici largement.

Il est vrai que la consommation individuelle n'intervient que pour 23% (dont 21% environ pour l'automobile) dans la consommation d'acier, le reste relevant de l'investissement (bâtiment, construction mécanique, autres transports...).

Or, l'investissement ne croît que de 0,9% par an depuis 1974 (au lieu de 5,3% dans les années précédentes). La crise générale pèse directement sur l'acier, cet élément de base de l'économie.

Autre dimension du problème de l'acier pour l'Europe : la part de la communauté européenne dans le commerce mondial de l'acier est tombée de plus de la moitié en 1966 à moins du tiers ces dernières années. Et, dans le même temps, les importations européennes ont augmenté.

La surcapacité de production est énorme en Europe. Elle l'est aussi par exemple aux Etats-Unis, premier producteur mondial. Selon l'Institut américain du fer et de l'acier, le niveau de production aux USA est tombé à son minimum depuis 1975, à 39,9% des capacités totales. Les livraisons pour 1982 se situeraient en dessous de 66 millions de tonnes contre 87 l'an dernier.

On comprend les mesures des Américains pour limiter notamment la part des Européens sur leur propre marché (un accord passé cet été, et qui ne semble pas satisfaire les monopoles de l'acier US, prévoit de limiter à 5,75% la part des sidérurgistes européens sur le marché américain pour 11 produits).

Par ailleurs, l'évolution technologique (la fin des aciers Martin et Thomas remplacés par les aciers électriques ou à oxygène) entraîne une déqualification du travail. « On peut faire une sidérurgie avec de la matière première et de l'énergie ». C'est ce qui s'installe au Mexique, au Brésil, etc., non pour les besoins des peuples de ces pays, mais pour les besoins des monopoles de l'acier dans leur lutte sans merci sur le marché mondial.

Cela pose le problème de la solidarité avec les travailleurs de ces pays, pour un même statut, par exemple...



Le haut-fourneau d'Usinor-Thionville, « L'un des plus remarquables du bassin lorrain » selon le patronat de la sidérurgie en 1976... Arrêté en 1977.

Moselle, 51,05 en Moselle, soit 481 723 voix dans les deux départements.

Lors de l'immense manifestation de Metz, le 12 janvier 1979, le futur président était dans la rue avec les sidérurgistes, les mineurs. « Nous avons des propositions — avait-il dit — mais nous sommes dans l'opposition et nous n'avons pas les moyens d'imposer nos vues. »

Consacrant en octobre 81, l'un de ses premiers déplacements de président à la Lorraine, il promettait que pas un emploi ne serait supprimé sans qu'un autre ne soit créé.

Les deux grands groupes sidérurgiques ont été nationalisés. Le nouveau pouvoir, après une étude qu'il avait demandé (rapport Judet) (1), élaborait à son tour son plan acier dont les détails et conséquences concrètes doivent être présentés fin septembre : répartition des suppressions et de l'enveloppe financière prévue en particulier, ce qui n'est pas indifférent (pour un même volume d'emplois supprimés, une même capacité de production, tel site peut être maintenu ou non...), mais ne fait pour l'heure qu'entretenir des ambiguïtés sur les intentions du gouvernement ou, ici et là, des espoirs d'échapper au coup.

Mais le cadrage général déjà donné est clair et de ce point de vue, pour ceux qui se sentent le plus menacés ou plus largement pour la profession, pour les régions concernées, les différences avec la politique antérieure n'ont guère été vues. Les nouveaux Pdg n'y contribuaient certes pas, comme celui d'Usinor déclarant en février dernier au journal *La Nouvelle Economiste* (après sa nomination) : « N'oublions pas le travail d'assainissement conduit par mon prédécesseur, M. Claude Etchegaray. La crise de l'acier a des causes parfaitement identifiables. Depuis trois ans, l'état major d'Usinor les combattait efficacement. Je prends le relais avec les moyens accrus que donne la nationalisation. »

Quelles sont donc les données fondamentales du problème de la sidérurgie?

Nous avons écouté Henri Rombach, sidérurgiste à Pompey (un des sites dont l'avenir est le plus menacé. Il est aussi l'administrateur CFDT à Sacilor — dont fait partie l'aciérie de Pompey.). Il nous reçoit, ce 2 septembre, dans le modeste local syndical, au portail Moselle de l'aciérie. Il vient d'avoir confirmation au téléphone, de la bouche du Pdg Dollé, qu'il en saura un peu plus sur l'avenir des travailleurs du groupe avant la fin du mois. Les réflexions, largement retranscrites ici, sont éclairantes :

Si on admet que la France est restée dans une situation de marché (concurrence, système capitaliste), dans le cadre de la communauté européenne, alors les impératifs de rentabilité, de prix de revient, imposent les mêmes contraintes.

Là, il n'y a rien de changé... sauf que jus-

suite page 46

MINERAI TAZADIT MAURITANIE

L'AVENIR DES MINES DE FER

Ils étaient 23 000 il y a 20 ans; ils sont aujourd'hui moins de 3 000. Les mineurs de fer de Lorraine ont été très durement frappés. Les 2/3 du minerai sont maintenant importés. La tendance est à la croissance, y compris en Lorraine où l'apport étranger est de l'ordre de 20%.

« Oui ou non veut-on maintenir en activité les mines de fer? » On est bien en droit de se poser la question. Un militant CGT nous fait part de ses inquiétudes dont on retrouve l'expression dans le journal de son syndicat, *Le Sous-sol lorrain*, qui constate que : « Les décisions budgétaires ministérielles contenant les mesures assurant une marche minimum de nos exploitations minières sont restées lettres mortes ou suspendues. Malgré les déclarations du président de la République à Longwy, qu'aucune mine ne sera fermée avant 1985, Bazailles est en voie d'extinction, Rochonvillers est fermée. (...) Le gouvernement s'est refusé à faire droit à notre demande de réduire de 10% les importations massives. (...) La décision est prise de réduire la production de minerai lorrain par l'accord de principe réservé par la CEE, à la demande brésilienne, de contribuer pour 600 millions de dollars au financement du gisement ferrifère de Carajas. »

Ce syndicaliste souligne le lien entre mines et sidérurgie en Lorraine : il estime que la substitution du minerai lorrain par du minerai importé y est possible à 30% maximum, à moins d'importantes transformations techniques (la sidérurgie lorraine est faite pour le minerai lorrain. C'est dire les conséquences qu'aurait une cessation des activités des mines de fer lorraines (sans parler de la dépendance que cela introduirait), alors que c'est « la seule production compétitive de minerai de la communauté européenne ».

« La réalité nous fait un devoir d'être précis et fermes auprès des pouvoirs publics pour le respect des engagements pris » écrit *Le Sous-sol lorrain*. « Nous avons droit à une réponse claire et précise confirmée par des mesures immédiates... »

Mais la demande de réunion, faite le 22 juillet, au nouveau ministre de l'Industrie et de la Recherche, était restée début septembre sans réponse plus précise que fin 1982.

« On est les oubliés... C'est un drame pour nous : s'être battus pour le changement comme on s'est battu! On ne se taira pas. »

Il est certain, à entendre ce militant, que les mineurs ne seront pas inactifs — ils l'ont déjà montré — et feront tout pour empêcher la poursuite de la liquidation.

— la consommation individuelle? La voiture par exemple... La tendance est plutôt à l'allègement, aux produits de substitution. Les perspectives ne sont pas belles.

— la consommation collective? Des grands travaux, des logements... là, on augmenterait la consommation d'acier. Reconquérir le marché intérieur?

Il y a le problème de l'appareil de production : les Allemands par exemple ont une sidérurgie beaucoup plus intégrée vers l'aval. Il faut incorporer la transformation sur place, sans quoi la sidérurgie reste vulnérable.

Mais là aussi, cela se passe dans le marché, dans le cadre européen; de l'acier, on en exporte en Europe; on vend des voitures en Belgique, etc.

Les besoins des pays du Tiers Monde? Dans la crise, c'est eux qui trinquent le plus...

En plus, il y a une évolution dans ces pays : il s'y met en place des sidérurgies (4), mais financées par les pays industrialisés qui les contrôlent, orientent leurs exportations.

Alors, le problème de l'emploi? D'abord, on est né pour travailler, pas spécialement pour être sidérurgiste!

Mais ici, si on n'est pas sidérurgiste, on est chômeur.

On était 4 500 il y a 2 ou 3 ans, maintenant moins de 3 500; ça continue à s'effriter. Et en même temps, 1 200 emplois ont été perdus sur le secteur de Nancy, dans la transformation des métaux. Alors, recon-

quête du marché intérieur? On devient comme Saint Thomas... On veut toucher pour croire.

Mitterrand est venu après son élection : un emploi créé pour un emploi supprimé... Ça on veut que ce soit tenu.

Ici, même dans l'hypothèse la plus haute, il faudrait de la reconversion. On a un train à tôle à 70 ans.

Restent les revendications de réduction du temps de travail. Et l'industrialisation des bassins.

Il y a eu de nouveaux emplois, mais c'est surtout le tertiaire qui a compensé un peu, et masqué la chute de l'industriel, en particulier dans le bassin de Nancy; dans le commerce par exemple : les surfaces de vente. Mais si l'industrie chute, qui va acheter, qui va consommer?

Ici, la population active est du terroir, enracinée dans ce secteur depuis des générations. Ils n'iront pas ailleurs.

On nous dit : on va garder seulement le laminage, approvisionné par Sollac. C'est intenable! Mieux vaut dire tout de suite qu'en 1986, c'est fini...

Ce qui se dessine, c'est une concentration du laminage à chaud à Gamdrange, à froid à Sollac, avec la fermeture de trois sites.

Mais s'il n'y a pas ici le maintien d'un site (même par des mesures conservatoires,

suite page 47

QUEL ESPOIR POUR LA JEUNESSE?

« Tu traînes dans les cafés, le soir. Tu manges qu'une fois. Tu dors jusqu'après midi. T'a le goût de rien faire... Je travaillerais, ça serait autre chose. » C'est Khader qui parle; mais ils sont sans doute plusieurs centaines comme lui, rien qu'à Uckange, en comptant ceux qui ne s'inscrivent pas à l'ANPE après l'école.

Ils sont 8 dans sa famille, à Uckange. Seule une de ses sœurs travaille. Lui, il s'estime encore heureux : il a pu travailler 6 mois à Dunkerque dans la boîte où son frère est chef d'équipe. Mais son CAP de soudeur : « C'est marqué sur ma carte, c'est tout. » Il a fait des essais dans plusieurs boîtes : manque d'expérience!

Le lot commun, c'est bien le chômage : un an, deux ans, trois ans, sans travail. L'intérim? Il faut déjà avoir une voiture, pour pouvoir aller n'importe où, à n'importe quelle heure. C'est le cas de Mohamed qui, après un stage de maçon (stage formation emploi) arrive à travailler de temps en temps... en ce moment 12h30 par jour! « Quelquefois, on est pris pour quelques heures, payées 15 jours après. On est surexploité, on est pas traité comme les fixes; sauf peut-être quand on se retrouve dans une grosse boîte... » La famille? « On te fait la gueule... » Alors?

Alors, la première idée c'est le vol, dans la caisse du magasin, des objets... C'est la prison. Tous y passent, certains plusieurs fois. « Il y en a même qui préfèrent être en taule : y'a les cigarettes, ils ne sont pas seuls. »

« Je comprends ceux qui pensent à se suicider » dit Khader. Lui, Mohamed, Didier... ils s'en sont un peu sortis : ils sont à la JOC. Ils ont mené des actions.

Rien d'exceptionnel sans doute dans cette image : on doit la rencontrer partout en France, dans les zones urbaines, industrielles... Mais ici, en Lorraine, une région de travail, où on connaissait peu le chômage, où le père conduisait le fils à l'usine (à moins que les études marchent), c'est nouveau.



en payant un déficit), on ne croit pas à des créations d'emplois.

Alors, on ne peut faire autrement que se battre, avec le fait qu'en plus on va vers une campagne électorale : la droite essaie de profiter de la situation. Dans la boîte, on maîtrise, mais en dehors... on a des « amis » qu'on ne voudrait pas!

On l'a compris, la restructuration se poursuit.

Les données qui l'avaient imposée hier sont toujours actuelles, aggravées même par une crise qui est loin de s'atténuer et dont une caractéristique, en ce qui concerne l'acier, est une énorme surcapacité de production, chacun ayant de son côté, anarchiquement, édifié des moyens dont la somme peut produire bien plus que ne peut absorber le marché.

Et les pays d'Europe, dans un certain sens, tentent de limiter cette anarchie, pour que leurs producteurs d'acier puissent mieux faire face à leurs concurrents (USA, Japon). — les lois qui en constituent le cadre sont les mêmes aussi : celles du marché capitaliste. Le changement de mai 1981, les nationalisations, n'ont rien enlevé de leur poids à ces éléments fondamentaux.

Reste le prix que cette nouvelle phase de l'opération coûtera aux travailleurs de la sidérurgie, des régions auxquelles la restructuration a déjà coûté des milliers d'emplois, une dégradation générale des conditions d'existence, des perspectives d'avenir pour la jeunesse. On peut au moins espérer que le gouvernement de la gauche fera mieux (pour les travailleurs!) que les précédents. Mais qu'en sera-t-il dans les faits? Les promesses, entendues aussi du temps de Giscard-

Barre, comme celle sur les créations d'emplois, seront-elles tenues?

Ici, en Lorraine, ce n'est guère l'optimisme de ce point de vue. Il faudra se battre, on en est sûr...

Il faudra se battre en effet, et encore longtemps, pour des changements bien plus profonds, pour que la satisfaction des besoins de l'homme remplace ici et dans le monde, exploitation des hommes et pillage des peuples comme effet majeur du développement économique.

Empruntons, pour finir, à nos camarades de la Vallée de la Fensch, leur réflexion dans leur bulletin *Servir le peuple* n°52 :

« Pas de licenciements, dit-on, mais absorption des effectifs excédentaires par réduction du temps de travail et départs anticipés. Le résultat est là : des postes de travail sont supprimés et la pyramide des âges dans les entreprises continue à se dégrader. Les fils et filles de sidérurgistes pointeront toujours au chômage. »

« Lors de sa visite d'octobre en Lorraine, M. Mitterrand avait assuré qu'aucun emploi ne devait être supprimé dans la sidérurgie sans qu'un autre soit créé en aval. Au contraire, de nombreuses entreprises de la métallurgie se voient menacées et aucune implantation n'est annoncée. »

« Les hommes de droite qui ont pendant plus de vingt ans participé activement au massacre de notre région se posent en défenseurs. Hypocrites, démagogiques et menteurs! Voilà les qualificatifs qu'ils méritent et nous ne leur permettrons pas de se servir du drame que beaucoup risquent de vivre pour se remettre en selle. »

« La gauche, pour réussir, doit s'appuyer sur les travailleurs. Elle déçoit quand elle annonce le blocage des salaires. Elle risque de se saborder en supprimant des milliers d'emplois en Lorraine. »

Gilles CARPENTIER

(1) Le rapport Judet débouche sur trois hypothèses conditionnées par une croissance générale plus ou moins favorable; soit, pour 1986 :

Hypothèse basse : — acier marchand 17,2 millions de tonnes; production 20 millions de tonnes.

Hypothèse moyenne : — acier marchand 18,7 millions de tonnes; production 24 millions.

Hypothèse haute : — acier marchand 20,6 millions de tonnes; production 24 millions.

C'est cette dernière qui a été retenue par le gouvernement.

(2) Ceux qui, par ailleurs, dépassent leur quota de production sont soumis à des amendes. C'est le cas récemment pour divers groupes allemands, italiens, ainsi que pour Usinor.

(3) A l'aciérie de Pompey, la moyenne d'âge est de 42 ans; de l'ordre de 40 ans bien souvent, alors que jouant largement les préretraites.

(4) Jeumont-Schneider en Corée du Sud; surtout les Japonais en Asie; les Américains et les Européens en Amérique latine...

qu'ici il n'y avait pas de contrôle des milliards de subvention.

La gauche s'est engagée à faire une sidérurgie compétitive.

Il y a en Europe, 50 millions de tonnes d'excédents en capacités de production.

Et, il y a l'état dans lequel les barons de l'acier ont laissé la sidérurgie.

Voilà l'image de fond.

Deux éléments vont dominer :

— le cadrage imposé par la communauté avec deux très fortes contraintes :

1. toute modernisation doit diminuer les capacités de production, c'est vrai pour la France et les autres, les Belges par exemple;
2. l'exercice fiscal de 1986 doit permettre aux entreprises sidérurgiques de s'auto-suffire.

Il faudra satisfaire à ces critères pour avoir des subventions (2).

— on a un outil vieilli, et mal vieilli, en retard sur le Japon et l'Allemagne; les personnels aussi ont vieilli (3). Au niveau de la recherche, la France, qui, avant, vendait des brevets, doit maintenant en acheter, par exemple dans le domaine de la coulée continue (qui fournit en particulier l'automobile).

La modernisation est nécessaire : avant un laminoir faisait 300 000 tonnes, aujourd'hui au minimum 500 000, avec pratiquement pas de bonhommes... On ne peut pas continuer à tirer à la pince...

COMMENT RÉSOUDRE LE PROBLÈME DE L'EMPLOI?

La consommation actuelle est, en France, de l'ordre de 17 à 18 millions de tonnes.

Peut-on augmenter la consommation?

SOMMAIRE

Notre journal	2
Editorial : Refuser l'austérité	3
Ça s'est passé	4
L'austérité : La mauvaise voie	5
Le budget 83	
Comprendre :	
La politique économique	6
Municipales :	
Des principes à la pratique	9
Elections en Corse	11
La Rentrée des classes:	
Avec les parents	12
Emile Gracia répond à nos questions. 13	
Un comité de parents d'élèves	17
Thomson : les premiers pas d'une .. nationalisée	19
Loi sur les offices : des sujets	
d'inquiétudes pour les viticulteurs	21
Palestine, le drame d'un peuple	23
La diaspora palestinienne	24
Interview de Lucien Bitterlin	26
Paradoxes d'une guerre d'agression	28
L'espoir en ...Israël	30
XII ^e Congrès de la LCY	
La Yougoslavie face à ses problèmes et à ceux du monde	32
Le rajustement de l'économie	
Un enjeu décisif pour le socialisme en Chine	36
Cambodge	
unification de la résistance	40
Qui s'oppose au désarmement?	42
Pologne : des paroles aux actes.	43
Sidérurgie Lorraine	
Trois ans après la casse...et demain?	44

Ont participé à ce numéro : Pierre Bauby, Gilles Carpentier, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Camille Granot, François Larguier, Claude Liria, Marc Perrin, Daniel Pioch, Alain Sentier.

« Travailleurs » : BP 90 — 75962 Paris Cedex 20. Tel : 16 (1) 306.71.53.
Directeur de publication : M. Cuisinier. Abonnement d'un an : 100 Frs.
Commission paritaire en cours. Imp. Presse d'Aujourd'hui. BP 90 75962 Paris Cedex 20.



*Des années de dur travail...
d'incessants combats...
Haut-fourneaux arrêtés, chute
des emplois : l'avenir semble
toujours sombre.*

